Volume XX — No 261

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA . . . . . $ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, samedi 9 nov. 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: - - HArbour 1241

SERVICE DE NUIT:
Administration: - HArbour 1243
Rédaction: - - HArbour 3679
Gérant: - - - HArbour 4897

Il y a vingt-cinq ans...

Un anniversaire dont on a raison d'être fier — Le travail d'un quart de siècle — Une poignée de souvenirs — Et demain? Ce que nous pourrions faire — Une oeuvre nécessaire

L'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* commence aujourd'hui la célébration de ses noces d'argent. Pour les hommes de notre génération, pour ceux qui ont vu les débuts de l'oeuvre, si modestes, qui en ont suivi les progrès, c'est un événement.

Et l'événement intéresse tout le groupe franco-catholique.

En y réfléchissant bien, on serait peut-être étonné de la besogne que l'*A. C. J. C.* a faite depuis un quart de siècle.

Elle a fourni d'abord des hommes aux autres oeuvres. Des jeunes gens qui ont subi sa discipline sont ensuite entrés dans les cadres d'associations d'hommes, dans les groupes paroissiaux, ils y ont porté un idéal et des habitudes d'esprit dont l'influence a été bienfaisante, et profonde parfois.

Et, comme groupe, la société a fourni un grand effort. Elle a été l'instrument de manifestations brillantes et d'entreprises magnifiques.

Rappelez-vous, pour ne parler que de celles-là, les réunions enthousiastes, prestigieuses, qui marquèrent le troisième centenaire de Québec et le congrès eucharistique de Montréal. La jeunesse au pied du monument de Champlain, ce fut, en 1908, l'un de ces spectacles que ne saurait oublier l'oeil qui en a mesuré la splendeur. Et qui, parmi les privilégiés qui en furent témoins, ne se souvient comme d'hier de la grande, de l'admirable scène de l'*Arena*, quand, devant cette mer de têtes qui s'étendait presque à l'infini, Mgr Bruchési, les bras tendus, le visage illuminé, jetait à S. E. le cardinal Vannutelli cette phrase gonflée de paternelle fierté: *Eminence, la jeunesse de mon pays!*

C'est là que Mgr Langevin, en qui des acclamations que rien ne semblait pouvoir arrêter saluaient à la fois le courageux soldat du Christ et le grand patriote, s'écriait: *Je suis un blessé, je ne suis pas un vaincu...*

C'est là que le futur évêque de Lourdes, Pierre Gerlier, l'un des plus magnifiques types de jeune homme que l'on pût imaginer, trouvait pour saluer ses camarades du Canada des accents d'une poignante émotion.

C'est là...

Mais c'est toute une page qu'il faudrait pour évoquer les souvenirs qui se lèvent ainsi dans nos mémoires; et nous n'avons que le temps de rappeler en gros quelques dates et quelques faits.

* * *

Des dates et des faits qui n'évoquent pas toujours d'aussi éclatantes images, mais qui se relient quand même aux oeuvres les plus fructueuses.

L'*A. C. J. C.* a été, depuis un quart de siècle, la société vers laquelle on s'est naturellement, presque instinctivement, tourné quand il y avait à mettre sur pied, à mener, à poursuivre une campagne de caractère général. Avec son organisation souple, son comité central, ses unions régionales, ses cercles répandus un peu partout, son personnel enthousiaste et ardent, elle était un commode et puissant moyen d'action.

Dans la lutte magnifique qui a fini par aboutir, en Ontario, à un succès que tant de pessimistes proclamaient impossible, l'*A. C. J. C.* a tenu un rôle de premier plan. Elle a très largement aidé à réunir les fonds qui ont facilité la résistance; elle a puissamment aidé aussi à créer le mouvement d'opinion qui a fini par dresser aux côtés de la minorité notre province tout entière.

Oui, vraiment, l'*Association de la Jeunesse*, en se retournant vers son passé, peut y saluer de grands souvenirs. Elle a raison d'en être fière.

Elle a raison d'être fière aussi de son travail quotidien, de sa besogne de formation, de cet effort modeste qui ne tire pas l'oeil, qui ne frappe pas l'attention, mais auquel des milliers de jeunes gens sont en définitive redevables d'une vie plus haute, plus noble, plus utile.

* * *

Et, de cet effort modeste, tout autant que des services brillants des jours heureux, nous lui devons tous une gratitude profonde.

Gratitude qui pourrait se manifester, non seulement par de l'admiration et par des applaudissements, mais par une sympathie et une aide efficaces.

Car l'*Association*, quel que soit le mérite de son passé, quelque considérable que soit sa force actuelle, reste encore au-dessous de son rêve, du rêve de ses fondateurs, du rêve de ses chefs actuels.

Il y a des milieux où elle pourrait pénétrer, il en est d'autres où son influence a semblé diminuer. Or, il faut — et il le faut plus que jamais — que notre jeunesse soit élevée, soulevée par un mouvement puissant. Il est possible que, pour répondre à certains besoins, un autre type d'organisation s'impose. Mais l'*A. C. J. C.* a fait ses preuves; elle a prouvé son efficacité, la valeur de ses méthodes comme celle de son programme. Quoi que l'on juge à propos de faire à ses côtés, il y aura intérêt à la fortifier, à pousser au maximum son développement normal.

Le gros effort devra venir d'elle-même, de ses chefs; mais combien cet effort serait facilité s'il s'exerçait dans une atmosphère sympathique, s'il s'appuyait sur de plus abondantes ressources financières! — Qu'on nous permette de marquer d'un trait ce dernier mot. L'une des grandes forces de l'*Association*, c'est son secrétariat permanent, qui sert de lien entre tous les groupes, qui assure l'exécution du travail quotidien, dont l'existence a permis de monter toutes ses grandes campagnes. Mais un pareil secrétariat exige des dépenses, puisqu'il prend tout le temps de son chef et de ses aides. Et les voyages, nécessaires au progrès de l'oeuvre, ils coûtent dans un aussi vaste pays que le nôtre. Bref, — l'avis est gratuitement donné à tous ceux qui disposent de quelques ressources et veulent les employer au service de la communauté — il y a là un bon placement à faire.

* * *

Et c'est ainsi qu'au seuil de ce bel anniversaire, nous songeons, plus encore qu'aux souvenirs magnifiques du passé, au travail de demain, aux conditions, aux concours qui pourraient l'aider, le faciliter.

Nous ne nous en excusons pas. C'était l'esprit des fondateurs de l'*Association*, ce doit être celui de ses chefs actuels. Ils ont sûrement, pour toutes les causes auxquelles ils se sont voués en venant à elle, l'ambition de la léguer à leurs successeurs plus forte, plus capable de grands services, qu'elle ne fut jamais.

Avec une conviction fortifiée par l'expérience de trente années, par le spectacle de tant de luttes et la vue des menaces qui nous guettent, nous disons à ceux du dehors, à ceux qui peuvent aider, d'une façon quelconque, ces jeunes gens: *Donnez-leur un coup de main...*

Jamais leur oeuvre ne fut plus nécessaire.

Omer HEROUX

L'actualité

Roch Pinard

Le vainqueur du quatrième concours international d'éloquence a répété, hier soir, à l'Académie Querbes d'Outremont, le discours qui lui a valu la première place parmi les orateurs de la jeune génération.

Ceux qui étaient accourus l'entendre n'ont pas été déçus, et c'est tout dire quand on songe à la réputation formidable qu'il avait à soutenir.

Je n'entreprendrai pas d'apprécier au strict point de vue du fond le discours de l'ancien élève du Collège de Joliette; on me permettra tout de même de trouver que le sujet a été traité d'une façon experte, si l'on considère le temps très mesuré alloué aux divers concurrents pour le débit de leurs compositions.

Nascuntur poetae, fiunt oratores! *L'on pourrait peut-être dire avec non moins de vraisemblance*: nascuntur oratores, *c'est du moins la réflexion que je me faisais, hier soir, en regardant, en écoutant surtout Roch Pinard, qui, lui, est évidemment un orateur-né. Sans doute possède-t-il une formation acquise au contact de la philosophie et de l'histoire, et par des exercices de diction et d'élocution, mais, par contre, il possède des qualités innées indispensables au véritable orateur, tel le sens de la dialectique et de l'ordonnance qui, dans la préparation de son discours lui a permis d'approfondir son sujet et d'en unir harmonieusement toutes les parties. Roch Pinard est aussi doué d'une sensibilité vibrante, qui se fait jour surtout, quoique nécessairement contenue, dans la dernière partie de son travail, alors qu'il apporte aux nations étrangères les paroles de paix et d'amitié de son pays. Il possède encore une mémoire alerte et docile qui lui assure l'aisance du débit.*

Roch Pinard possède également des moyens physiques précieux pour son art: bonne taille, mécanisme respiratoire parfait, langue déliée, timbre chaud, regard ardent, geste sobre mais toujours expressif, enfin, cette réunion de qualités qui garantissent une maîtrise complète de soi. Il n'en faut pas beaucoup plus au parfait orateur selon les maîtres de l'éloquence. Je n'aurai cependant pas la témérité de prononcer ici le mot perfection qui offusquerait la modestie de mon camarade, et, peut-on jamais dire d'un mortel qu'il soit parfait? Mais, j'avoue que rarement je n'ai vu si complet équilibre de qualités oratoires — et tous ceux de mon âge en pourraient sans doute dire autant.

Quoi qu'il en soit, il est permis d'espérer que, quand la maturité aura imprimé son sceau sur le talent de Roch Pinard, celui-ci prendra place parmi les meilleurs orateurs que nous ayons eus au Canada. Souhaitons, — ce qui est bien à présumer — qu'il demeure le héros modeste que quelques instants d'intimité m'ont révélé et qui, des réceptions qu'on lui a faites à la Maison Blanche et aux ambassades de France et du Canada, aux Etats-Unis, ne rapporte qu'un redoublement d'amour pour son pays et un attachement plus profond à sa langue maternelle. Pour l'heure, ce triomphateur suit docilement les conseils sages, et sur un désir de son père, il n'a pas hésité à refuser une publicité alléchante même pour des plus forts que lui. Ne sont-ce pas là d'heureux présages?

Roch Pinard a reçu l'un des dons les plus merveilleux et les plus terribles qui soient: il possède ce magnifique pouvoir dont parle Cicéron et qui soumet à la voix d'un seul homme les passions de tout un peuple.

A peine sorti du collège, Roch Pinard a déjà conquis la grande renommée, il a déjà respiré la gloire! Cette gloire, pure et blanche comme le vase de Sèvres que son succès lui a valu, puisse-t-il la garder toujours ainsi, veiller sur elle plus jalousement que sur son trophée et n'oublier jamais que si, comme celui-ci, elle est précieuse, elle est, comme celui-ci, fragile.

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

Près du législateur

On s'est fort amusé aux Etats-Unis de l'histoire de ce garçon de table, au restaurant des parlementaires, — sénateurs ou congressistes, — à Washington, qui échappa en pleine salle à manger un flacon de whisky sur les tuiles du parquet, avec le résultat qu'on imagine. Tout le monde fit semblant de n'avoir rien vu, mais presque tout le monde sourit, — sauf les partisans de la "sécheresse" absolue. De l'alcool répandu sur le parquet de l'enceinte même où l'on a voté la loi Volstead! On s'amuse moins, par le temps qui court, des révélations qu'un sénateur, M. Brookhart, représentant de l'Iowa, vient de faire au sujet de la consommation des spiritueux dans des réunions quasi-officielles, à Washington. Le sénateur Howell, du Nebraska, dit un jour que l'on buvait outre mesure dans la capitale et qu'il n'était pas rare d'y rencontrer dans les rues des hommes ivres. Invité à préciser, par un personnage officiel, M. Howell hésita. Son collègue, le sénateur Brookhart, répéta en substance ce qu'avait dit M. Howell. Assigné devant un comité du Sénat, il a fourni, lui, des détails inédits, avec des noms et des dates. On l'invita, dit-il, à un dîner offert un jour à tout un groupe de nouveaux sénateurs par un courtier new-yorkais, à Washington même. Il y avait sous une table, dans la pièce où se donnait le banquet, toute une série de fioles d'argent remplies d'alcools de tout genre. Il n'y avait qu'à se pencher pour avoir de quoi boire. M. Brookhart ajoute que les coulissiers, à Washington, sont coutumiers de pareilles réunions et que s'il n'en a rien dit jusqu'ici, c'est qu'il ne voulait pas paraître faire du zèle. Mais puisqu'on l'a presque mis au défi de prouver ses assertions, il les prouve. D'autres sénateurs présents à cette réunion et interrogés à ce sujet ont préféré dire qu'ils ne se rappellent rien de ce banquet, vieux de trois ans, à ce qu'il paraît. Ne rien se rappeler, en pareille circonstance, cela signifie ou que c'est vrai et qu'ils n'en veulent rien dire, ou bien que la chose est d'occurrence ordinaire. Cela témoigne étrangement en faveur de l'observance de la loi Volstead dans les milieux les plus officiels...

Jadis

Un quotidien de Sherbrooke remercie le *Droit* d'avoir signalé le fait que cette ville "malgré son nom anglais, est une ville aux quatre cinquièmes canadienne-française". En effet, sur une population totale de 27,959 habitants, Sherbrooke compte 21,318 Canadiens français, 5,205 personnes de langue anglaise, — Anglais, Ecossais, Irlandais, Anglo-Canadiens, etc; le reste est d'origine étrangère. La situation n'était pas la même, il y a une quarantaine d'années. Et, si nous ne nous trompons, les gens de race et de langue françaises n'en menaient pas alors très large, dans cette ville en ce temps-là toute neuve. Depuis, la situation a changé dans tous les Cantons de l'Est, à Sherbrooke comme ailleurs. L'élément de langue française s'est vigoureusement développé dans cette partie de la province; des comtés en majorité anglais y sont devenus en grande partie canadiens-français, sans heurts, sans friction, par suite du fait que des familles de langue française sont allées s'y établir, achetant des terres aux colons et aux cultivateurs d'origine anglaise ou écossaise. Le résultat, on le constate maintenant. Anglaise de nom, Sherbrooke est en réalité ville de population mixte, où les nôtres sont le plus grand nombre, sans que pour cela les Anglo-Canadiens s'y sentent à l'étroit. Ils y ont, en effet, leur large part dans les affaires et la vie industrielle, dans la politique, dans la vie municipale, ils s'entendent avec nos gens pour travailler d'accord, à la prospérité de la région, l'une des plus riches et des plus belles de l'est canadien. Et cela est un exemple à souligner dans les autres provinces.

G. P.

La nationalisation de la radio et la "Presse"

La *Presse* revient à la charge sur la nationalisation de la radio, dans un article intéressant. On y fait même un aveu candide que M. Du Tremblay pourra apprécier: "Le rôle de la radiodiffusion est dans une large mesure assimilable au rôle de la presse. Or, de même que l'Etat, dans notre société démocratique moderne, ne saurait, sans de graves dangers pour sa propre sécurité et pour le bien-être du peuple, s'emparer de la presse pour lui faire dire tout ce qu'il veut, de même l'Etat ne saurait s'emparer de la radio d'un pays, même sous le prétexte d'utilité publique."

Voilà maintenant que la *Presse* avertit le gouvernement provincial de ne pas acheter les journaux ou de se les attacher par des faveurs! M. Taschereau goûtera sans doute cet avis salutaire.

L'auteur de l'article, pour résumer son argumentation, affirme que la nationalisation peut avoir des inconvénients pires que le système actuel, qu'aux Etats-Unis les manufacturiers ont fabriqué d'excellents appareils récepteurs et émetteurs, et qu'ils savent rendre leurs programmes attrayants, que le succès rencontré en radiophonie par les Américains peut se répéter au Canada. L'auteur fait aussi remarquer qu'en Allemagne, la nationalisation a produit sans doute d'excellents résultats, mais qu'il existe des compagnies privées contrôlées financièrement par l'Etat et qui rendent de grands services.

L'auteur accuse la *British Broadcasting*, qui a le monopole de la radio en Angleterre, de donner de trop bons programmes, alros que les gens en voudraient de moins relevés. Il dit ensuite que la nationalisation éliminera l'annonce commerciale, principale source de revenus et qu'en définitive, c'est le consommateur qui paiera, par une taxe plus élevée.

Le fait que les Américains font de bons appareils n'est pas une preuve très concluante contre la nationalisation au Canada. Quant aux arguments contre les dangers de la nationalisation, ils peuvent avoir du bon. Les économistes discutent ce point depuis quelques siècles et il ne paraît pas qu'ils en soient plus avancés.

Mais ce qui intéresse les radiophiles canadiens, ce n'est pas tant ce qu'on a pu faire dans les autres pays, que de savoir comment on peut en arriver à donner à toute la population les avantages du service public qui s'appelle la radio, et des programmes intéressants et instructifs. Or, la *Presse* ne nous a pas indiqué encore comment elle pourrait bien y arriver.

Nous ne prétendons pas que la nationalisation est sans danger; nous ne venons pas affirmer qu'elle offre tous les avantages, mais nous disons qu'elle est la seule alternative qui reste au Canada s'il veut étendre le service public de la radio à toutes les parties du pays et assurer des programmes d'une valeur réelle. Et c'est précisément ce que la *Presse* évite soigneusement de discuter, et le seul problème à résoudre.

Exposons encore une fois pour les sourds qui ne veulent pas entendre quelle est la situation de la radio au Canada.

Le Canada ne peut disposer, pour fins de radiophonie, que de six longueurs d'ondes.

Sur ces six longueurs d'ondes, il ne peut pas y avoir plus que sept à huit postes d'une puissance, mettons, de cinq kilowatts, à opérer en même temps, à cause de l'hétérodyne qui se propage à d'énormes distances. Or, des postes de cette puissance seraient totalement insuffisants pour donner à tout le Canada les avantages de la radiophonie. Il y a donc deux solutions: ne construire que des postes de minime puissance, qui, ayant un hétérodyne moins étendu, peuvent être construits en plus grand nombre, ou construire des postes ultra-puissants.

Si l'on construit des postes de faible puissance,, on aura la situation qui prévalait avant l'ouverture du nouveau poste de la *Presse*. Quelques villes seront desservies, et les campagnes s'en passeront. Car le nombre de ces postes restera nécessairement très limité. Leur hétérodyne ayant une portée vingt fois plus grande que l'audibilité des sons transmis.

Il ne reste donc qu'une alternative: ériger des postes ultra-puissants de 50 kilowatts environ. Ces transmetteurs couvriraient un rayon assez étendu pour desservir à peu près tout le pays, en tout cas toutes les régions actuellement habitées. Ils auraient en plus l'avantage d'être entendus dans les milieux américains et de contrebalancer la campagne de publicité et d'éducation américanisante que les postes américains font au Canada. Ils seraient un excellent agent de publicité tant au point de vue commercial que touristique.

Il reste à décider par qui seront opérés ces postes.

La *Presse* nous affirme que l'opération de pareils postes serait extrêmement coûteuse. Or, avec un poste de 1 kilowatt et demi, d'une valeur commerciale à peu près nulle, qui lui a coûté, mettons $35,000, la *Presse* n'a pu nous donner que des programmes médiocres, non parce que les bons artistes font défaut, mais parce qu'elle ne retirait pas suffisamment de revenus pour payer des programmes de quelque valeur. Et la chose se comprend facilement. La région que dessert son poste n'a pas la densité et la richesse suffisantes pour commander des recettes considérables et justifier les annonceurs de payer la forte somme, surtout quand les journaux exigent déjà un budget de publicité très élevé.

Et d'ailleurs, lorsqu'un poste retire ses revenus des annonceurs, il est forcé de se plier à leur fantaisie avec des résultats souvent désastreux, comme les radiophiles montréalais en ont trop souvent fait la triste expérience.

Si la *Presse*, avec un poste de 1 kilowatt et demi, ne peut donner que des programmes ennuyeux, comment s'y prendra-t-elle pour donner de bons programmes avec un poste de 50 kilowatts, dix fois plus coûteux d'achat et d'opération? Elle a fait un effort spécial lors de l'inauguration de son nouveau poste pour relever ses programmes. Mais depuis, elle est retombée au même niveau qu'auparavant, au point que ses meilleurs programmes sont des concerts de gramophone. Elle est même obligée pour rencontrer ses dépenses de se raccorder à des chaînes américaines.

On amène le grand argument que la nationalisation va coûter extrêmement cher. Ce ne sera toujours pas dans le coût de rachat des postes existants.La très grande majorité de ces postes sont démodés et ne commandent pas un très haut prix. Le gouvernement n'est même pas obligé de les racheter, car le permis d'irradier n'est donné que pour un an et sans aucune garantie de la part du gouvernement. Ce dernier pourrait légalement ne rien racheter du tout et il lui suffirait, l'année expirée, de ne plus renouveler les permis. Si la *Presse* craint pour l'argent des contribuables, elle n'a qu'à demander au gouvernement de s'en tenir strictement à la loi.

On parle du contrôle fédéral comme d'un croque-mitaine. En réalité, le gouvernement fédéral contrôlera la radio moins qu'à l'heure actuelle, puisque chaque province aura le contrôle absolu des programmes.

MARC ONI

LE *DEVOIR* DE LUNDI

Lundi, Jour d'Actions de Grâces et anniversaire de l'armistice, le *Devoir* paraîtra de bonne heure dans le cours de l'avant-midi. Nos bureaux fermeront à midi et demi.

Nos régimes matrimoniaux

La communauté, régime impopulaire — Comment la restaurer — Injustice flagrante de la séparation de biens envers la femme

(par M. Paul Paquette)

La commission d'enquête sur la situation juridique de la femme québécoise siégera à Montréal la semaine prochaine. Ceci donne une actualité nouvelle aux observations que nous communique, sous les titres ci-dessus, un praticien d'expérience, M. Paul Paquette:

Il y a, dans la province de Québec, trois régimes matrimoniaux: la communauté de biens, la séparation de biens et l'exclusion de communauté. Laissons de côté l'exclusion de communauté qui n'est presque jamais adoptée et qui ne présente du reste aucun intérêt, pour ne parler que des deux autres régimes.

La communauté est notre régime légal, celui qui existe entre des époux se mariant sans contrat de mariage et étant alors présumés légalement préférer ce régime.

Quant à la séparation de biens, elle ne peut exister entre les conjoints que par un contrat de mariage ou par un jugement.

Ces deux régimes, tels qu'organisés par notre Code Civil, sont-ils conformes aux idées, aux goûts et aux besoins actuels? Conviennent-ils également à chacun des époux? Sont-ils justes et équitables autant pour l'un que pour l'autre? Y a-t-il lieu de les améliorer, de les perfectionner, de les amender? Voilà les questions auxquelles je vais tenter de répondre.

* * *

Lors de la mise en vigueur du Code Civil, en 1866, la communauté de biens, telle qu'elle fut alors édictée, devait être considérée comme le meilleur régime et était sans doute agréée par la grande majorité des époux.

De nos jours, au contraire, elle est devenue le régime matrimonial le plus impopulaire. Chaque jour voit diminuer son crédit. Dans les villes, il n'est pas même question de l'adopter dans les contrats de mariage; on n'y pense plus. A la campagne, quand on ne lui préfère pas la séparation de biens, on a toujours soin de la corriger et de l'amender, en la réduisant aux acquets, c'est-à-dire aux économies réalisées par les époux durant le mariage. On peut affirmer qu'avant longtemps, à moins d'une intervention opportune et efficace de la part du législateur, le régime lui-même, avec ses diverses formes, sera tombé dans une complète désuétude. Et avec lui se trouvera à disparaître une forte partie de notre patrimoine juridique d'origine française.

Diverses causes ont amené ce résultat. Je crois que les principales se trouvent dans la loi elle-même qui régit la communauté.

Ce sont d'abord les dispositions qui font tomber dans la communauté tout le mobilier personnel des époux.

Ensuite, ce sont celles qui enlèvent à la femme l'administration de ses biens personnels, meubles ou immeubles, pour la confier exclusivement au mari.

Lorsque le code civil est devenu en vigueur, la fortune individuelle était plutôt restreinte et elle était surtout immobilière. La communauté légale pouvait alors convenir à la plupart des époux. Leur apport mobilier étant très peu considérable, et d'un autre côté, leur apport immobilier leur restant propre en vertu de la loi, ils risquaient très peu en adoptant ce régime qui ne mettait pratiquement en commun que les seules économies réalisées durant le mariage.

Mais aujourd'hui tout est changé. La fortune mobilère l'emporte de beaucoup sur la fortune immobilière. Les plus grosses successions se composent bien souvent presqu'exclusivement de titres de créances, d'actions et d'obligations de compagnies. D'une façon générale, on peut dire que les biens personnels apportés par les époux en se mariant, ou ceux qui leur viendront plus tard par donation ou succession, consistent surtout en valeurs mobilières. Or, en adoptant le régime de la communauté légale, chacun des conjoints se trouverait, par le seul effet de la loi, à aliéner au profit de l'autre la moitié de telles valeurs. Evidemment, les futurs époux et leurs parents ne peuvent consentir à une telle aliénation. Et l'on préfère alors de plus en plus se marier sous le régime de la séparation de biens, quoique ce régime comporte de sérieux désavantages pour la femme.

Que conclure de là, si ce n'est que l'actif de la communauté ne devrait plus comprendre le mobilier personnel des époux et devrait être limité aux seuls biens gagnés par eux durant le mariage. On aurait alors, comme régime légal, la communauté réduite aux acquets. C'est ce régime qui est presque universellement adopté en France et en Belgique. C'est certainement celui qui est le plus juste et le plus équitable. Dans notre province, régie en grande partie par des lois françaises, il devrait nécessairement, d'une façon générale, convenir à la plupart des époux.

Déjà en faveur dans nos campagnes, il y deviendrait encore plus populaire. Et dans les villes, il pourrait faire avec succès contrepoids au régime de la séparation de biens, qui est loin de mériter la popularité dont il jouit, pourvu toutefois que le législateur y ajoute un autre amendement, en accordant à la femme mariée sous le régime de la communauté l'administration et la libre jouissance de ses biens personnels.

C'est un fait indéniable que, de nos jours, la jeune fille qui se marie désire garder l'administration de ses biens personnels. Et ce désir est partagé par ses parents et par tous ceux qui plus tard l'institueront leur héritière. Or, la communauté de biens ne pourra reconquérir la faveur populaire, qu'en respectant ce désir qui, du reste, n'a rien d'illégitime. Si le législateur a trouvé bon d'accorder à la femme mariée sous le régime de la séparation l'administration de ses biens, quelle raison sérieuse aurait-il de la refuser à la femme mariée sous le régime de la communauté. Si l'exercice d'un tel droit par la femme mariée sous le régime de la séparation n'a rien de contraire à l'ordre public, ni de dangereux pour la paix familiale, pourquoi en serait-il autrement quand ce droit serait exercé par la femme mariée sous le régime de la communauté?

Pour nous résumer, disons donc que le législateur, s'il veut restaurer la communauté de biens et l'empêcher de disparaître entièrement, devrait décréter deux choses:

1o—La réduction de l'actif de la communauté aux seuls acquets des époux;

2o—L'octroi à la femme mariée sous le régime de la communauté de la libre administration de ses biens personnels.

* * *

Parlons maintenant du régime de la séparation de biens.

De tous les griefs que la femme mariée en cette province peut avoir contre nos lois civiles, il n'en est pas, que je sache, de plus réels, de plus sérieux, de mieux fondés, que ceux résultant des dispositions du Code Civil relatives à la séparation de biens. Notre régime de séparation constitue une injustice flagrante envers la femme. Le seul avantage qu'il lui procure, c'est l'administration de ses biens personnels et la libre jouissance de ses revenus. Mais cet avantage pourrait aussi bien être obtenu en amendant convenablement, comme on vient de le voir, notre régime de communauté.

La femme séparée de biens, durant le mariage, ne gagne rien, n'acquiert rien. Toutes les économies sont réalisées par le mari et appartiennent à ce dernier. Il ne peut même avantager sa femme de son vivant; la loi le lui défend; et s'il le fait, c'est en contravention avec la loi.

Qu'importent les labeurs, le dévouement, les sacrifices de la femme, sa vie de souffrances et de privations! La loi reste indifférente à tout cela. Elle n'accorde rien à la femme séparée de biens, pas même le salaire d'une servante. Et si, ne possédant pas de biens personnels, elle vient à mourir avant son mari, elle n'a rien, absolument rien à léguer aux personnes qui lui sont chères.

Un notaire est un jour appelé au chevet d'une femme mourante, pour recevoir son testament. Elle est mère d'une nombreuse famille; son mari vit encore. Elle fait part au notaire de ses dernières volontés. Sa moitié ira à ses enfants; celle de son mari étant amplement suffisante pour ses besoins; à titre de souvenir, elle lègue une certaine somme à sa mère; elle en lègue une autre à sa sœur à titre de récompense pour services rendus;

(*Suite à la page 2*)

Notre Concours

Tousignant Frère Ltée offre $5.00 de marchandises

La maison Tousignant Frère, Ltée, marchands de beurre et fromage, nous présente aussi son prix pour le concours du "Devoir":

Messieurs,

Notre maison désire profiter de votre concours actuel des noms de l'histoire du Canada pour offrir à l'un de vos concurrents un bon pour $5 de marchandises.

C'est une légère contribution de notre part au succès de l'initiative que le "Devoir" a prise en organisant son intéressant concours.

Vos dévoués,
(Signé)
Tousignant Frère, Ltée.

Le dernier rébus ne paraît pas encore aujourd'hui dans notre journal. Mais, il est probable que la semaine prochaine...

L'EXPEDITION McALPINE — Quelques photos concernant l'expédition McAlpine qui fut perdue huit semaines dans les solitudes glacées du Nord. 1) Le "Maud qui hiverne à la baie Cambridge et dont l'appareil de radio a annoncé au monde que l'expédition était retrouvée. 2) Le type de tente en peau de caribou qui a dû servir aux membres de l'expédition alors qu'on les ramenait vers la civilisation. 3) Le colonel C. D. H. MacAlpine.

La Floride
et
autres pays chauds

Cottages et appartements à louer.

Chambres aux hôtels retenues.

Passeports pour entrer aux Etats-Unis.

Billets de bateaux et de chemins de fer aux tarifs officiels.

Consultez-nous avant d'entreprendre votre prochain voyage.

Voyages Hone
55, rue St-Jacques Ouest
Tél. HArb. 3284

PÉRODEAU 15 ANS

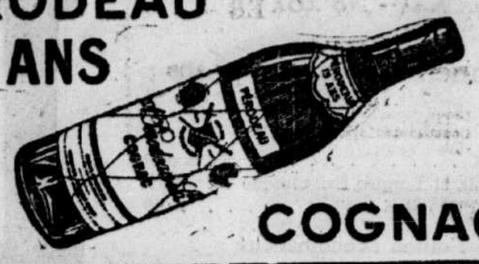

COGNAC

EL PIETTO HAVANA

Doux et aromatique

Perfectos 10c
"Sous papier d'or et d'argent" :
Conchas
Panetelas
Coronas
2 pour 25¢
Invincible supérieur 15c

Garanti 100% de filasse Havane importée.

EL PIETTO - HAVANA

Si votre fournisseur n'en a pas, écrivez-nous.

J.-E. PIETTE & FRERE
MANUFACTURIERS
4377, rue Drolet — — MONTREAL
Tél. BElair 5090

Nos régimes matrimoniaux

(Suite de la première page)

enfin une dernière somme est destinée à ses funérailles, services et messes. Le notaire examine attentivement le contrat de mariage qu'il se fait apporter. Il y constate les clauses suivantes: séparation de biens; donation du ménage à la femme avec la clause de retour ordinaire; donation à la future épouse d'une somme d'argent, mais seulement au cas du prédécès du mari. — Avez-vous des biens personnels? demande-t-il à la testatrice. —Non, pas d'autres que ceux que nous avons gagnés ensemble; vous les connaissez; vous avez nos affaires. — Mais, Madame, votre régime matrimonial est la séparation de biens et tous les biens sont au nom de votre mari. Par conséquent..... Cruelle surprise pour la femme qui n'avait pas même soupçonné encore une telle conséquence de son régime matrimonial. — Mais, Monsieur le notaire, voulez-vous dire que je ne possède rien et qu'en conséquence je n'ai pas besoin de faire un testament? Serait-il possible qu'après avoir tant travaillé et tant ménagé, je n'aie aucune part dans les économies que nous avons faites? Non, la loi ne peut décréter cela; ce serait inique... C'était pourtant l'exacte vérité. La pauvre femme dut finalement le reconnaître et à ses souffrances physiques vint s'ajouter cette angoisse morale, plus poignante encore peut-être, de constater, que vivant maintenant dans une aisance à laquelle elle avait tant contribué, elle ne possédait cependant rien et qu'arrivée au terme de sa vie, elle ne pouvait pas même disposer d'une somme d'argent pour faire prier pour elle.

C'est pourtant un principe élémentaire de justice que les biens acquis et gagnés par les époux durant le mariage, devraient appartenir également à l'un et à l'autre. Ils sont tous les deux collaborateurs d'une seule et même oeuvre: la famille. Assurer le bien-être moral et matériel de cette dernière, c'est le but commun de leurs travaux, de leurs sacrifices, de leurs pensées, de leurs sentiments, de leur vie tout entière. Et qui pourra prétendre que dans la poursuite de cette fin, les activités du mari, en fin de compte et d'une manière générale, l'emportent sur celles de la femme, en importance ou en fécondité? Pourquoi donc le législateur a-t-il traité si différemment les époux en organisant le régime de la séparation de biens? Pourquoi avoir permis que les économies réalisées restent et appartiennent exclusivement au mari? Pourquoi avoir privé de toute rémunération le labeur pourtant si fécond de la femme?

Sans doute, le législateur ne pouvait prévoir que ce régime deviendrait un jour si populaire et il était justifiable de supposer qu'au contraire il ne serait adopté, comme en France et en Belgique, que par des époux également riches et comptant peu sur les économies futures. Mais alors, il s'est donc lourdement trompé, et se trouvant maintenant en présence de son erreur, il ne devrait avoir d'autre chose à faire que de chercher à la réparer.

On dira peut-être qu'il est possible de remédier aux inconvénients de ce régime dans le contrat de mariage, au moyen de donations faites à la future épouse, et qu'ensuite, la loi Pérodeau a été passée surtout dans ce but.

Dans un contrat de mariage, il est vrai, le futur époux peut faire à la future épouse des donations entrevifs ou des donations à cause de mort. Or ces dernières, pas plus que la loi Pérodeau, ne peuvent être utiles à la femme, durant l'existence du régime de la séparation de biens, puisqu'elles ne commencent à s'appliquer qu'à la cessation de ce régime; et ensuite elles ne profitent à la femme que dans le cas seulement où elle survit à son mari. Elles servent alors à atténuer, d'une façon souvent fort imparfaite, l'une des conséquences injustes du régime: l'état précaire de la femme après le décès de son mari sans testament.

Quant aux donations entrevifs, elles se font très rarement. D'ordinaire, le futur époux les voit d'un mauvais oeil; elles peuvent diminuer son crédit et devenir pour lui une source d'ennuis et d'embarras. Quand il les stipule, il a soin de toujours y joindre une clause de retour, au cas du prédécès de sa femme. D'ailleurs, ce n'est presque jamais dans le but de rendre justice à sa femme qu'il use de cette apparente générosité. Loin de là, son but est tout autre. Il n'a en prévision qu'une chose: pouvoir l'enrichir plus tard au détriment de ses créanciers au moyen de ces donations. C'est là un véritable abus de la loi. — "Notaire, nous dit-on, je suis en affaires ou je puis le devenir; mettez dans le contrat une clause qui nous protège; vous savez, s'il arrivait quelque accident, nous ne voulons pas tout perdre". Ce qui veut dire que le futur époux veut faire à la future épouse une donation entrevifs d'une certaine somme d'argent payable à demande ou d'une certaine rente; laquelle somme ou rente ne sera en totalité exigible par la femme qu'au cas de faillite du mari. La femme sera alors mise sur le même pied que les créanciers chirographaires et partagera avec eux au prorata de sa créance. Et le mari pourra ensuite jouir impunément de la somme ainsi dérobée à ses créanciers ou même encore, s'il le désire, continuer le même commerce au nom de sa femme.

Comme on le voit, les donations entrevifs qui se stipulent ordinairement dans les contrats de mariage, pas plus que les donations à cause de mort ou la loi Pérodeau, ne sauraient réparer l'injustice faite à la femme par notre régime de séparation de biens.

D'où vient la popularité de ce régime? Et s'il est si injuste pour la femme, comment se fait-il que la future épouse elle-même semble presque toujours le préférer?

Ce régime est devenu dans les centres surtout, une coutume, une mode. La première cause de cet engoûment est le discrédit où est tombée la communauté pour les raisons indiquées plus haut. Ensuite l'ensemble complexe des dispositions de la communauté, rendant difficile et coûteux le règlement d'une succession, y est pour beaucoup. La séparation de biens est évidemment le régime le plus simple, le plus facile, le plus clair. Comment en serait-il autrement, puisque, en cas de décès de l'un des époux, il n'y a pas de partage à faire; le tout appartenant au mari ou à sa succession. Mais il est une autre cause qui, peut-être plus que toute autre, a contribué à populariser le régime de la séparation de biens: c'est la facilité qu'il procure au mari de mettre, en dépit de la loi, ses biens au nom de sa femme, et de les soustraire ainsi presque toujours aux atteintes de ses créanciers.

Quant à la future épouse, si elle a des biens personnels, elle préfère ce régime, pour avoir le droit de les administrer et d'en jouir librement. Et si elle n'en possède pas, elle accepte encore la séparation uniquement pour suivre la coutume établie.

D'ailleurs, ce n'est que plus tard qu'elle découvrira et ressentira les inconvénients du régime, lorsque, par exemple, voulant avantager par testament ses enfants ou ses parents, au cas du convoi en seconde noces de son mari, elle s'apercevra qu'elle ne possède rien et que tout appartient à son conjoint. C'est alors qu'elle comprendra, pour en être devenue la victime, l'injustice profonde du régime matrimonial qu'elle a adopté. Elle ne récriminera peut-être pas; elle préférera souffrir en silence, pour ne pas troubler la paix et l'harmonie familiale. Du reste, à quoi serviraient ses protestations et ses plaintes? Absolument inutiles et superflues pour elle-même, elles ne pourraient pas davantage servir de leçon à d'autres. Contre une coutume aussi fortement établie qu'est la séparation de biens, il n'y a que le législateur qui puisse efficacement réagir. Lui seul peut redresser les griefs et réparer l'injustice. Il en est du reste responsable, bien qu'involontairement. C'est lui qui a organisé le régime. S'il avait prévu l'avenir, il aurait à coup sûr légiféré autrement. A lui donc de corriger son erreur, en amendant la loi. Par quels moyens et dans quel sens y parviendra-t-il? Il semble que cette grave question relève directement de la Commission qui vient d'être nommée pour étudier la condition juridique de la femme dans cette province. Le problème est peut-être difficile, mais il n'est certes pas insoluble.

Paul PAQUETTE, notaire

Fédération des oeuvres sociales de santé

HYGIENE DENTAIRE

Les membres de la profession dentaire viennent de tenir un congrès qui a été couronné d'un grand succès. Parmi les questions qu'on y a étudiées il en est une qui a retenu particulièrement l'attention et qui intéresse toute la population, c'est de l'hygiène dentaire.

L'hygiène dentaire se propose la formation et la conservation des dents. Or, il y a une maladie qui attaque la dent, qui tend même à la détruire et qui est malheureusement très répandue, c'est la carie dentaire. Le docteur J. Nolin, une autorité en ces matières, est allé même jusqu'à déclarer que 98% de nos enfants des écoles souffrent déjà de cette maladie à un état plus ou moins avancé. De fait, il est reconnu par tous que bien rares sont les personnes d'âge adulte qui ont toutes leurs dents dans un état parfait.

Or, la carie dentaire n'est pas simplement une maladie locale n'intéressant que les dents, mais c'est une maladie générale exerçant une influence plus ou moins désastreuse sur l'ensemble de l'organisme. Il est facile de s'en rendre compte. La carie constitue une porte d'entrée par où pénètre dans le sang les produits toxiques de la vie microbienne qui pullulent au niveau de la cavité. De plus, la carie dentaire nuit à une mastication des aliments et, partont, à une digestion et à une assimilation normales. Il en résulte une diminution plus ou moins marquée de la résistance de l'organisme vis-à-vis n'importe quelle maladie. On le voit, la prévention de la carie dentaire est d'une grande importance.

C'est à la solution de ce problème, qui intéresse hautement toute la population, que veut maintenant s'attacher la profession dentaire. Elle mérite de ce fait, pour cette nouvelle preuve d'altruisme bien conçu les plus chaleureuses félicitations de tous.

La Fédération des oeuvres sociales de la santé désire coopérer à un mouvement aussi louable. En juin dernier, lors de la grande exposition d'hygiène qu'elle a tenu dans le vaste édifice mis généreusement à sa disposition par la maison J.-B. Baillargeon, un kiosque a été mis à la disposition de la profession dentaire pour démontrer l'importance de l'hygiène de la bouche. De plus, un film éducateur a été exposé aux milliers d'enfants de nos écoles qui sont venus à l'exposition par un conférencier aussi éloquent qu'érudit, le Dr J.-F. Perreault. Cette aide, la Fédération entend la continuer dans la pleine mesure de ses capacités.

Nous formons aussi des voeux pour que nos autorités publiques donnent leur pleine adhésion à une campagne d'éducation appelée à rendre de si grands services.

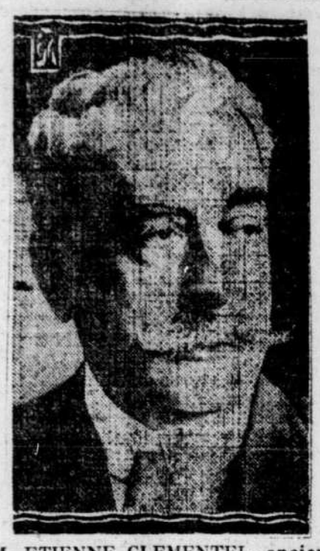

M. ETIENNE CLEMENTEL, ancien ministre des finances, n'a pu réussir à former un cabinet pour succéder à celui de M. Briand, en France.

Les exportations japonaises de farine

Kobé, — Les exportations japonaises de farine de blé des six premiers mois de cette année ont représenté un volume de 5,566,857 sacs de 40 livres. C'est là une forte augmentation sur la période équivalente de l'année dernière, et 633,-143 sacs seulement de moins que le total de la même année — qui avait constitué un record — et il y a aussi un contraste marqué avec les 2,380,000 sacs exportés durant la première moitié de 1928. Il est évident qu'un autre record sera atteint cette année, quoiqu'on s'attende que les achats de la Chine durant le second semestre seront influencés par la saison aussi bien que par l'augmentation de la production du blé en ce pays. La baisse du cours de l'argent nuira probablement à de gros achats et, comme résultat, on ne prévoit pas que les exportations de farine à la Chine soient aussi considérables que durant le premier semestre. En valeur, les expéditions de farine des six premiers mois de l'année courante ont représenté 18,-248,487 yen — un gain de 8,561,-000 yen, ou de 88.4 % sur la période équivalente de 1928. La Chine et le territoire prêté de Kwantung furent les principales destinations.

Le blé étranger importé au Japon durant les six mois en question valait 48,569,414 yen, une augmentation de 4,738,000 yen ou de 10.8% sur la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation fut causée par les exportations exceptionnellement considérables de farine, pour la fabrication de laquelle de fortes quantités de blé étranger furent utilisées. Le Canada, les Etats-Unis et l'Australie furent les principales sources d'approvisionnement.

Le presbytère et plusieurs maisons incendiés à la Rivière-au-Renard

Québec, 9 (D.N.C.) — M. l'abbé Elias Morris, curé à Rivière-au-Renard, Gaspé, vient d'être éprouvé grandement par une conflagration qui a rasé son presbytère et qui a aussi détruit l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, la résidence de M André Plourde ainsi que d'autres maisons. Les pertes sont de quelques milliers de dollars. Cette paroisse, qui date de 1860 et qui compte dix-huit cents fidèles, est dotée d'un couvent, dirigé par les Sœurs du Rosaire, qui a difficilement échappé aux flammes.

Des forêts pour les scieries

Québec, 9 (D. N. C.) — Le gouvernement a mis en vigueur un règlement relatif à l'affermage des réserves forestières pour les scieries.

Le 12 décembre prochain, une réserve forestière dont la superficie est de 50 milles et qui se trouve sur la rivière Sainte-Marguerite (Saguenay) sera concédée ainsi dans l'intérêt des propriétaires de scieries.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. : HArbour 1241*).

LA PIPE Cavité

fume mieux et est plus propre que toutes les pipes à tube et à canule. Essayez-la.

Chez les marchands ou par la poste:

No 1, $1.00; No 2, 50c.

E.-N. CUSSON
7062, St-Denis, Montréal

La Cavité — pas de tube

ILES CANARIES — MAROC — GIBRALTAR — ITALIE — ESPAGNE — ALGERIE — GRECE — TURQUIE — SYRIE — PALESTINE — EGYPTE — SICILE — FRANCE

LES VOYAGES HONE ANNONCENT LEUR 3e CROISIERE ANNUELLE EN MEDITERRANEE Avec visite de la TERRE SAINTE

Départ de New-York le 12 FEVRIER 1930

par le luxueux paquebot FRANCE, de la Cie Gle Transatlantique.

La Palestine et la Syrie en automobiles particulières

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser sans retard aux

Directeurs et Organisateurs:
LES VOYAGES HONE
55, rue ST-JACQUES Ouest
MONTREAL

Avec une BULOVA vous aurez toujours à temps.
Boîtiers à l'épreuve de la poussière.
Nous échangeons les montres.

ROY & FRERE
BIJOUTIERS-JOAILLIERS
1658, Avenue Mont-Royal Est

Notre bandage herniaire

vous donnera entière satisfaction. Demandez notre questionnaire sur la hernie.

Assortiment complet de bandages herniaires, ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc. Spécialité: Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité. Chaises pour invalides à vendre ou à louer.

C. MARTIN
48 et 50 Est rue Craig
Tél. HArbour 3727 - Dépt DE

REPAS COMPLET
"Plate Lunch" à 50c.
servi de 12 h. à 2.30 h.
chez
Richelieu & Drolet
1284 Saint-Denis

Chez Bousquet

L'optique se confine aux ordonnances des médecins, exécutées avec la plus minutieuse attention, sous la surveillance de notre Monsieur J.-L.-Arthur Bousquet, OPTOMETRISTE.

Voyez nos nouvelles montures de verres, en or blanc gravé.

Scott & Bousquet FRERES LIMITEE
921 Est, rue Ste-Catherine
Succursale:
6562 rue St-Hubert

SPECIALISTE
AL. BENOIT-BENOIT
DOCTEUR EN OPTIQUE
DE PHILADELPHIE
1617 St-Denis - Montréal - Tél. HA. 0732
En face du théâtre.

Remerciements

Madame Napoléon Hudon et la famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Napoléon Hudon.

Avis de décès

DE LORIMIER — A Montréal, le 8 novembre 1929 à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé à sa résidence, 3533 Avenue du Parc, Monsieur Stephen Ambroise de Lorimier, marchand de la rue Notre-Dame. Avis des funérailles plus tard.

– Nécrologie –

BERGERON. — A Montréal, le 6, à 38 ans, Mme Henri Bergeron, née Victoria Nicholas.
BISSONNET. — A Montréal, le 6, à 62 ans, Louis-Azarie Bissonnet.
BRUNEAU. — A Montréal, le 7, à 47 ans J.-Elie Bruneau.
CHARETTE. — A Saint-Benoit, à 85 ans, M. Arnéus Charette.
DESNOYERS. — A Montréal, le 8, à 72 ans, F.-X. Desnoyers.
DOUVILLE. — A Saint-Thuribe, comté Portneuf, le 1r, à 80 ans, Philias Douville.
DUPUIS. — A Montréal, le 8, à 46 ans, Marie-Séphora Touchette, épouse de Joseph-Arthur Dupuis.
GARIEPY. — A Montréal, le 8, à 42 ans, Armand Gariépy.
GIROUX. — A Montréal, le 7, à 77 ans, Axilda Lauzon, épouse de W.-Octave Giroux.
GUENETTE. — A Montréal, le 7, à 82 ans, Henriette Dion, épouse de feu F.-X. Guénette.
LACOMBE. — A Montréal, le 7, à 78 ans, Angélique Dubois, épouse en deuxièmes noces d'Augustin Lacombe.
LAMBERT — A Pont-Viau, le 7, à 38 ans, Mme Rodolphe Lambert, née Amanda Sarrazin.
LAURIN. — A Saint-Laurent, le 7, à 75 ans, Euphémie Crevier, épouse de feu Alphonse Laurin.
MAILHIOT. — A Montréal, le 6, à 66 ans, Palmyre Julien, épouse de Pierre Mailhiot.
PREVOST. — A Nominingue, le 7, Ida Corbeille, à 73 ans, épouse de Cléophas Prévost.
ROBERT. — A Montréal, le 7, à 42 ans, Mme Rosario Robert, née Dorilla Renaud.
SAINT-DENIS. — A Montréal, le 6, à 52 ans, E.-M. Saint-Denis.
TANGUAY. — A Montréal, le 9, à 34 ans, Mlle Maria Tanguay, fille de M. Alex. Tanguay et d'Alexina Côté.

Directeur de funérailles
Geo. VANDELAC
Service d'ambulance
Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes funèbres et Assurance funéraire
Wilbank 7115
Sympathies Service
2630, Notre-Dame Ouest

Docteurs, Consultez ! ! !
ETABLISSEMENTS GAIFFE, GALLOT & PILON
34, Blvd de Vaugirard — Paris XVème
Rayons X, Diathermies
Electrothérapie

GALLOIS & CIE
34, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violets, Infra-Rouges
Lampes asciatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un Ingénieur électricien-radiologiste
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis - HA. 2357
MONTREAL.

COLLECTION STELLA

Jolis romans pour la famille et les jeunes filles. Volumes de 150 à 200 pages, sous couverture illustrée et en couleurs.

L'unité 15s franco. La douzaine $1.50.

Les 60 titres AU COMPTOIR $5.00
PAR LA POSTE:—
(Province de Québec) $5.50
Ontario $5.75
Manitoba $6.00
Saskatchewan . . . $6.25
Alberta $6.50

AIGUEPERSE, M. —Marguerite
ALANIC, Mathilde — Les Espérances
ARDEL, Henri—Deux Amours
BRADA — La Branche de Romarin
BRETE, Jean de la — Rêver et Vivre
BRUYERE, André — Le Château des Tempêtes — Le Prince d'Ombre
BURNHAM, Clara-Louise — Porte à Porte
CARO, Mme — Idylle nuptiale
CHAMPOL — Le Crime de Mlle Bouillaud Noëlle
COULOMB, Jeanne de — La Maison sur le Roc
DOURLIAC, H.-A. — Quand l'Amour vient
DREYER, Antony — Pour sauver Denise!
DUBARRY, André — La Mission de Marie-Ange
FLEURIOT, Zénaïde — Marga — Ce pauvre vieux — Petite Belle
FLORAN, Mary — Femme de Lettres — Orgueil vaincu — Riche ou Aimée?
FRANCIS, M.-E. — La Rose bleue
GACHONS, Jacques des —Comme une terre sans eau...
GOURDON, Pierre — Accusée
GRANDCHAMP, Jacques — Le Coeur n'oublie pas — Maldonne — Pardonner — Les Trônes s'écroulent
HUNGERFORD, Mrs — Chloé
JUNKA, Paul — Petite Maison, grand bonheur
KERANY, L. de — Pignon sur Rue
LAFONTAINE — La Servante
LESCOT, Madame — Mariages d'aujourd'hui
MAGNAY, William — Un coup de foudre
MALTRAVERS, Raoul — Chimère et Vérité
MERCEY, Suzanne — Jocelyne
MONTHEAS, Jean de — Un héritage
NOEL, Lady A. — Un Lâche
PEARD, Fr. M. — L'Irrésolue
SAINT-ROMAIN, Jean —L'Embardée
SANDY, Isabelle — Maryla
SCHULTZ, Yvonne — Le Mari de Viviane
SOY, Emmanuel — L'Amour en deuil
STAR, René — La Conquête d'un Coeur
THIERY, Jean — A grande vitesse — L'Idée de Suzy
THIERY, Jean et MARTIAL — Une heure sonnera
TINSEAU, Léon de — La Finale de la Symphonie
TRILBY, T. — Arlette, jeune fille moderne — Le droit d'aimer — L'Inutile sacrifice — La Petiote — La Roue du Moulin — La Transfuge — Une toute petite aventure
ULBACH, L. — Monsieur et Madame Fernel
VERZINE, Camille de — Les Yeux clairs
WAILLY, M. de — Coeur d'or — L'Oiseau blanc
WILLIAMSON, M.-C.—Le Jour de son mariage

Service de Librairie du DEVOIR
430, Notre-Dame Est, Montréal.

Les formalités du tarif en Suisse

Rotterdam. — Pour l'expédition des marchandises en Suisse, il n'est pas besoin de factures consulaires, de certificats d'origine ou de certificats de valeur. Ce n'est que dans le cas d'un nombre limité de produits spécifiques que des certificats spéciaux sont nécessaires, quoique lors du dédouanement des marchandises l'importateur doive remplir des formules de déclaration fournissant des détails sur la variété des produits, leur pays d'origine, leurs poids net et brut, les marques et les numéro des colis, ainsi que la valeur du contenu en francs suisses. Cette dernière comprend le prix d'achat des marchandises au port d'expédition, plus les frais de transport jusqu'au port d'entrée en Suisse. C'est pourquoi tous les renseignements doivent être mentionnés sur la facture commerciale qui est envoyée à l'acheteur.

Il n'y a qu'une seule colonne dans le tarif suisse, et les marchandises de tous les pays acquittent le même taux douanier. Celui-ci est toujours prélevé sur le poids brut de l'article, sauf dans le cas des animaux, des ruches et des boîtiers de montres. Dans ces cas le droit est réclamé d'après le nombre d'unités, tandis que certains breuvages alcooliques en fûts sont imposables par litre.

Les échantillons des voyageurs de commerce susceptibles d'être vendus peuvent être importés moyennant permis, ou simplement à la suite d'enregistrement, sans paiement de tout droit d'importation ou de monopole, pourvu que leur pays d'origine accorde un traitement réciproque à la Suisse. Un tel permis d'échantillons est valide pour une période d'une année. Ceux qui n'ont aucune valeur commerciale peuvent être importés en franchise de droit, à l'exception des breuvages et du tabac.

VOLUME XX — No 261 DERNIÈRE HEURE Montréal, samedi 9 novembre 1929

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la *Canadian Press*, de l'*A. B. C.* et de la *C. D. N. A.*

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 10 novembre 1929.
XXV PENTECOTE.
Lever du soleil, 6 h. 51.
Coucher du soleil, 4 h. 37.
Lever de la lune, 2 h. 03.

Nouvelle lune, le 1er, à 7 h. 1 m. du matin.
Premier quart, le 9, à 9 h. 10 m. du matin.
Pleine lune, le 16, à 7 h. 14 m. du soir.
Dernier quart, le 23, à 11 h. 4 m. du matin.
Nouvelle lune, le 30, à 11 h. 48 m. du soir.

— DEMAIN —

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 43.
Même date l'an dernier 41.
Minimum aujourd'hui 25.
Même date l'an dernier 23.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.42. 11 heures a.m. 30.37.
Midi: 30.36.
Chiffres fournis par la maison L.-R. de Meslé, 300A, rue Saint-Denis, Montréal.

L'établissement des Mennonites de Russie au Canada

M. Forke demande à la Saskatchewan de recevoir mille familles — Une conférence aura lieu mardi à Ottawa à ce sujet

Regina, 9 (S.P.C.) — Dans un télégramme au premier ministre Anderson, le ministre de l'immigration, M. Robert Forke, demande à la Saskatchewan d'accueillir un millier de familles mennonites que le gouvernement bolcheviste menace de déporter en Sibérie.

On me presse, par des motifs humanitaires, dit M. Robert Forke dans ce télégramme, de permettre le transport de la Russie au Canada, par l'Allemagne, d'environ mille familles d'agriculteurs mennonites, qui disent avoir été dépossédées de leurs terres et qui se trouvent présentement aux abords de Moscou, sans argent et sans amis.

On m'informe, de bonne source, que le gouvernement soviétique a déclaré que pour des raisons économiques il est incapable de nourrir ces gens et qu'il les menace de déportation immédiate en Sibérie, où la famine les attend inévitablement. Le gouvernement allemand a décidé de fournir à ces Mennonites des passeports permettant à tous ceux que le Canada n'accepterait pas ou déporterait ultérieurement de retourner en Allemagne, et il consent à accorder une aide provisoire à ces Mennonites, en Allemagne, jusqu'à ce que nous puissions les recevoir. Des représentants de Mennonites canadiens doivent venir à Ottawa ces jours-ci. On m'apprend qu'ils se feront les porte-parole d'agriculteurs mennonites établis au Canada qui sont prêts à offrir à leurs compatriotes en détresse de les hospitalise jusqu'à ce que le travail reprenne, le printemps prochain.

Il est possible de faire transporter ces Mennonites sans frais pour le gouvernement, mais il n'a pas encore été décidé d'accepter une seule de ces familles. On m'apprend que les nouveaux venus et que ceux qui en ces dernières années se sont établis au Canada se plieront aux règlements scolaires.

Veuillez me faire connaître vos vues à ce sujet. Nous ne nous attendons pas à ce que la province ou les municipalités assument la responsabilité et nous nous emploierons à régler le mouvement de manière à ne pas aggraver la question de l'embauchage.

* * *

Ottawa, 9 (S.P.C.) — M. Forke, ministre de l'immigration, les principaux fonctionnaires de son ministère et l'évêque Stoewe se réuniront en conférence mardi prochain pour étudier un projet d'immigration de cinq mille Mennonites et de mille luthériens de Russie.

LA NAVIGATION

SEVERE REPRIMANDE A UN PILOTE

Le capitaine L. A. Demers, enquêteur du gouvernement fédéral, a rendu jugement au sujet de l'échouement du cargo "Turkestan" dans le Saguenay, près de la baie Sainte-Marguerite, le 28 septembre. Il inflige une sévère réprimande au pilote Arthur Baquet, qui était à la roue du navire au moment de l'échouement et le condamne à payer les frais de l'enquête. Il averti ensuite le capitaine N. B. Smith, qui était absent de la timmonerie à ce moment-là, d'être plus prudent à l'avenir.

Le pilote avait expliqué, au cours de l'enquête, qu'il avait vu un feu qu'il avait pris pour celui de Grosse-Roche, parce qu'il n'y a pas de phare ou de bouée dans la baie Sainte-Marguerite. Ce feu, qui se trouvait dans la baie Sainte-Marguerite et l'a induit en erreur, devait être un signal de contrebandier, à son avis. Le capitaine Demers fait observer à cela que le pilote n'avait mépris ce feu pour celui de Grosse-Roche que parce qu'il n'avait pas su tenir compte du temps qui s'était écoulé depuis que le navire avait dépassé le feu précédent, celui de l'île Saint-Louis.

AMELIORATIONS AU "MONTCLARE"

Le "Montclare", du Pacifique Canadien, est présentement à subir des améliorations semblables à celles qui ont été faites au "Montcalm" l'hiver dernier. Lorsque ce paquebot reprendra le service transatlantique, le 20 mars prochain, il sera muni de turbines qui lui permettront une navigation plus rapide.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, doit arriver à Montréal ce soir, vers huit heures.

L'"Athenia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal lundi.

L'"Ausonia", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi prochain.

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool demain.

Le "Doric", de la compagnie White Star, arrivera à Liverpool demain.

Le "Lancastria", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à New-York demain.

Le "Caledonia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à New-York demain.

Le "Baltic", de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à New-York lundi.

Le "Laconia", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à New-York lundi.

Le "Majestic", de la compagnie White Star, parti de Southampton, arrivera à New-York mardi.

VIENT DE PARAITRE

"Bertha et Rosette"

C'est un roman de la terre canadienne par un terrien, M. Laurent Barré, premier président général de l'U. C. C., dont il fut l'un des fondateurs.

Au moyen d'une intrigue amoureuse, l'auteur montre à ses concitoyens les malheurs de l'emprise étrangère sur notre peuple et du dégoût qu'éprouvent certains de nos jeunes, filles et garçons, pour la vie de la campagne.

Bertha et Rosette n'est pas une oeuvre littéraire, c'est la pensée et le style d'un terrien de chez nous.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un travailleur du sol dans notre province se hasarde au rôle d'écrivain romancier et son oeuvre mérite d'être lue à plus d'un titre.

En vente chez l'auteur, Laurent Barré, L'Ange-Gardien de Rouville, ou au *Devoir*, service de librairie, prix 75 sous franco.

Les Semaines sociales du Canada

REUNION DE LA COMMISSION GENERALE

La Commission générale des Semaines sociales du Canada tient aujourd'hui à Montréal une réunion plénière. On y élaborera le programme de la prochaine Semaine qui doit avoir lieu en août 1930 à Ottawa et sera consacrée à l'Etat.

Voici quels sont les membres de cette commission:

R. P. Archambault, S.J., président, Montréal.

MM. Guy Vanier et Yves Tessier-Lavigne, secrétaires, Montréal.

S. G. Mgr Courchesne (Rimouski); S. G. Mgr Ross (Gaspé);

Abbé Léonidas Adam, Ham-Nord; R. P. Auclair, O.M.I., Prince-Albert; Pierre Beaulé, Québec; sénateur Belcourt, Ottawa; Noël Bernier, Winnipeg; Alf. Charpentier, Montréal; Mgr Desranleau, Saint-Hyacinthe; abbé E. Cloutier, Saint-Justin; juge C.-E. Dorion, Québec; Dr Jules Dorion, Québec; J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi; abbé Maxime Fortin, Québec; abbé Cyrille Gagnon, Québec; Léon-Mercier Gouin, Montréal; Oscar Hamel, Québec; abbé Edmour Hébert, Sainte-Thérèse; Omer Héroux, Montréal; Mgr Eugène Lapointe, Chicoutimi; R. P. Leduc, O.P., Ottawa; M. Olivier Maurault, P.S.S., Montréal; Edouard Montpetit, Montréal; Mgr L.-A. Pâquet, Québec; Antonio Perrault, Montréal; Abbé Ph. Perrier, Montréal; Chénier Picard, Sherbrooke; Arthur Saint-Pierre, Montréal; Dr Albert Sormany, Edmunston; R. P. R. Villeneuve O.M.I. Ottawa.

Le Vatican et le Quirinal représentés aux mêmes cérémonies religieuses

Ottawa, 9 (S. P. C.) — Pour la première fois dans l'histoire canadienne, les représentants du Vatican et du gouvernement italien assisteront officiellement aux mêmes cérémonies religieuses. L'occasion leur sera fournie lundi prochain. Ce jour se trouve en même temps que la fête de l'Armistice, le soixantième anniversaire de naissance du roi Victor-Emmanuel III, et le huitième anniversaire du régime fasciste. Il y aura ce jour-là office religieux à l'église italienne de St-Antoine.

Son Excellence le Délégue apostolique, Mgr Andrea Cassulo, représentera officiellement le Pape Pie XI, tandis que le marquis Agosting Berrante di Ruffano, consul général d'Italie au Canada, représentera le gouvernement italien.

Nouveau candidat dans Huntingdon

Québec, 9 (D.N.C.) — On parle d'une nouvelle candidature dans Huntingdon, celle de M. Andrew Sellars, propriétaire du *Huntingdon Weekly Gleaner*. Il est aussi question de choisir à l'extérieur un candidat important si aucun résident du comté ne peut obtenir les deux tiers des suffrages.

L'heure *Imperial Oil*

Voici le programme de l'*Imperial Oil* irradié par le poste CHYC, de 10 h. à 11 h., demain soir.

Le programme sera donné par un trio européen comprenant Manfred Malkin, pianiste, Jacques Malkin, violoniste et Joseph Malkin, violoncelliste. James Walker, ténor canadien, est aussi au programme.

Mouvements du trio de Mendelssohn; mouvements du trio de Tschaikowsky; et mouvements du trio de Smetana, par le trio européen; l'*Ultime Canzone*, de Tosti, par James Walker, ténor. *Spirito gentil*, de *La Favorita*, *Passing by* de Purcell, et *Morning*, de Speaks.

DOCTEUR EN SCIENCES SOCIALES

MGR VINCENT HELENOWSKI OBTIENT CE GRADE A LA SUITE DE LA SOUTENANCE D'UNE THESE SUR L'EMIGRATION POLONAISE AU CANADA

Après soutenance publique d'une thèse à l'Université de Montréal, hier après-midi, Mgr Vincent Helenowski a obtenu le grade de docteur de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques. Les examinateurs étaient M. Edouard Montpetit, directeur de l'Ecole, M. Guy Vanier et Georges Pelletier, professeurs. La thèse de Mgr Helenowski portait sur l'émigration polonaise au Canada. Mgr Helenowski a conclu que l'émigrant polonais est un immigrant désirable pour le Canada. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne un résumé de la thèse.

Après délibération des examinateurs, M. Montpetit a dit que ses collègues et lui avaient lu la thèse avec beaucoup d'intérêt. Le fond qu'elle manifeste, a continué M. Montpetit, a sa valeur. Les examinateurs ont tenu en sérieuse considération le fait que le candidat avait parlé en français, langue qui n'est pas la sienne mais qu'il possède. C'est à l'unanimité qu'ils ont décerné le doctorat à Mgr Helenowski.

On reconnaissait dans l'auditoire M. Michel Straszewski, consul général de Pologne, M. Gustave Olechowski, consul de Pologne à Montréal, le R. P. Forest, Dominicain, doyen de la faculté de philosophie.

Décès de M. S.-A. de Lorimier

M. S.-A. de Lorimier, marchand bien connu de la rue Notre-Dame, est décédé hier à l'âge de 80 ans et 9 mois, à sa résidence, 3533, avenue du Parc.

M. de Lorimier avait établi son commerce de merceries en 1880.

Lui survivent: deux fils, Achille, qui continue le commerce de son père; Jules, avocat; une fille, Rébecca; un frère, M. le juge Albert de Lorimier. Madame S.-A. de Lorimier est décédée en mars dernier, et un autre de ses fils, M. Raoul de Lorimier, avocat et écrivain, est mort il y a quelques semaines.

Le *Devoir* prie la famile en deuil d'accepter ses sincères condoléances.

La nomination dans Montcalm

La nomination pour l'élection complémentaire du comté de Montcalm a lieu à 2 heures cet après-midi à Ste-Julienne. Comme c'est l'usage dans les districts ruraux, la nomination sera suivie d'une assemblée contradictoire qui mettra en présence deux candidats qui se font la lutte: MM. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, et le docteur Albert Lévesque, de St-Alexis.

M. Perron sera le principal orateur du côté libéral, tandis que le chef de l'Opposition, le maire Houde, parlera pour le Dr Lévesque.

S. G. Mgr Ross partira pour Rome le 15

S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, s'embarquera le 15 novembre à New-York, à bord du *Majestic*, de la White Star, pour son voyage *ad limina*.

M. l'abbé J.-A.-E. Miville, de l'évêché de Gaspé, accompagnera Sa Grandeur.

Nouveaux conseils du Roi

Québec, 9 (D.N.C.) — Le gouvernement vient de nommer trois nouveaux Conseils du Roi, avocats de Montréal. Ce sont MM. Georges Robert, J.-L. Godin et Jean Martineau.

De plus, M. Henri J. Roffy a été fait juge de paix, et M. Yvan Marchand, ingénieur civil, a été nommé ingénieur junior au ministère de la voirie.

L'extraterritorialité en Chine

Londres, 9 (S. P. A.). — Le gouvernement anglais a accepté l'invitation de Nankin de discuter la question de l'extraterritorialité en Chine. Les représentants chinois et anglais se réuniront en Chine, le 19 novembre.

Déjeuner d'honneur aux cultivateurs

La ville de Montréal offrira mercredi prochain à 12 h. 30 un déjeuner d'honneur aux membres de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec. Ce déjeuner sera servi à l'hôtel Place Viger.

La banque internationale sera en Suisse

Baden-Baden, 9 (S.P.A.) — On a décidé, après trois semaines de discussion, d'établir la banque internationale en Suisse, probablement à Zurich.

Le nouveau lord-maire de Londres

Londres, 9 — Sir William Waterlow a été installé hier comme lord-maire de Londres, avec tout le cérémonial traditionnel.

Outremont reçoit Roch Pinard

LA CEREMONIE A LIEU A L'ACADEMIE QUERBES SOUS LA PRESIDENCE DU MAIRE BEAUBIEN

La ville d'Outremont a fait hier soir une belle réception à Roch Pinard, vainqueur du quatrième concours international d'éloquence. La fête eut lieu à l'Académie Querbes, sous la présidence de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont. La salle avait été décorée avec bon goût et l'estrade d'honneur était ensevelie sous les chrysanthèmes blancs et jaunes. Roch-Pinard avait à ses côtés son père, M. J.-H. Pinard, M. le maire Beaubien, M. E.-W. Sayer, M. Charles Bourassa, échevins. Aux premiers rangs de l'assistance, l'on pouvait remarquer Mme J.-H. Pinard, mère du lauréat, ses frères, soeur et toute sa famille. Nous mentionnerons aussi le R. P. J.-A. Roy, c.s.v., de St-Viateur d'Outremont, le R. P. Alphonse de Grandpré, assistant-provincial des Clercs de St-Viateur, le R. P. Joseph-I. Paré, S.J., M. Monty, président des E. E .D. de l'Université de Montréal, MM. les échevins d'Outremont: MM. J.-D. Hudson, C.-E. Gravel, A. Dansereau, Ernest Pitt, A.-J. Gillet, Armand Grothé; le gérant de la ville, M. Ernest Lacroix, le secrétaire-trésorier, M. E.-T. Sampson. Les femmes du maire et des échevins assistaient aussi à la réception.

Roch Pinard fut présenté à l'assistance par l'échevin Charles Bourassa.

Au milieu d'applaudissements très nourris, Roch Pinard se lève alors et, après quelques mots de remerciements à M. Bourassa, à la ville d'Outremont et à l'auditoire, il répète le discours qui lui a valu la victoire et dont le *Devoir* a donné le texte intégral, avant-hier.

M. l'échevin Sayer a ensuite félicité M. Pinard au nom de ses concitoyens de langue anglaise et l'a proclamé le Lindberg du Canada.

L'orateur suivant fut le maire Beaubien, qui dit à Roch Pinard qu'il avait parlé avec clarté, avec feu, mais surtout avec son coeur. Il lui demande de toujours parler ainsi avec son coeur, car le coeur trompe moins souvent que la tête. Il lui dit aussi de continuer à se montrer digne du sang français qui coule dans ses veines et de faire un bon usage de l'arme redoutable qu'il possède. Avant de terminer, M. Beaubien offre à M. Pinard, au nom de la ville d'Outremont, une montre-bracelet et fait lire la résolution passée au Conseil municipal à ce sujet. Le R. P. de Grandpré félicite ensuite Roch Pinard en lui disant que sa victoire est d'autant plus précieuse qu'il y avait parmi les concurrents un fils de France. Le dernier orateur fut le R. P. Roy, qui apporta au jeune Pinard les voeux de succès et les félicitations du R. P. Curé, retenu par la maladie.

La thèse de M. P.-E. Renaud couronnée à Paris

La thèse de M. Paul-Emile Renaud, avocat et professeur de sciences sociales, économiques et politiques à l'Université de Montréal, maintenant secrétaire à la législation du Canada à Genève, vient d'être couronnée par la Faculté de droit de Paris (médaille de vermeille) et d'un prix de la Fondation Vouters. La thèse de M. P.-E. Renaud avait pour titre "des Origines économiques du Canada sous l'ancien régime" et était dédiée à ses professeurs de Montréal et de Paris: MM. Montpetit et Alix.

Paquin et Lesage sont à Québec

Québec, 9. (D.N.C.) — Denx Montréalais, Paul Paquin et D. Lesage, sont arrivés de Vancouver en canot, après de nombreux portages. Ils veulent poursuivre leur course jusqu'à Halifax. Cet exploit est unique.

L'observance stricte des règles de la circulation

Le comité de la Ligue de Sécurité de la province de Québec en est venu à la conclusion, hier, qu'en obéissant strictement aux règlements de la circulation, les automobilistes éviteraient les accidents. C'est à la suite d'une discussion à propos du passage à niveau de la rue Elmhurst qu'on en est venu à cette conclusion. Plusieurs associations d'automobilistes avaient fait des plaintes à propos de cette traverse qu'elles prétendaient être dangereuse. Le capitaine Sandwell a dit qu'il avait souvent passé par là et qu'il était difficile de rendre ce passage à niveau plus apparent. Des signaux lumineux ne l'indiqueraient pas mieux aux automobilistes qu'actuellement. Comme tous les trains du C.P.R. arrêtent à la gare de Montréal-Ouest, tout près de là, les automobilistes éviteraient tout danger d'accident en obéissant à la loi qui leur commande d'arrêter avant de traverser un passage à niveau.

Londres, 9 — Trois cent vingt Croix Victoria dineront ce soir avec le prince de Galles dans la Galerie Royale de la Chambre des Lords. De ce nombre, il y a 28 Canadiens.

FORTEY ET BONARD SONT SAINS ET SAUFS

LE PREMIER EST ARRIVE A ST-FELICIEN ET LE SECOND EST AU LAC MANOUAN—ON ETAIT SANS NOUVELLES D'EUX DEPUIS 22 JOURS — ON RECHERCHE ENCORE CANNON ET LIZOTTE

St-Félicien, Qué., 9. — Le mécanicien Fortey, perdu avec le pilote-aviateur Jean Bonard depuis 22 jours, vient d'arriver ici hier pour raconter aux autorités l'histoire de leur disparition. Bonard est resté avec l'hydroplane dont il avait charge et il attend sur le lac Manouan qu'on aille le secourir.

Le mécanicien Fortey a dû parcourir à pied une distance de 160 milles pour atteindre les premières habitations d'où on l'a dirigé vers St-Félicien. Il a raconté que l'hydroplane qu'ils conduisaient tous les deux à la recherche des aviateurs Cannon et Lizotte, perdus depuis le 8 octobre, avait manqué d'essence après une lutte avec le vent et qu'ils avaient été forcés de se poser sur le lac Manouan.

Pendant quelques jours, les deux hommes ont espéré que du secours leur viendrait par la voie des airs, mais ils n'ont pas tardé à réaliser qu'il leur faudrait hiverner où ils se trouvaient s'ils ne cherchaient pas à atteindre les habitations. Bonard refusa de quitter l'hydroplane sous prétexte qu'il ne voulait pas le laisser abîmer par les glaces. Fortey est donc parti seul pour redescendre la rivière Péribonka jusqu'à McLeod Falls, à huit milles d'ici, où il est arrivé hier.

Il a téléphoné ici, puis s'est rendu un peu plus tard. Il était très épuisé par sa longue randonnée à travers les bois.

Cannon et Lizotte avaient tout ce qu'il faut en cas d'atterrissage forcé, tandis que les deux aviateurs du gouvernement n'avaient rien. Ceci permet donc d'espérer que Cannon et Lizotte parviendront à regagner la civilisation puisque, munis de tous les articles nécessaires, ils pourront se tirer encore mieux d'affaire que Bonard et Fortey. Reste cependant le cas où ils se seraient tués ou blessés en atterrissant.

Depuis deux jours, la neige a rendu impossible toute envolée. Il faudra probablement attendre qu'on ait posé des kis aux avions et que les lacs soient gelés assez profondément pour recommencer les opérations et secourir Bonard.

La mère de l'aviateur, Mme J. Filiatrault, qui habite Ahuntsic, à Montréal, a appris avec joie la nouvelle qu'on avait retrouvé son fils et qu'il serait bientôt rendu à la civilisation. Elle a déclaré qu'elle n'avait jamais désespéré, ayant confiance en l'esprit d'entreprise du jeune homme de 21 ans.

La construction de trois tunnels

Le coût approximatif des trois tunnels qui seront construits sous les voies du Pacifique Canadien aux rues Hochelaga, Jean-Talon et Delorimier, est de $600,000. Les plans sont suffisamment avancés et les travaux seront commencés pour donner du travail au cours de l'hiver, a déclaré le président Desroches, hier.

Les plans pour le tunnel de la rue Hochelaga et celui de la rue Jean-Talon sont complétés; dans le premier cas les soumissions ont même été demandées et reçues, la plus basse est de $96,000. Pour le tunnel de la rue Jean-Talon, les soumissions ont été demandées et seront ouvertes le 18 novembre.

Les plans pour le tunnel de la rue Delorimier sont un peu en retard, mais M. Desroches a donné ordre à tout le personnel ingénieur de s'y mettre afin que les soumissions puissent être faites avant Noël.

Chacun de ces trois tunnels aura 80 pieds entre les murs. Celui de la rue Hochelaga aura 350 pieds de longueur; Jean-Talon, 650 pieds, et Delorimier 800 pieds.

Le nom du nouveau pont

Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste vient d'envoyer à MM.Cardin, ministre de la marine, McDougald, président de la Commission du port de Montréal, et Desroches, président de l'exécutif, une lettre dans laquelle il leur demande de donner au nouveau pont le nom de Jacques Cartier.

"Ce choix serait d'autant plus convenable, dit la lettre, que des fêtes se préparent pour commémorer le quatrième centenaire de la prise de possession du Canada, au nom du roi de France, et de la découverte du fleuve Saint-Laurent par Jacques Cartier.

"Ce nom rappellerait aussi aux citoyens de Montréal et aux visiteurs de notre métropole que Jacques Cartier a, sans aucun doute, été le premier homme de race blanche à mettre le pied sur le sol de l'île de Montréal."

Le *Guardian Trust*

Québec, 9. (D.N.C.) — Le *Guardian Trust*, dont le siège social est à Montréal, a été incorporé avec un capital de $250,000. La moitié du montant souscrit aurait été déjà versée.

Le gouvernement Tardieu obtient une majorité de 71 voix

Le vote s'est pris à 3 h. 30, ce matin, après un long débat — M. Marin l'appuie — Ovation à M. Briand

Paris, 9 (S.P.C.) — La Chambre des Députés a donné son appui au gouvernement de M. André Tardieu par un vote de confiance de 327 contre 256. La séance s'est continuée jusqu'à une heure avancée du matin. La motion sur la question de confiance a été mise au vote à 3 h. 30, ce matin.

Après que M. Marin, qui fut l'un de ceux principalement responsables de la chute du ministère Briand, eut annoncé qu'il voterait pour le gouvernement Tardieu, la vitcoire de celui-ci parut assurée, mais la majorité de 71 fut beaucoup plus forte qu'on pouvait espérer à l'ouverture de la séance, la veille au soir.

L'ancien premier ministre, Aristide Briand, avait été défait par 9 voix à l'ouverture du Parlement au mois dernier. M. Briand a parlé pendant plusieurs heures, hier, à la première séance de la Chambre. Il fit une revue de sa longue carrière au service de la France, dans le but de justifier son attitude particulièrement sur les questions de l'occupation de la Rhénanie et des réparations allemandes. Tous les partis, sauf les communistes, ont pris part à l'ovation qui lui fut faite à la fin de son discours.

M. Tardieu a entrepris à 11 heures la tâche de convaincre la Chambre qu'elle devait appuyer le nouveau gouvernement. Il a été fortement applaudi par la droite et le centre lorsqu'il a déclaré que la Rhénanie ne serait pas évacuée au mois de juin 1930 à moins que le plan Young n'ait été mis en plein fonctionnement.

M. BRIAND

Paris, 9 (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères Briand, de qui dépend en grande partie le sort du gouvernement Tardieu, a remporté un véritable triomphe dans l'exposé de son programme de politique étrangère en Chambre, hier après-midi. Il a, en somme, réaffirmé son attitude au sujet du plan Young et des ententes de Locarno. Il a dit qu'il importe peu que l'occupation française de la Rhénanie dure quelques mois de plus ou de moins si la sécurité de la France est assurée et que la ratification du plan Young règle les problèmes de la guerre.

Sauf les communistes et quelques socialistes, tous les députés ont applaudi M. Briand. La Chambre a ensuite décidé d'ajourner jusqu'à 9 heures 30 hier soir.

Les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'A. C. J. C.

Ouverture ce soir à la salle Saint-Sulpice — Grand'messe à la basilique, demain avant-midi — Défilé de la jeunesse — Banquet au Viger

Ce soir à 8 heures, à la salle Saint-Sulpice, s'ouvriront les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française*. S. G. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, le maire Houde, le R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., MM. Joseph Dansereau et Rodolphe Godin, respectivement président et vice-président de l'A. C. J. C., et Me Anatole Vanier adresseront la parole à cette séance d'ouverture.

Demain matin, à 8 heures 30, une messe de communion sera dite à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine, près St-Denis, par le R. P. Samuel Bellavance, S. J., premier aumônier de l'A. C. J. C. A 11 heures, messe solennelle à la cathédrale par le R. P. Ernest Roby, S. J. S. G. Monseigneur Gauthier y donnera le sermon de circonstansce.

A 2 heures, formation d'un défilé du parc LaFontaine au Manège militaire, rue Craig, où S. G. Monseigneur Courchesne, évêque de Rimouski, et Me Adéland Leduc porteront la parole.

Le soir il y aura grand banquet à l'hôtel Place Viger. M. Roch Pinard sera au nombre des orateurs.

La journée de lundi sera consacrée à l'étude. L'avant-midi, il y aura une séance du Conseil Fédéral et l'après-midi on discutera de "L'action catholique au point de vue familial".

Lundi soir, à 8 heures, à l'occasion de la clôture des fêtes, à la salle du Collège Ste-Rose, on envisagera l'avenir de l'A. C. J. C.. Il y aura programme récréatif. S. G. Monseigneur Langlois et M. Henri Bourassa sont au nombre des orateurs

L'Irak

Genève, 9. (S. P. C.) — Le progrès économique de l'Irak et le grand développement de l'hygiène, de l'éducation, de l'agriculture, de l'irrigation et d'autres travaux publics en ce pays mésopotamien des Arabes, ont été esquissés cette semaine devant la commission des mandats de la Société des Nations, par M. B. H. Bourdillon, conseiller de sir Henry Doobs, haut-commissaire britannique et commandant en chef, en Irak.

M. Bourdillon a souligné que la vie parlementaire se développe maintenant normalement, et que les partis politiques prennent forme sur des lignes non sectaires.

Les Arabes, qui forment le principal groupe d'une population de près de 3,000,000 montrent une aptitude croissante à se gouverner eux-mêmes indépendamment des avis et de l'assistance britanniques, ajouta M. Bourdillon.

Cette information se rapportait à la déclaration que le gouvernement britannique, d'accord avec le traité de 1926, recommanderait l'admission de l'Irak dans la Société des Nations en 1932. L'Irak fut libéré de la domination turque lors de la grande guerre et est depuis administré par la Grande-Bretagne sous un mandat de la Société des Nations. Un traité signé en 1927, qui promettait aussi l'appui de la demande de l'Irak d'être admis comme membre de la S. D. N., mais sous certaines conditions, ne fut jamais ratifié ou mis en vigueur, et ne le sera pas.

Une patrouille scolaire

Québec, 9 (D. N. C.). — Le Club des Automobiles va tenter l'établissement d'une patrouille scolaire comme il en existe aux Etats-Unis afin de réduire le nombre des accidents aux abords des écoles. Les élèves les plus âgés dirigeraient la sortie des classes.

La bourse de New-York ferme à 1 heure

New-York, 9 (S. P. C.). — Le bureau des gouverneurs de la Bourse de New-York a décrété que la semaine prochaine cette bourse fermera à une heure tous les après-midi jusqu'au vendredi inclusivement et que le samedi elle restera fermée tout le jour, de nouveau.

Nouvel octroi à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi

Québec, 9. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial a consenti un second octroi à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, où des agrandissements sont nécessaires. Cet octroi est de cent mille piastres.

Venez-vous aux Bermudes?

PLUS DE TEMPS A PERDRE

Le moment est très proche où il faudra clore la liste des voyageurs. Qu'on veuille donc ne pas tarder à s'inscrire: nous ferons le nécessaire pour loger les retardataires à leur satisfaction, mais qu'on se hâte.

Le lecteur trouvera dans une autre page tous les détails du voyage aux Bermudes organisé par le Devoir et dont le départ, de Montréal, est fixé au 19 novembre, c'est-à-dire dans 10 jours.

Ainsi que nous l'avons dit, le nombre des adhérents sera forcément limité à un petit groupe, ce qui, est-il nécessaire de le dire, ne nuira en rien au confort des voyageurs — au contraire.

Le voyage dure 12 jours complets, y compris 4 jours aux Bermudes, 4 jours sur l'océan, 3 jours à New-York et 2 nuits en chemin de fer. Voir la réclame détaillée dans une autre page. Pour les autres renseignements, s'adresser au Service des Voyages, Le Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal, Tél. HArbour 1241.

Avis de décès

RIOUX—A Montréal, le 7 novembre 1929, est décédée à 72 ans Ernestine Fournier, épouse d'Alfred Rioux. Funérailles le lundi, 11 novembre. Le convoi funèbre partira de l'Hospice Ste-Brigide à 7 hres 45 du matin, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera celebré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETITS TRAITS DE PLUME

BONIN

Tapis — Prélarts — Linoléums — Draperies

CARPETTES POUR $17.89

— sans couture, avec ou sans frange. Véritables reproductions de dessins orientaux.

Grandeur européenne: 6'9 x 9
Autres grandeurs: 6'9 x 9'8 — 7'6 x 10'6. Egalement à prix d'aubaines.

Où pouvez-vous trouver des occasions comme celle-ci ?

— Nulle part ailleurs que chez

FILIATRAULT

Paul-Emile Filiatrault
1459, boul. SAINT-LAURENT
(près Demontigny)
Tél. LAncaster 4970

Au service du public depuis près de soixante ans

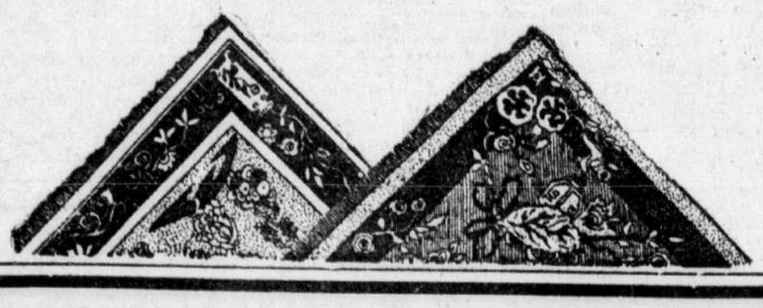

Les nôtres et ceux des autres

Samedi, 9 novembre 1929.

Samedi prochain, 80 députés d'Angleterre feront une envolée — non pas oratoire, ce serait trop bruyant — mais aérienne. Les géants de la politique anglaise seront à bord du nouveau dirigeable géant *R*-101.

* * *

Plusieurs Montréalais peuvent maintenant déambuler en paix à travers nos rues. Ils n'ont plus la crainte d'être rencontrés par leur frère... le singe qui s'est échappé des laboratoires de l'Université McGill, il y a 6 semaines. On l'a capturé il y a quelques jours. Ceux qui prétendent descendre du singe sont priés d'aller réclamer la liberté de ce parent...

* * *

L'été dernier, un touriste américain, qui venait de faire, en auto, une course qui s'élevait à 50 sous de frais, donna un billet de $100 au chauffeur, en lui disant: "Vous prendrez des vacances à ma santé." Le nombre des chauffeurs a considérablement augmenté depuis!

* * *

Un boucher de Chicago a trouvé 25 balles de golf dans l'estomac d'une vache. Ceux qui ont bu le lait de cette vache sont sans doute destinés à devenir champions!!

* * *

Benito Bea, marin espagnol, est mort à 165 ans. Il avait beau être vieux, quand on est mort... c'est pour longtemps!

* * *

A Cracovie, le mariage est toujours célébré avec pompe et la coutume veut que la mariée embrasse chacun des invités.

La semaine dernière, la fille d'un rabbin polonais convolait en justes noces et les 7,001 personnes présentes à la célébration défilèrent pour recevoir le bécot d'usage. La procession dura 4 heures.

Il faut du courage à une femme pour se marier, dans un tel pays! Et les vieilles filles doivent y abonder.

* * *

Le docteur E. Palier, de l'Académie de Médecine de Paris, dénonce les souris, agents principaux de certaines pneumonies graves, déterminées par un microbe spécial (respirez bien avant de prononcer), le "dipla-lancea-bacillo-coccus".

Bien terrible microbe et dont le nom même fait peur!

Heureusement qu'il y a encore des chats pour faire la guerre aux souris.

* * *

"Il n'y a jamais tant eu de conférences de désarmement. Pourtant... dans le journal on ne parle que de guerre. L'orgie de 1914 à 1918 n'a donc pas donné une leçon suffisante, pour que le coeur de l'homme soit encore si rempli de haine que sa bouche en parle d'abondance."

* * *

L'institutrice — Si une auto, lancée à toute vitesse, m'écrasait au tournant d'une rue, que serait-ce?

Le gamin —Trois jours de congé!

* * *

Un boucher de campagne amène son fils chez un médecin.

Le docteur examine l'enfant et déclare:

Vous le pèserez deux fois par semaine.

—Avec les os, Monsieur le docteur?

* * *

Dans un hôtel, sur la route Berthier-Saint-Michel, un touriste demande le prix d'un "steak".

—Soixante sous et quatre-vingts sous.

—Quelle est la différence entre les deux?

—A quatre-vingts sous, Monsieur, on fournit un couteau qui coupe.

* * *

Une locataire interpelle sa voisine qui demeure au deuxième étage:

—Voudrez-vous faire chanter votre fille, cet après-midi?

—Vous aimez sa voix, j'en suis si heureuse.

—Voici,, madame, le propriétaire doit venir et je veux lui faire baisser mon loyer!...

* * *

Au marché, un fermier de Péningue annonce à un ami:

—Sais-tu, Luc, que ma tante vient de mourir?

—Quel malheur, elle qui était si bonne.

—Et mon oncle aussi vient de claquer.

—C'est un malheur, les voilà veufs tous les deux!...

* * *

Deux jeunes filles parlent mariage.

—Sais-tu que la mode fait payer à la future les impressions des cartes de faire-part?

—Bientôt il faudra fournir nous-mêmes le marié!...

NIARROL

CLOCHES D'EGLISES
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix. Ecrire ou voir
Z.-O. TOURANGEAU
4061 St-Hubert - Montréal
BElair 1292
C.-E. MORISSETTE
236, rue Latourelle - Québec

La Société Pierre Pampalon
Importation et fabrication
ORNEMENTS D'EGLISE, DENTELLES, VASES SACRES, ETC.
Salle d'échantillons:
1052, ST-DENIS - MONTREAL
Case postale 2795 - Tél. HArb. 7510

Les plus spacieux et les plus beaux salons du genre au CANADA
-SERVICE- "D'OPTIQUE"
TAIT - FAVREAU - Ltée
Directeur de la bonne vision
265, RUE STE-CATHERINE EST
Spécialistes Optométristes Licenciés à votre disposition
Tél. LA. 6703

J.-A. DESY, LIMITEE
268, rue St-Paul Est - - MONTREAL
Nous importons directement nos CAFES et nos THES
Nous manufacturons les meilleures CONFITURES

Nous avons l'instrument que vous désirez —
Visitez nos salons de démonstration, et vous y trouverez tous les nouveaux modèles des radios:
STROMBERG-CARLSON
DEFOREST-CROSLEY
BRUNSWICK et FADA
Nous avons à votre service un personnel compétent qui vous assure la plus absolue satisfaction.
SERVICE GRATUIT DE 12 MOIS.
Démonstrations à domicile — Termes faciles si désiré.
Ed. Archambault ENRG.
406-408 rue Ste-Catherine Est Montréal
Tél.: HArbour 0121-0122

Tél. HArbour 0121-22

PIANOS
Archambault Enrg., Christman, London, Weber, Starr.
PHONOGRAPHES
Brunswick-Panatrope, Disques: Brunswick, Starr et Pathé.
Musique en feuille, religieuse et profane

COMPLETS en serge bleue — 2 pantalons . . . $35.00
J. L. VERVAIS 1754 Amherst FRont. 3548

Maison MONTESANO
Doreur, argenteur, nickeleur
Spécialité: Ornements d'église.
1079, Amherst - CH. 9325

CAFE Brun, noir, doux, fort, au goût du client, envoyé poste payée. Demandez nos prix
P. GOUDRON 1188 Berri HA. 1388

Manufacturiers de moulures, cadres et miroirs
LA CIE WISINTAINER & FILS INC.
Spécialités : Encadrement pour annonces
Bureau: 908 ST-LAURENT, MONTREAL
DEMANDEZ NOTRE REPRESENTANT — — — — — — LAnc. 2264*

Jones de mariage Grand choix 5.00 à 12.00
J.-A. EMOND
305 Sainte-Catherine Est
LAncaster 5519 MONTREAL

VESTONS de BUREAU et VESTONS d'ALPACA EN STOCK ou sur MESURE

DEMANDEZ des ECHANTILLONS ou APPELEZ NOTRE REPRESENTANT MARQUETTE 8545-7816
J. L. LAROCQUE
849 NOTRE-DAME OUEST

Notre Maison -- Nouvel Agrandissement
Si l'occupation de notre édifice, rue Sanguinet, nous mit un peu plus à l'aise en 1921, ce ne fut pas, cependant, pour longtemps.
A l'hiver de 1923, ayant loué l'ancien local de Dupras & Colas nous y logeâmes notre bureau général au 1er étage et occupâmes le second comme réserve pour nos différents rayons.
Omer DeSerres LIMITÉE
Bureau chef et magasin principal:
1406 SAINT-DENIS
Magasin de plomberie et entrepôt:
1210 SANGUINET
Magasin de plomberie et salle de vente:
6793, SAINT-HUBERT
Montréal, Qué.

Soixante-douze voitures de la BOULANGERIE CARON sillonnent la ville et les environs.
Que vous demeuriez en ville ou dans la banlieue, vous pouvez avoir le bon
Pain de chez nous
— de —
I. CARON
— 100% CANADIEN —
RICHE — NUTRITIF — FORTIFIANT — DIGESTIBLE — APPETISSANT — ECONOMIQUE
Adressez-vous à l'un de nos livreurs qui passent à votre porte ou téléphonez
CRescent 4114

Pour ce mauvais Rhume
— Employez le —
SIROP FERRIER
Sans égal
Soulagement assuré
50¢ et $1.00
Henri G. PEPIN
Pharmacien
Angle Ontario et Frontenac

VOYEZ L'AGENCE
HONE
Pour tous vos voyages en Amérique, en Europe, en Méditerranée, aux Antilles, partout.
55, rue Saint-Jacques,
Tél. HArbour 3284
MONTREAL

La grande salaison S. L. Contant, doit sa survivance à la qualité de ses produits.
LE JAMBON
le plus délicieux est celui de S.-L. Contant
LA SAUCISSE
la plus appréciée est celle de S.-L. Contant
LE BACON
très appétissant est celui de S.-L. Contant
LES VIANDES CUITES
très savoureuses sont celles de S.-L. Contant
LE SAINDOUX PUR LARD
Essayez celui de S.-L. Contant.
Les produits S.-L. Contant sont en vente chez les bouchers-épicier—Exigez-les.
LA CIE
S. L. CONTANT
LIMITEE
La grande salaison Canadienne-française.

ASSORTIMENT COMPLET DE Bicycles et Joycycle C.C.M.
VENDUS A TERMES FACILES
LEFEBVRE BICYCLE ACCESSORIES
3666 RUE SAINT-DENIS (près Cherrier)
HArbour 9366
Notre Spécialité: REPARATIONS ET ACCESSOIRES

La Page Féminine

LA VÉRITÉ N'A PAS D'ÂGE

Il m'arrive parfois d'éprouver une espèce de nostalgie du temps de mon enfance, du temps si heureux où, au lieu de faire moi-même des histoires, j'allais m'aplatir, sans crier gare, tel un petit bolide humain, sur les genoux d'une grand'maman pour qu'elle m'en conte, elle, des histoires. Elle avait épuisé tout son répertoire, la bonne aïeule, mais ça peut toujours se recommencer: quand on est enfant, loin de craindre les redites, on les adore, surtout s'il s'agit d'une histoire du Petit Poucet, du Chat Botté, de la Belle au Bois Dormant...

—Mon pauvre petit, je ne sais plus rien, tu m'as tout arraché.

—Ben, ça fait rien. Redis l'histoire du Petit Poucet et toutes les autres, et puis, allonge-les, hein, veux-tu?

Et tous les contes de Perrault défilaient, augmentés et embellis, tels une deuxième édition. Ils étaient écoutés avec émerveillement et la nuit, ils revenaient dans nos rêves, augmentés encore et encore embellis, comme une troisième édition, cette fois.

Le bon temps que celui-là!

Et dire que certains raisonneurs voudraient enlever le merveilleux de la vie des enfants! Mme de Genlis avait même suggéré de faire supplanter tous ces personnages féériques par les merveilles de la nature révélées par la science. Ce naturalisme paraîtrait peu naturel, il me semble, et bien fatiguant pour des cerveaux d'enfants; quel mal y a-t-il, d'ailleurs, à exalter quelque peu leur imagination, du moment qu'on leur fait comprendre qu'il n'y a rien de vrai dans ces histoires, qu'elles n'ont rien de commun avec la vie réelle?

Je trouve autrement maladroits les parents qui présentent aux enfants cette vie réelle sous un faux jour, et se croient obligés de recourir à la fable dans l'éducation. Si l'enfant pleure et trépigne parce qu'il ne veut pas se coucher tôt le soir, vite, on a recours au vilain jeteur de sable: s'il a perdu une dent, c'est qu'il a dit un mensonge; s'il ne mange pas de soupe, il ne grandira pas; fait-il un mauvais coup dont la nouvelle parvient aux oreilles de sa mère, c'est le petit doigt de celle-ci qui le lui a dit; ces beaux jouets qu'il reçoit tous les ans au Jour de l'An, c'est le Père Noël qui les lui apporte par la cheminée.

Ou l'enfant croit à ces niaiseries ou il n'y croit pas. Supposons qu'il n'en croit rien de rien: que devient l'autorité des parents obligés de recourir au mensonge pour se faire obéir? Il y a des enfants dont on ne peut abuser, vous savez, à preuve cette petite de quatre ans, menacée par sa maman, parce qu'elle ne voulait pas d'un certain plat, de je ne sais quelle catastrophe chimérique; regardant sa maman d'un air de véritable pitié, elle dit ainsi, branlant la tête: "Je vous dis, je vous dis, il n'y a plus d'enfants!.."

Et supposons que l'enfant pense que tout ce qu'on lui raconte est vrai. Viendra un temps où il s'apercevra du contraire. Ce sera le temps de la désillusion. Ce n'est donc pas vrai... le petit doigt de maman n'est pas doué de la parole... on peut mentir sans perdre ses dents... on a beau manger de la soupe plein son ventre, on ne grandit pas plus vite pour cela... etc, etc.

—Tu comprends bien, pauvre enfant, lui explique-t-on, ces histoires-là étaient bonnes quand tu étais tout petit, pas maintenant.

C'est bien ça: l'enfant de douze ans ne doit pas croire à ce que croyait l'enfant de six ans. Mais craignons alors que, devenu jeune homme, il classe au domaine de la légende ses croyances d'adolescent; cela pourrait fort bien arriver, si l'idée de docilité, d'obéissance, de morale lui a été inculquée sur une aussi fragile base.

JEANNE

A propos de l'ambre

Depuis quelques années, on porte beaucoup de colliers d'ambre, les uns d'un jaune transparent comme un cristal, les autres plus mats, d'une couleur laiteuse non moins appréciée.

L'ambre, qui se présente sous ces deux aspects si différents, n'a cependant qu'une seule origine très ancienne: c'est le résine d'un pin qui existait aux temps préhistoriques, à l'époque où la région de la mer Baltique était tropicale. C'est, en effet, dans le fond de cette mer et en Prusse orientale qu'on trouve les plus importants gisements d'ambre. D'immenses forêts de pins devaient couvrir le sol; les coulées de résine d'un jaune transparent se sont durcies avec le temps, et nous les retrouvons aujourd'hui sous forme d'ambre. Dans cet ambre sont souvent emprisonnées des insectes qui ont été pris dans cette matière visqueuse et chaude.

On s'est longtemps demandé pourquoi l'ambre était devenu mat et avait pris cette teinte laiteuse parfois verdâtre. Il est probable que cette transformation est due à l'eau qui se trouvait en contact avec la résine, et se mêlait avec elle et la rendait trouble.

L'ambre pur, transparent ou mat, atteint actuellement des prix élevés; on a essayé de l'imiter, mais il est toujours facile de reconnaître l'ambre véritable. Celui-ci possède la propriété d'attirer les corps légers, de petits morceaux de papier par exemple, quand on le frotte avec de la laine; le frottement l'électrise, et c'est l'électricité produite qui agit ainsi.

Frotté dans la paume de la main, l'ambre exhale une odeur aromatique toute spéciale. Les copals durs, qui imitent si bien l'ambre laiteux, ne s'électrisent pas; de plus, si on les soumet à l'action d'une flamme, ils coulent tandis que l'ambre se boursouffle.

La galalithe est aussi un succédané de l'ambre.

Il est assez facile de réparer l'ambre cassé: on colle les morceaux de la façon suivante: on fait fondre à petit feu un peu de gomme copal, on chauffe légèrement les parties à souder, on les plonge dans la gomme, on les applique l'une contre l'autre, en pressant fortement jusqu'à ce que le refroidissement soit complet.

L'ambre gris, qui s'emploie en parfumerie et donne aux parfums une finesse si caractéristique, est complètement différent de l'ambre jaune: il est d'origine animale et provient des concrétions intestinales des cachalots. On le trouve, sur les côtes ou dans les animaux eux-mêmes, en morceaux de grosseurs très variables.

Mais, malheureusement, on le remplace souvent par d'autres produits, et l'eau de Cologne ambrée ne contient pas toujours d'ambre.

Les tout petits

Détachés du sein de la mère,
De leurs petits pieds incertains
Ils vont reconnaître la terre
Et pressent tout de leurs deux mains.

Ils ont de graves tête-à-tête
Avec le chien de la maison;
Ils voient courir la moindre bête
Dans les profondeurs du gazon.
Ils écoutent l'herbe qui pousse,
Eux seuls respirent son parfum;
Ils contemplent les brins de mousse

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Gorcy

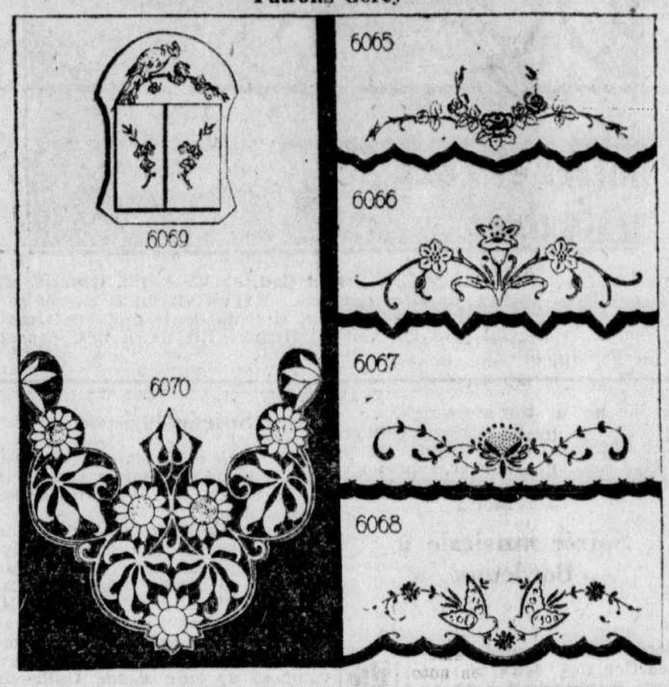

6065 à 6068—MOTIF ET FESTON POUR TAIE D'OREILLER. Patron à tracer 15c. Au fer chaud, 2 du même numéro pour 25c. Taie d'oreiller 36 x 62 pouces. Estampé sur coton circulaire à oreillers Wabasso 59c chacune ou $1.10 la paire. Sur coton circulaire à oreillers Wabasso fini toile 89c chacune ou $1.75 la paire. Coton à broder C.B. 20c.

6069—POCHETTE A LETTRES. Patron au fer chaud 20c. Estampé sur coton broadcloth anglais, toutes nuances 19c. Sur toile écrue 29c. Coton à broder C.B. 10c.

6070—DESSUS DE BUREAU OU DE BUFFET 17 x 52 pouces. Patron à tracer 20c. Au fer chaud 30c. Estampé sur coton anglais blanc 69c. Sur coton Wabasso fini toile 89c. Sur toile huître $1.09. Sur toile écrue $1.09. Sur pure toile irlandaise $1.69. Coton à broder C.B. 30c.

Patrons Gorcy

Le Devoir, Montréal.
Ci-inclus .....pour patrons Nos.....
.....
Nom .....
Adresse .....
.....
.....

Adresser toutes commandes au Devoir, 430, *rue Notre-Dame est, Montréal.*

Crépuscule automnal

Au fond du lac d'argent que nul souffle n'effleure,
Le soleil a noyé la pourpre de ses feux:
La nature déjà se recueille. C'est l'heure
Où la terre s'endort, muette sous les cieux.

Dans le jour défaillant, les lueurs opalines
De l'astre féminin au croissant nouveau-né
Paraissent frissonner aux pentes des collines...
Un berger siffle, au loin, un refrain suranné.

La paix descend divine et sereine. La brise
Agite au coeur du bois les feuilles par milliers:
Des paysans lassés... vont sur la route grise...
...Un angélus redit ses appels familiers.

Et sur le lac paisible, où les saules en larmes
Epandent leur feuillage au doux reflet d'argent,
Le crépuscule étend son silence et ses charmes,
Les nénuphars rosés ferment leur coeur géant...

Alors, dans la beauté de l'heure caressante,
Prenant son vol rapide au milieu des roseaux,
Un cygne, bloc vivant de neige étincelante,
Redresse son col pâle, et glisse sur les eaux.

JEHAN D'ALBY.

MAGASIN EATON

FERME LUNDI - - - JOUR D'ACTIONS DE GRACES

EN PASSANT A NOTRE RAYON DE LA LINGERIE

vous pourriez voir, parmi tant d'autres choses non moins jolies...

... une ravissante robe de nuit

Elle vient de France et est en crêpe de soie blanc avec applications vertes, délicate broderie et riche dentelle. Elle est illustrée ci-contre. $45.00

... une parure en laine souple

Elle est en laine Shetland, c'est-à-dire chaude, mais légère. D'un rose pâle avec bordures en rose plus foncé. Illustrée ci-dessous. Camisole, $5.95. Bouffant, $6.95.

... une parure française

En dentelle et crêpe entièrement plissé. Rose et écru. Elle est illustrée à droite. ne vous tente-t-elle pas? $50.00

TROISIEME ETAGE RUE UNIVERSITE

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

LES BEBES SE REMETTENT PAR CE PROCEDE SIMPLE

Les médecins disent que les aliments qui surissent dans le tube digestif du bébé sont habituellement ce qui les empêche d'acquérir le poids normal. Et la meilleure preuve, à l'appui de cette affirmation, c'est l'amélioration rapide qui se produit chez tout bébé faible, maussade, chétif, quand vous lui nettoyez l'estomac et les intestins et les remettez en ordre avec quelques doses de cet agréable Castoria de Fletcher, de composition purement végétale. Cette préparation douce et inoffensive est la première chose qui se présente à la pensée du médecin pour débarrasser les bébés et les enfants de malaises tels que coliques, gaz, constipation, diarrhée, rhume, etc. Assurez-vous que l'on vous donne bien le Castoria authentique, dans la bouteille qui porte la signature de Fletcher.

Une semaine en faveur des missions

Vente de charité au proofit des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, pendant la semaine commençant le 11 novembre.

PROGRAMME

LUNDI. — Causerie par Mme Letellier de Saint-Just, à 3 heures et demie. Le thé sera servi.

MARDI. — Partie de cartes organisée par Mmes Labine et LaChapelle. Tél. ATlantic 1633 et BElair 1313-J.

MERCREDI. — Partie de cartes organisée par Mmes Desmarais et Bédard.

JEUDI. — Journée des enfants.

VENDREDI. — Partie de cartes organisée par Mme Ed. Gauthier et les dames du cercle de couture. Tél. ATlantic 0437.

SAMEDI. — Partie de cartes organisée par le cercle Sainte-Thérèse 7935.

Et les grains de sablé un par un.
Par tous les calices baisée,
Leur bouche est au niveau des fleurs,
Et c'est souvent de la rosée
Qu'on essuie en séchant leurs pleurs.

Sully PRUDHOMME.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les jeunes filles aura lieu du 22 au 26 novembre à la Villa Saint-Joseph, 4122, avenue de Lorimier. Appel téléphonique: AMherst 2944. Les jeunes filles désireuses de suivre les exercices de cette retraite voudront bien s'inscrire à l'avance; elles sont priées aussi de se munir d'un voile pour la chapelle, d'une "Imitation de Jésus-Christ" et de leur nécessaire de voyage.

Comité d'amicale

Samedi dernier, au pensionnat de la Pointe-aux-Trembles, bon nombre d'anciennes élèves de la localité s'étaient réunies pour l'élection d'un comité, chargé d'organiser une amicale.

La Révérende Mère supérieure souhaita la bienvenue aux chères élèves d'autrefois, puis on procéda à l'élection des dignitaires. Résultat:

Prés. d'honneur, M. le chan. J.-O. Roussin, curé; présidente d'honneur, la R. Mère supérieure; présidente active, Mme J.-O. Collerette; vice-présidente, Mme C.-A. Mathieu; secrétaire, Mlle M.-Louise Pannetton; trésorière, Mlle Eva Jobin. Conseillères: Mlles M. Pigeon, B. Champagne, J. Falstrault, Y. Bernard, L. Chartrand, G. Paquin, P. Hinton, M.-A. Beaudry et B.-A. Langlois.

M. le chanoine J.-O. Roussin, après avoir félicité les dignitaires, rappela à l'assemblée quelques souvenirs aux anciennes élèves, puis on se sépara après avoir assisté à la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Toutes les élèves qui sont passées par le pensionnat de la Pointe-aux-Trembles, obligeraient le comité de l'Amicale en faisant parvenir leurs adresses au no 12090, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles.

Aux employées de magasins

Toutes les employées de magasin sont cordialement invitées pour une réception de 4 à 6 heures, le dimanche, 10 novembre prochain, au no 1549 rue Mackay.

Une conférence de Soeur Gérin-Lajoie

St-Hyacinthe, 7. (D. N. C.) — La révérende Soeur Gérin-Lajoie, fondatrice de la communauté des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une conférence à Saint-Hyacinthe, au pensionnat de La Présentation de Marie, le mercredi après-midi, 13 novembre, à 3 heures. La conférencière traitera des oeuvres sociales. Les dames et demoiselles sont cordialement invitées.

Avez-vous essayé notre nouveau biscuit

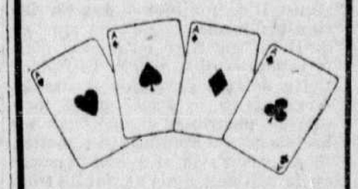

BRIDGE
ENRG

En vente à 15c la livre chez votre épicier?

Compagnie de Biscuits AETNA, Limitée
1801, Avenue De Lorimier

Feuilleton du *Devoir*

COEUR D'OR

Par M. de WAILLY

28 (Suite)

James, son père, était venu s'installer à Londres où il s'était marié et avait lancé une très grosse affaire.

Son industrie marchait bien, mais, hélas! il voulut jouer à la Bourse; quelques opérations malheureuses firent une première brèche à sa fortune qui sombra définitivement par la fuite d'un banquier véreux.

Frappée, en plein bonheur et en pleine quiétude, la mère de Kate mourut quelques mois après leur ruine, rejoignant le vieux Burke qui était parti avant les heures douloureuses.

James lutta en désespéré, mais que pouvait-il faire? ses facultés mentales avaient été atteintes cruellement. Il s'acharna maladroitement à se relever, s'enfonça chaque jour davantage dans la misère hideuse qui déjà le frôlait de son aile noire.

Tombé dans une profonde détresse, il s'expatria, confiant sa fille unique au dévouement d'une vieille demoiselle institutrice.

Hélas! pas plus à l'étranger qu'en Angleterre, le malheureux ne put refaire sa vie; il mourut à la tâche.

Kate avait dix-huit ans, une bonne instruction, une éducation parfaite; elle aurait pu briguer une place de lectrice, de dame de compagnie, de gouvernante ou d'institutrice; toutes positions intermédiaires, très pénibles, justement parce qu'elles ne sont pas définies et qu'elles forment la ligne de démarcation entre les maîtresses de maison et les domestiques.

La jeune fille choisit courageusement le rôle de femme de chambre, et débuta chez la marquise Diégo-Frontès.

Elle avait donné ces explications douloureuses de sa voix calme, gardant son attitude réservée et digne.

Maman lui communiqua la lettre de M. Berthier; et je vis ses joues pâlir et ses mains trembler.

—Que dois-je répondre, demanda Maman? Celui qui réclame comme un bonheur de s'acquitter envers vous de la dette contractée envers votre aïeul est notre ami; sa femme possède le coeur le meilleur que je connaisse, c'est une mère que vous retrouveriez! Vous avez besoin de soins, de repos, de tranquillité. Que décidez-vous?

Kate dit simplement:

—J'accepte.

Il y avait une telle dignité dans ses paroles et son attitude que, subitement, je me sentis petite auprès d'elle.

A sa place, si le malheur s'était abattu sur moi, aurais-je eu son courage?

6 septembre.

Pour la première fois depuis son aveu, je me suis trouvée seule aujourd'hui avec Constant Sehurey.

C'était sur la plage.

Il s'est approché de moi, et bien bas à mon oreille, il a prononcé tendrement:

—Je vous aime!

Je suis demeurée troublée et malheureuse.

Quel sentiment m'empêche donc de prendre ma chère Maman pour confidente.

7 septembre.

Kate nous a quittés ce matin; une dépêche l'a précédée à Mantes.

[illegible]

Papa est arrivé à [illegible]. L'impression que j'ai ressentie au 15 août s'est précisée cette fois avec plus de force. Mon cher père vieillit.

Je serais très inquiète si je ne l'avais pas entendu s'entretenir avec Maman de la crise formidable que traversent les affaires.

—Tout le commerce s'en ressent, les commandes diminuent et nos bénéfices seront nuls cette année, a-t-elle déclaré.

—J'aurais pu en faire cependant, a-t-il ajouté, mais pour cela il aurait fallu que je réduise la production. C'était le chômage pour les ouvriers que je renvoyais puisque partout c'est la même chose. J'ai préféré perdre un peu et ne pas amener la gêne et peut-être la misère chez les artisans de notre fortune.

Maman l'a embrassé avec effusion.

—Tu as bien fait, approuva-t-elle d'une voix émue; d'ailleurs, ne sommes-nous pas assez riches pour être généreux.

Mes chers parents ignoraient ma présence; ils s'entretenaient dans le salon dont la fenêtre était ouverte et j'étais assise sur la terrasse à quelques pas d'eux.

En les découvrant une fois de plus si simplement bons et grands, mes yeux se sont mouillés de douces larmes.

10 septembre

Au château de Saint-Cast on est en train dans le feu des répétitions, auxquelles j'échappe puisque je ne parais ni dans le vaudeville, ni dans l'opérette.

Je prépare minutieusement ma causerie sur l'enfance. La comtesse m'a fait venir des brochures traitant des établissements qui existent, et où la jeune fille peut s'initier aux devoirs qui seront les siens lorsque Dieu aura confié un ange à sa tendresse.

Maman m'aide à me débrouiller dans tout ce fatras de papiers.

Combien de mes amies, dont la fortune paternelle a été rapide, souffrent de l'ignorance de leur mère, née petite bourgeoise.

Certes, Maman n'a pas l'instruction étendue que je possède, mais son bon sens, son cœur, son expérience suppléent à ce que les maîtres ne lui ont pas inculqué, et lorsque je me sens embarrassée, indécise, je peux, pour toutes choses, même les plus complexes, lui demander son avis.

Il est toujours juste et éclairé.

A Levallois, Maman a fondé une pouponnière pour les petits de nos ouvriers; souvent je l'ai accompagnée et je puise dans mes souvenirs des éléments qui me paraissent précieux.

J'aurais voulu que la comtesse me donnât son avis, mais elle s'est récusée, prétendant que seul celui de Maman prévalait. Ma *causerie* est prête, je m'étudie à la bien scander afin que tout le monde me comprenne.

12 septembre.

Pour la première fois, Papa nous a parlé longuement de son nouvel ingénieur, M. Lucien Delcombe.

La quarantaine, le front dégarni, l'œil froid, ayant beaucoup voyagé, il a rapporté de l'étranger des conceptions qui *peuvent* être excellentes, mais qui bouleversent un peu les bonnes vieilles idées de Papa; non pas que mon cher Père ne se tienne pas au courant des choses nouvelles, — il le faut. — mais il est encore le patron d'ancienne roche, qui s'arrête auprès d'un ouvrier pour lui demander des nouvelles de sa femme ou de ses enfants.

Pas à tous, bien entendu; aux anciens, à ceux qui sont entrés à l'usine, fiers de leur jeunesse, et qui y demeurent porteurs de cheveux blancs.

Certains de ces vieux artisans de notre fortune trouvent leurs invalides aux usines Hardouin. Ceux-là sont heureux.

Les *vieux*, les vraiment vieux, sont à plaindre, car ils étaient trop âgés, lorsque les retraites ouvrières ont commencé à fonctionner, et ce qu'ils reçoivent est si peu... dix sous... six sous par jour (1).

(A suivre)

(1) Ces sommes sont exactes.

Le journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par LIMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VIE MUSICALE

Une conférence du R. P. Conrad Latour, O. M. I. – Une réponse – Le rôle de l'orgue à l'église – Une initiative de la Société des Artistes-Musiciens de Montréal – La musique de Nicolas Medtner – Explication d'un retard

Sous le titre de *Pie X, le musicien*, le R. P. Conrad Latour, O.M.I., vient de publier, aux Editions de l'Université d'Ottawa, la conférence qu'il a donnée à la Société des conférences de cette maison, le 11 novembre 1928, à l'occasion du 25e anniversaire du *Motu Proprio* de ce Pape sur la musique sacrée.

Tous ceux qui s'intéressent à la musique d'église, prêtres comme laïques, voudront se procurer cette brochure. On peut l'avoir en s'adressant au Scolasticat des Oblats ou au journal le *Droit*, service de la librairie, à Ottawa.

C'est plus qu'une oeuvre littéraire, c'est une pièce à la fois littéraire et d'une haute valeur critique sur un événement d'une portée énorme.

On ne doit pas avoir peur de lire une sèche analyse d'un document. C'est un commentaire vivant et attrayant, net et probant du titre qu'a pris l'auteur. L'analyser d'un bout à l'autre le gâterait. Je me permettrai seulement d'en citer certains passages.

Et d'abord, l'auteur tient à bien affirmer le caractère impératif de cet Acte pontifical. Il le fait en citant la fin même de l'introduction du Motu Proprio et l'on ne peut mieux faire que le reproduire (les italiques sont du R. P. Latour):

"Afin que nul ne puisse désormais s'excuser sur l'ignorance de son devoir, pour supprimer toute hésitation dans l'interprétation de certaines lois déjà portées, Nous avons cru utile d'indique brièvement les principes qui doivent régler l'usage de la musique sacrée dans les fonctions du culte... Et pour cela, de *Notre propre mouvement (motu proprio) et de science certaine*. Nous publions la présente *Instruction*, à laquelle, comme au *Code juridique de la Musique sacrée, Nous voulons, de la plénitude de Notre autorité apostolique*, que soit donnée *force de loi* et *Nous en imposons à tous, par le présent acte, la plus scrupuleuse observance*."

"On ne saurait exiger vraiment paroles plus décisives", dit le P. Latour. Me permettrait-il de dire en marge: Et pourtant, même après vingt-cinq ans dont les premiers furent enfiévrés de discussions et de campagnes qui versèrent presque dans l'acerbité, croit-on qu'on puisse s'endormir sur une fausse sécurité que le Motu Proprio du 22 novembre 1903 est maintenant accepté par tous, sans réserve, ni arrière-pensée?

L'auteur donne, avec humour, des exemples des abus que visait le Motu Proprio. Il aurait pu, — et peut-être le ferait-il, si on le lui demandait, — donner des exemples de qui se fait encore à l'encontre de la volonté si clairement exprimée par Pie X et maintenue non moins catégoriquement par ses successeurs: Benoit XV et Pie XI (constitution *Divini Cultus*) du 20 décembre 1928).

"On a dit (continue l'auteur): "Mais le Pape ne connait pas la musique, il ne soupçonne pas les difficultés locales. Mettons que ce qu'Il dit soit bien ou mieux, mais le mieux est-il toujours réalisable? Cette défense est faible et inutile. A la vérité, le Pape", c'est logique et plausible, a pu consulter là-dessus des hommes du métier, il a pris l'avis des compétences en la matière; mais on oublie trop, ou on feint d'ignorer, que ce Pape-curé, comme on l'a appelé, avait vaincu ses principes, avant de les imposer au monde."

Sans entrer dans le détail des preuves qu'en donne le conférencier, on peut citer l'opinion de Camille Bellaigue, de Vincent d'Indy, d'Amédée Gastoué, tous trois laïques, l'un critique, l'autre compositeur qui a écrit pour le théâtre, le troisième, historien, tous trois musiciens, sur la valeur musicale de Pie X.

Le P. Latour, qui est lui-même musicien et homme de goût, admet qu'"il existe encore de nos jours beaucoup d'équivoques, beaucoup de retards inexplicables, inqualifiables même (j'ajouterai volontiers: inexcusables) relativement à la musique d'Eglise, c'est-à-dire à la musique qu'on peut admettre à l'Eglise. Des préjugés tenaces, des obstinations irréfléchies et qui ne tiennent que par une volonté arrêtée, de ne point recevoir la lumière et de diriger, continuent d'entraver l'impulsion donnée par "Pie X.

Tout cela est vrai, et ces préjugés, ces obstinations étonnent souvent par leur source. C'est par des conférences pareilles à celle du P. Latour, et par leur publication en brochures mises à la portée de tous qu'on les combattra avec le plus de chance de faire réfléchir ceux qui les gardent.

* * *

Deux correspondants m'ont demandé, cette semaine, si Nicolas Medtner est juif. J'ai répondu à la première par lettre, mais, à cause de la seconde, je crois bon de dire ce que j'en sais.

J'ai questionné un de nos musiciens qui, ayant vécu plusieurs années à Paris, a eu l'occasion d'y rencontrer souvent Medtner, et voici sa réponse:

"Personnellement, je n'en sais "rien; mais je l'ai fréquenté à Pa"ris et j'ai aussi connu beaucoup "de musiciens russes, vrais, qui y "vivent. Or tous l'acceptaient com"me Russe bon teint, avec la seule "réserve que peut-être sa famille "était d'extraction allemande... à "cause du nom, vous comprenez?"

* * *

D'un article très spirituellement pensé et très orthodoxe de M. Jean Huré, organiste de Saint-Augustin, de Paris, je relève quelques pensées intéressantes, au sujet des solos d'orgue à l'église:

"On pourrait en tripler la longueur (des versets du *Magnificat* "et des antiennes) qu'on n'arrive"rait pas à un quart d'heure. La "piété des fidèles en est-elle à cela "près, et y aurait-il lieu d'installer "dans nos églises des taxis à prières?"

"Pour le *Credo*, il doit être chan"té en entier... Personnellement, "je souhaiterais, — si ce souhait "m'était permis, — qu'on laissât au "concert la musique des *Credo* de "toutes les messes, même les plus "belles pour s'en tenir au *Credo* "grégorien du troisième mode, ad"mirable mélopée qui devrait être "chantée sans accompagnement."

"Que l'office soit long et varié, "j'allais dire séduisant, mais, de "grâce, qu'il ne soit, sous aucun "prétexte, ennuyeux."

Tout cela est d'application générale.

La remarque que fait, en particulier M. Huré est juste. Il dit à ce sujet: à la même heure, le même jour, dans le monde entier, le Symbole des Apôtres proclame la foi de millions de chrétiens unis dans une même croyance. Il y a, même en Amérique, des églises nombreuses, où le *Credo* est chanté par tous les fidèles, par exemple: l'église des Allemands catholiques de Chicago, où cette manière avait été introduite par un organiste pourtant protestant, Frederick Archer. Je n'irais pas jusqu'à demander, comme M. Jean Huré, que l'on chantât le *Credo* sans accompagnement et l'on pourrait fort bien se servir de *Credo* écrits alternativement pour le peuple en grégorien à l'unisson et pour la Schola en musique à plusieurs parties.

C'est une réalisation qu'ont fort heureusement faite Nicolas Montani et le C. F. Raymondien, dans sa messe *Quem Sion Gaudens*, et aussi le chanoine Boyer, dans sa messe en la pour trois voix d'hommes. On y parviendrait en adoptant un des quatre *Credo grégoriens*, préférablement le no 1 ou le no 3 et en le faisant chanter par la Schola jusqu'à ce que tout le monde le sût par coeur.

A la cathédrale de Baltimore, Mgr Manzetti a procédé de cette façon, puis il a distribué les élèves du séminaire Sainte-Marie dans la nef pendant trois ou quatre dimanches, lui-même dirigeant le chant collectif des marches du sanctuaire, depuis, tout le monde chante le *Credo* sans avoir plus besoin de l'aide des séminaristes.

* * *

La Société des Artistes-Musiciens de Montréal fera chanter à la Basilique, le 22 novembre, à 8 heures, un *Requiem* solennel à la mémoire des musiciens défunts. C'est une excellente pensée et, comme c'est l'intention de la Société de demander pour cela le concours de tous les choristes de Montréal, je les engage fortement à se rendre à l'invitation qui leur sera faite.

La Société désire prendre une autre initiative qui lui fait honneur: placer des plaques commémoratives sur les maisons qu'habitaient nos musiciens aujourd'hui morts. Nous avons à Montréal les rues Botrel, Gounod, Mozart, et une seule d'après Albani. Tout grands que fussent ces musiciens, il ne nous sont rien, à part Albani. Pourquoi ne ferait-on pas une part un peu plus large aux musiciens? On l'a bien trouvée quand il s'est agi des littérateurs étrangers de tous les pays et même des nôtres.

* * *

Je reçois l'appréciation suivante de la musique de Nicolas Medtner, de l'excellent musicien qu'est M. Claude Champagne. Je la publie avec plaisir.

La musique de Nicolas Medtner, musicien au tempérament généreux, n'est pas russe; je veux dire qu'elle doit peu au folklore national. Aucune ressemblance avec un Glinka, père de la musique dite russe, d'un Balakirev, d'un Borodine, d'un Cui, d'un Moussorgski, d'un Rimski-Korsakov, qui, eux, ont eu souci d'opérer une synthèse entre le chant populaire russe et les formes d'Occident.

Chez un Medtner on sent, certes, dans la phrase, l'influence slave, mais c'est plutôt la manifestation d'un tempérament. Mais on n'y trouvera pas la couleur de ces vocalises orientales des chants de l'Azerbeidjan dont Rimski-Korsakow s'est servi dans le Coq d'or, *ni la couleur des arabesques de sa* Schéhérazade.

M. Nicolas Medtner est avant tout un musicien européen dont l'inspiration personnelle repose sur la concentration cadencielle. La Sonate, en mi mineur, opus 25 No 2, se caractérise par le geste romantique et les ressources expressives de l'allure tonale des musiciens du dix-neuvième siècle. La dynamogénie y est brusque et malgré le compagnonnage constant de l'harmonie et du contrepoint, la phrase tenace de Medtner y trouve son chemin et jaillit en des périodes épiques qui impressionnent l'être physique.

Héritier des formules classiques, il procède des grands romantiques.

Je souhaite que Nicolas Medtner donne à un de ses concerts cette sonate qui pour moi est un bel exemple de son esthétique musicale.

La venue à Montréal de ce maître sera pour nous une rare occasion de mieux connaître l'œuvre de ce grand musicien.

Claude CHAMPAGNE

* * *

Samedi dernier, j'ai écrit que la *Lyre* semblait morte. M. Raoul Vennat m'écrit qu'il ne s'agit que d'un retard dû à l'absence du directeur musical, M. Henri Miro, et à de la réorganisation. Tant mieux.

Frédéric PELLETIER

MUSICA

(Ces notes sont fournies par les impresarii. Nous leur en laissons toute la responsabilité).

Les communiqués de concerts ne doivent pas être adressés à M. Fréd. Pelletier, car ils lui sont alors transmis comme lettres personnelles et risquent, s'ils arrivent trop tard, d'être renvoyés à la semaine suivante ou mis de côté. Il faut les adresser directement à MUSICA, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

Aux amateurs de bonne musique

Avec le concours de Mlle Yvonne Hubert, la meilleure élève du professeur Alfred Cortot, Mlle Marie-Jeanne Derome, bien connue du public amateur de Montréal, donnera un récital, au Ritz-Carlton, le soir du 28 novembre. Le programme comporte des pièces de Chopin, Bach, Liszt.

Avis aux fervents du piano et de la musique classique. Billets chez Archambault et au Ritz-Carlton.

Concert sacré à Notre-Dame de Grâce

Le concert annuel de la Chorale Notre-Dame de Grâce, sous la direction de M. Edmond Breton, aura lieu cette année le soir même de la fête Sainte-Cécile, le vendredi, 22 novembre prochain.

Le programme comporte des choeurs de Saint-Saëns, de Paladilhe et de Franck, des pièces intéressantes interprétées par les solistes, et quelques pièces d'orgue.

M. l'abbé Paul Lafleur, professeur au Séminaire de Montréal, parlera de musique dans une allocution de circonstance.

Le programme au Salut du Très Saint-Sacrement, qui aura lieu à l'issue du concert sacré se composera exclusivement de motets d'auteurs canadiens-français, ce qui aura lieu de réjouir et d'encourager nos compatriotes musiciens et amateurs de bonne musique.

Le programme sera publié dans quelques jours.

L'heure musicale aujourd'hui

Voici le programme qui sera donné à l'"Heure Musicale" aujourd'hui au Conservatoire McGill, 677 rue Sherbrooke Ouest, de 4 à 5 heures, par Mlle Kathleen Spencer, soprano, M. Edgar Tessier, ténor, élève de M. Victor Brault, MM. Louis Gaudriot et Frank Mella, violonistes, élèves de M. André Durieux, et Mlle Marie Jack, pianiste, élève de Mlle Emily McDougall.

Deh più a me . . . . . *Buononcini*
My Lovely Celia . . . *George Monro*
To Chloe. . . . . *Edward German*
Miss Kathleen Spencer, soprano
Pastorale (variations) . . . *Mozart*
The Lark. . . . . *Glinka-Balakires*
Valse en E mineur . . . . *Chopin*
Mlle Mary Jack, pianiste
Le Voyage d'Hiver (Winterreise) *Schubert*
1. Bonne Nuit
2. Larmes Glacées
3. Solitude
4. La Corneille
5. Le Poteau Indicateur
6. Les Parhélies
7. Le Ménétrier.
M. Edgar Tessier, ténor
Concerto en La mineur pour 2 violons. . . . . *Vivaldi-Nachez*
1. Allegro
2. Largetto.
3 Allegro moderato
MM. Louis Gaudriot et Frank Mella
Au piano: Mlle Jeanne Papineau
Vieille Chanson Espagnole . . . . *Louis Aubert*

UN AIGLE DORE

Voici un aigle doré tué par M. Ernest Culf, de West Hill, Ontario. Il mesure 42 pouces, les ailes étendues. M. Culf vit l'aigle perché sur un orme, en arrière de sa maison, et tenta de le capturer vivant mais n'y parvint pas.. On voit ici Herbert, fils de M. Culf, tenant l'oiseau géant.

In the bud of the morning . . . . *Roger Quilter*
The Child and the twilight. . *Parry*
Mlle Kathleen Spencer, soprano
Madrigal. . . . . *Gabriel Fauré*
La Cantoria

Soirée musicale à Bordeaux

Mardi, le 12, à 8 heures du soir, il y aura à la salle municipale de Bordeaux, une soirée musicale au bénéfice des oeuvres paroissiales. Cette soirée sera patronnée par M. Legault, échevin, et Mme Legault.

Le concert de Nazareth

Sous le distingué patronage de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, les aveugles donneront le 14 novembre, à la salle Windsor, leur concert annuel. Billets en vente à l'Institution, 135, rue Sainte-Caherine ouest. Tél. Lan. 0444.

Saint-Saëns figure au premier rang dans le joli programme que nous entendrons. Nul besoin d'insister sur la beauté polyphonique de ses choeurs sans accompagnement dont quelques-uns sont d'un caractère vraiment imposant. Le quatuor de *Henri VIII* sera le bienvenu et fera les délices de tout l'auditoire. Darius Milhaud offrira aux fervents de la musique moderne deux pièces de son oeuvre, fort dissonantes, mais non dépourvues de charme. Leur brièveté consolera ceux qui restent récalcitrants à ces harmonies étranges. A une école de musique, il importe de mettre au jour les créations des maitres de l'art.

Association des Chanteurs de Montréal

Les membres de l'Association des Chanteurs de Montréal ont procédé ces jours derniers à l'élection de leur bureau de direction. Le résultat fut le suivant: président d'honneur, M. l'abbé J.-N. Dupuis; président honoraire, M. Ludger Gravel, 1er vice-président honoraire, M. Honoré Riendeau, président actif, M. Georges Deslauriers; vice-président, M. Ovila Rochon; secrétaire-archiviste, M. le Dr Al. Labrosse; secrétaire-correspondant, M. C. Mongeau; trésorier, M. Ch. Lessard; bibliothécaire, M. A. Myette; présidente de la section des dames, madame A. Myette, directeur, M. Jean Goulet; pianiste-répétitrice, Mlle Jeanne Duquette.

Le Bureau de direction a décidé de donner son concert annuel le 3 février prochain au théâtre St-Denis. Mardi prochain aura lieu la partie de cartes annuelle à la Salle Lafontaine à 8h. p. m.

Mettez fin aux pellicules!

Vous pouvez vous aussi dire adieu aux ennuis occasionnés par la chevelure si vous apprenez ce moyen très simple de prendre soin de vos cheveux. Il est connu de centaines d'étoiles de la scène et de l'écran, employé par des milliers de dames et de jeunes filles qui n'ont pas de temps à consacrer aux procédés laborieux.

Versez un peu de Danderine sur vos cheveux ce soir, et, à mesure que vous les brosserez, vous en ressentirez l'effet calmant tonique.

Il y a plus de 30 ans que les spécialistes recommandent Danderine pour dissoudre la croûte des pellicules, faire cesser la chute des cheveux, tonifier le cuir chevelu, stimuler la croissance de cheveux longs, soyeux et abondants.

La première application donnera à votre chevelure une vie et un éclat nouveaux; l'assouplira, la rendra plus facilement maniable et la conservera telle que vous l'arrangerez. La preuve est faite hors de tout doute des effets bienfaisants de son emploi.

DANDERINE

L'embellisseur en une minute de la chevelure

A toutes les pharmacies: 35 cents

Soirée lyrique

La *Société Canadienne d'Opérette* donnera une soirée lyrique le 14 novembre au soir, au Monument National.

A cette soirée on entendra une comédie en un acte d'André Mychot "Depuis ce matin". Suivra une partie de concert. Mlle Caro Lamoureux, M. Charles Goulet et M. Georges Dufresne, qui nous revient des Etats-Unis, seront au programme. Un trio se fera aussi entendre composé de Mlle Mance DuPlessis (pianiste), Lucien Martin (violoniste) et S. de Conninck (violoncelliste).

Pour terminer la soirée, "Le Tiers-Porteur", comédie en un acte, de Claude Terrasse.

Beau concert à Shawinigan

Shawinigan, 7. — M. Paul Dufault a donné, récemment, à Shawinigan un concert au bénéfice de l'église du Sacré-Coeur, de la Baie Shawinigan. M. Dufault était accompagné de Mlle Fabiola Poirier, soprano de Montréal, de M. Gaston Jutras, violoniste, de Sherbrooke, de M. Carrier, pianiste.

M. Dufaut a rendu un programme qui lui a valu de nombreux rappels. Ce programme comprenait des oeuvres de Brahms, Massenet, Vidal, Lulli, Schubert, Omer Létourneau, Chaminade.

Mlle Fabiola Poirier reçut, elle aussi, comme toujours, un accueil très chaleureux; elle rendit des pièces de Haydn, Fauré, Sinding, Fourdrain, Puccini, Daveluy, Hatten et Rigoni.

M. Gaston Jutras, que l'on entendait pour la première fois à Shawinigan, eut un très grand succès. Son répertoire embrassait des oeuvres de Monte, Drdla, Schubert, Rimsky-Korsakoff, Bohm, C. de Bériot. M. Carrier a été très apprécié et comme soliste et comme accompagnateur.

Quatuor à cordes Dubois

Le premier concert de la saison du Quatuor à Cordes Dubois aura lieu le lundi soir, 18 novembre, à la salle Saint-Sulpice, et ce sera le 115e donné à Montréal par cet ensemble musical. Le Quatuor à Cordes Dubois a été fondé par l'éminent violoncelliste: le Professeur J.-B. Dubois, au mois de novembre 1910; il y a donc 19 ans, et l'année musicale actuelle qui commence est par conséquent la vingtième. Inutile de dire ici que c'est là un record assez extraordinaire pour une organisation musicale dans notre pays.

Selon la coutume établie depuis quelques années, ces concerts seront gratuits. L'on aura l'avantage de se procurer les billets dès jeudi matin le 14 du mois, aux magasins Archambault et Lindsay. Toute personne qui en fera la demande à ces deux magasins aura droit à deux billets seulement.

L'impresario Louis-H. Bourdon, qui est l'administrateur du Quatuor depuis sa fondation, se fera un plaisir de donner toutes autres informations aux personnes qui désirent assister à ces concerts.

Programme musical des fêtes de l'A.C.J.C.

A la séance solennelle d'ouverture, salle Saint-Sulpice, ce soir: Programme des "Disciples de Massenet" (sous la direction de M. le professeur Charles Goulet. Au piano: M. le docteur Jean Moreau.

1ère partie:

a) La chanson du charbonnier . . . . . *Chapuis*
b) Et moi je m'enfuyais . . . . . *Harm Whitehead*
c) Gloire à toi (de l'Enfant Prodigue) . . . . . *Debussy*

2ème partie:

a) Hymne à la nuit. . . . . *Arnoud*
b) La retraite. . . . . *Rillé*
(Section des messieurs)
c) Quand mon mari vient de dehors. . . .
b) Bienheureux est celui (Cavalleria Rusticana) . . *Mascagni*
(soliste: Mlle Annette Moreau)
e) O Canada.

Le dimanche, 10 novembre, à la messe de communion (8h. 30) à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes: *Chant du Credo* par les Congressistes.

De nombreuses fanfares participent au défilé et à la manifestation de l'après-midi.

Au cours de la cérémonie au Manège militaire, le Mont Saint-Louis exécutera un programme de fanfare, les élèves du Sainte-Marie, en un choeur de 300 voix, chanteront la "Marche Romaine".

La grande séance de clôture comporte également tout un programme musical dont les élèves du Gesù feront les frais.

Savoir:

a(La Reine blanche . . . . *Metra*
(l'orchestre du collège)
b) Chant de l'A. C. J. C. (paroles du R. P. Hermas Lalande, S. J.; musique de M. Durand)
(la chorale du collège)
c) Menuet. . . . . *Haydn*
(l'orchestre du collège)
d) Gloire à Dieu. . . . *Beethoven*
(la chorale du collège)
e) O Canada!

"Le petit théâtre", au Ritz-Carlton

On nous annonce pour le 10 décembre, au Ritz-Carlton, une soirée de "Petit Théâtre" qui comportera deux ouvrages écrits par des auteurs canadiens: "Monsieur Grabouillet", de Léopold Houlé, et "Chérubin 1930" de Henri Letondal.

Ces deux pièces seront présentées au public par M. René du Roure, professeur de littérature française à l'Université McGill.

Le nombre des places se trouvant limité, on peut retenir ses fauteuils dès maintenant en s'adressant à l'administrateur du spectacle, M. E. Gingras, Casier postal 52, station T.

Les auteurs au programme font une tentative de "Petit Théâtre" avec des interprètes montréalais choisis parmi les plus intéressants du groupe des artistes canadiens. Les décors auront le cachet des théâtres d'art européens et s'inspireront de la mise en scène de ces salles de spectacles.

Quand les aliments surissent

Adoucit l'estomac instantanément

Deux heures environ après les repas, maintes personnes souffrent d'aigreur stomachale. Cela signifie que les nerfs de l'estomac ont été surmenés. Il y a excès d'acide. Le moyen d'y remédier est le recours à un alcali, qui neutralise plusieurs fois son volume d'acide.

Le meilleur alcali est le Lait de Magnésie Phillips, une simple dose insipide dans de l'eau. Il est agréable, efficace et inoffensif et demeure depuis 50 ans le remède-type aux yeux des médecins.

C'est le procédé rapide. Les résultats se produisent presque instantanément. C'est le procédé approuvé. Vous n'en emploierez jamais d'autre quand vous le connaitrez.

Assurez-vous que vous obtenez le **Lait de Magnésie Phillips que les médecins prescrivent depuis 50 ans** comme correctif de l'excès d'acidité. Chaque bouteille contient mode d'emploi complet. Chez tous les pharmaciens.

Nouveaux Modèles de Phonographes

Sono-phonic

comportant les plus Récents Développements

Style Mission Fini Noyer

Tel qu'illustré. Livré avec 10 disques doubles et 500 aiguilles.

$5 COMPTANT
Un an pour payer
$65

Style Reine - Anne Fini Noyer

Tel qu'illustré. Livré avec 10 disques doubles et 500 aiguilles.

$5 COMPTANT
Un an pour payer
$90

Style Mission Fini Noyer

Tel qu'illustré. Livré avec 10 disques doubles et 500 aiguilles.

$5 COMPTANT
Un an pour payer
$80

P. T. LEGARÉ LIMITÉE

1200 Amherst, près Ste-Catherine, Tél. HA.—5188
6960 St-Hubert, coin Bélanger, CA.—3242
1640 Ste-Catherine Ouest, Tél. UP.—1683
1682 rue Mont-Royal Est, Tél. AM. 7370
5804 Sherbrooke Ouest, Tél. WA.—7336
4349 Wellington — Verdun, Tél. YO.—5031

Ouvrages de Théorie Musicale ET DE MUSIQUE VOCALE

En vente à la Maison-Mère des Soeurs Grises de la Croix, 9, rue Water, Ottawa, Ont.; chez les principaux Marchands de Musique et Libraires de Montréal, de Québec et d'Ottawa.

500 Questions et Réponses d'Examen sur la Théorie Musicale	Vol. relié	$1.60
Même Ouvrage	Vol. broch.	$1.20
Même Questionnaire du même Ouvrage	Vol. relié	$0.90
Même Questionnaire du même Ouvrage	Vol. broch.	$0.65
"La Petite Théorie Musicale" (Elémentaire)	Vol. relié	$1.50
Même Ouvrage	Vol. broch.	$1.00
Traduction anglaise du même Ouvrage, sous Titre suivant: "A New Manual on the Elementary Theory of Music"	Vol. relié	$1.50
Même Ouvrage	Vol. broch.	$1.00
N.B.—Le caractère gras de cet Ouvrage sert d'A.B.C.		
"A.B.C." de la Théorie Musicale	Vol. relié	$0.30
"Même Ouvrage"	Vol. broch.	$0.30

MUSIQUE VOCALE

1.—"Ave Verum", Solo ou Duo, ad lib., (conforme au Décret)		$0.50
2.—"Cantique de Messe de Mariage", Solo avec Choeur, (ad libitum)		$0.60
3.—"Partitions" du même cantique	La copie	$0.10
"Partitions" du même cantique	La douz.	$0.50
4.—"Cantique à l'Eucharistie", sur l'air du "Cantique" précédent	La douz.	$0.60
Feuilles avec paroles seulement (imprimées)	La douz.	$0.20
5.—"Lullaby" Berceuse, avec accompagnement, paroles anglaises et françaises		$0.35
Paroles françaises et Musique de la "Berceuse"	Feuilles séparées	$0.10
Paroles françaises et Musique de la "Berceuse"	A la douz., feuilles	$1.00
Cahiers de Dictées Musicales	A la douzaine	$0.80

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 5344 Montréal

NOTRE PAGE LITTERAIRE

AUX JEUNES

(Dédié à l'A. C. J. C.)

Ad majora natus sum.

Mon jeune ami, la relis-tu l'histoire,
La belle histoire où l'on voit les aïeux
Auréolés d'impérissable gloire
Et nous léguant un passé merveilleux?
Ne faut-il pas qu'à tes pères tu rendes,
Reconnaissant, ce qu'ils ont fait pour toi?
Ils ont vécu pour des choses plus grandes:
Noblesse oblige et l'impose sa loi.

La tâche est là, la tâche qui t'invite
A lui vouer tes talents et ton coeur.
Voix du devoir, elle te sollicite
De te livrer, sans retard, au labeur.
C'est le matin: il faut que l'on commence,
Dès aujourd'hui, sans attendre à demain,
C'est le printemps: il faut qu'on ensemence;
Jette en ton champ les grains à pleine main.

* * *

O Canada! ta jeune colonie,
Dont la beauté ne saurait se ternir,
Fut bien vraiment une oeuvre de génie,
Que, de son bras, Dieu voulut soutenir.
Si les aïeux d'héroïsme ont fait preuve,
En secondant du Maître les desseins,
O petit-fils, que ton âme s'abreuve
Au souvenir des héros et des saints.

Preux combattants... dans des luttes fréquentes,
Par leur bravoure, ils sauvaient le pays;
Hommes d'Etat... leurs bouches éloquentes
Parlaient français aux vainqueurs ébahis;
Pionniers... s'attachant à la terre,
Par eux les bois se muaient en sillons;
Prêtres... du ciel, par leur saint ministère,
Ils prodiguaient les bénédictions.

De vous aussi, femmes incomparables,
Le pays garde un touchant souvenir.
Vous l'aimiez tant, ce pays des érables,
Rêvant pour lui d'un brillant avenir.
Les uns disaient: "En effet, c'est un rêve."
Mais ce beau rêve, il s'est réalisé;
Et les passants ont vu le blé qui lève,
Et votre nom s'est immortalisé.

Tant au dehors que dans la vie intime,
Ce peuple offrait un aspect enchanteur.
Ses qualités s'imposaient à l'estime
Du conquérant fier et dominateur.
Intelligent, courtois, actif, honnête,
Aimant le Dieu qui lui tendait la main;
Abandonné, cédant à la Conquête,
Sans s'émouvoir, il allait son chemin.

Vaillant, alerte et doué d'endurance,
Prêt à l'effort à toute heure et partout,
Sans hésiter et sans désespérance,
Il avançait et marchait jusqu'au bout.
Dans les périls et les vicissitudes,
La Providence était son point d'appui;
Se souvenant, aux jours d'inquiétudes,
Que Dieu veillait, il recourait à Lui...

Oui, voilà bien ce qu'étaient les ancêtres,
Donnant l'exemple à la postérité;
Nobles héros, héroïnes et prêtres,
Voilà ceux dont nous avons hérité.
Ces fondateurs de grande et saine race
Ont emporté dans la tombe, au départ,
Le doux espoir qu'en marchant sur leur trace,
Les descendants sauraient faire leur part.

Salue, ami, ces âmes magnanimes.
Quelle épopée et quels temps glorieux!
Te rappelant tant de gestes sublimes,
Heureux et fier, acclame les aïeux.
Leur écusson atteste ta noblesse:
C'est le blason des Anciens Canadiens.
Marche, à ton tour, digne d'eux, sans faiblesse,
Et, tout ému, redis: "Je me souviens".

Va ton chemin, et jamais n'en dévie,
Sans redouter la peine, ni l'effort.
Va ton chemin, car il mène à la vie;
Tant de sentiers conduisent à la mort.
Rêver, languir, poursuivre des chimères,
Ah! tout cela n'est que futilité.
Laisse passer les choses éphémères:
Ton être tend à l'immortalité.

* * *

Va ton chemin, jeunesse canadienne,
Pure, croyante et fidèle au devoir.
Que du passé la glorieuse antienne
T'inspire un chant de triomphal espoir.
Si tu réponds aux naïves demandes
Des sages qui veulent savoir pourquoi:
"C'est que j'aspire à des choses plus grandes"...
N'en doute pas, l'avenir est à toi.

Louis-Alphonse NOLIN, O.M.I.

N. de la R. — Le vénérable auteur de ce salut à la jeunesse, qui eut l'honneur d'enseigner avec le R. P. Tabaret, à Ottawa, vit aujourd'hui à Lowell, Mass., d'où il nous a adressé ces vers.

Allons-y !..

C'est la phrase que jette à tout l'inconnu qui l'entoure le voyageur, en reprenant le lourd sac après une halte.

On a marché, monté, gravi des cimes... On est fatigué... On s'arrête..., on souffle..., on essuie son front tout emperlé de sueur... On regarde le chemin parcouru....

Mais on n'a pas donné tout cet effort pour rester là... Il y a un but qu'il faut atteindre...

Alors, allons-y!...

* * *

En cette semaine de rentrée, combien l'ont dite, cette phrase de courage, ou de résignation.

On était pourtant si bien à la montagne!... si bien à la mer!... si bien au fond du calme village!... On a regardé cueillir les fruits... On a vu les familles joyeuses entrer dans les vignes, et chanter autour de la marmite où mijotait la soupe de vendanges... On a oublié qu'il y avait des villes et des usines..., qu'il y avait des hommes et des affaires...

* * *

On s'était réfugié dans les bras de la Terre, notre mère..., les yeux pleins des merveilleuses visions de l'automne, les joues caressées par un vent plus frais. Sur nos têtes passaient les grands nuages mélancoliques nous rappelant toute la vanité des choses d'ici-bas...

... A quoi bon tant s'agiter pour mourir..? Oui..., si on restait ici..? Si on y dressait sa tente... Si on laissait les affamés d'argent, les ambitieux, les enragés, se dévorer ensemble...? Et si on s'endormait là, au bruit berceur des feuilles qui tombent, dans le grand sommeil des choses...?

* * *

Tentation!... Tentation!...

Le brave Pierre, qui ne soupçonnait pas l'épilepsie de la vie moderne, a passé par cette tentation-là.

Lui aussi a dit: "Nous sommes si bien ici!... Pourquoi redescendre..?"

Il est donc indiqué que nous, les forçats, échappés, quelques jours, à l'immense machine qui nous use, nous l'ayons aussi cette tentation.

Mais il faut la repousser avec des mains courageuses. Car nous ne sommes sur la terre ni pour y être bien... ni pour nous y endormir.

"... Je vous ai placés pour que vous portiez du fruit, et que ce fruit demeure..." Voici la nette consigne du Christ.. C'est celle de la parabole des dix talents..., celle qui se dégage de tout l'enseignement de l'Evangile.

"... Tout arbre qui ne rapporte pas du fruit sera coupé et jeté au feu..."

Nous-mêmes, d'ailleurs, agissons ainsi pour nos arbres terrestres.

* * *

C'est pour répondre à cet appel qui se fait entendre du fond de notre destinée que des millions d'enfants, de jeunes gens, d'hommes faits, de vieillards, ont, cette semaine, regagné leur tranchée et leur poste de combat.

Que vaut ma vie..?

Quelle parcelle d'or pur restera-t-il quand cette vie sera dégagée de la gangue de tous les égoïsmes, de toutes les facilités issues de l'hérédité, du milieu social, des circonstances favorables.. ?

Aussi, comme on comprend la parole du Maître: "Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine..."

* * *

J'étais du diamant... Et je me suis peut-être conduit comme de l'or...

J'étais de l'or... Et je suis devenu de l'argent...

J'étais de l'argent... J'ai descendu bassement au niveau du plomb...

J'étais une prairie... Et je me suis peu à peu tari en un désert où le pauvre n'a pu trouver un verre d'eau pour étancher sa soif...

Oui, que vaudra ma vie quand se tairont toutes les musiques qui l'exaltent..? quand le regard aigu de Dieu ira, derrière les façades, au fond même des choses...?

C'est pourquoi il faut prendre trop de précautions pour en prendre assez..

C'est pourquoi, tant qu'on le peut, il faut "valoriser" sa vie et continuer son effort..., cet effort qui, demain, peut-être, après-demain sûrement, nous sera interdit.

* * *

C'était, la semaine dernière, à Noirmoutier. Le soleil venait de disparaître dans l'océan et le ciel s'enténébrait.

Au bord du chemin, dans la campagne silencieuse sur laquelle s'allongeait l'ombre des chênes verts, un père et ses deux fils venaient de terminer le labour d'un sillon.

Les chevaux soufflaient...

Les hommes faisaient comme les chevaux...

Le père regarda le ciel où traînaient encore quelques rayons de lumière, et dans lequel montait, des chaumières, l'appel des fumées bleues.

Alors, il regarda ses grands fils...

— Encore un sillon..? demanda-t-il.

Les deux garçons se consultèrent des yeux.

— Allons-y!... cria le plus jeune.

— Allons-y...! répéta l'aîné.

Je ne vous dis pas autre chose.

Pierre L'ERMITE

(La Croix)

Le Correspondant

Sommaire de la livraison du 25 octobre 1929:

I. Rome aux écoutes de l'Hindoustan, *Georges Goyau*, de l'Académie Française. — II. La guerre des enseignes, I, *Louis Guichard*. — III. L'abbé de Véri et son journal, III, *Baron J. de Witte*. — IV. Vu par des yeux orientaux (roman traduit de l'anglais par Marc Hélys, IV, fin. *Ernest Poole*. — V. Au Canada français, *Gaillard de Champris*. — VI. Guy du Faur de Pibrac, *Armand Praviel*. — VII. Chronique du cinéma, *Jean Morienval*. —VIII. Les livres (A. Mathiez, E. Baumann, C. Gazier, H. Hauser et A. Renaudet, H. Dubreuil, F.-J. de Hohenzollern, Comte A. Doria). — IX. Chronique politique, *Louis Joubert*. — X. Bulletin bibliographique.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Dimanche soir le 10, à l'église du Très Saint-Sacrement (Dominion Park, Lachine) pour 8 heures. 2o Mardi le 12 à Saint-Nicolas d'Ahuntsic pour 8 heures.

Chronique artistique

Le château des Rochers

Plus qu'à Carnavalet, devenu un musée, le souvenir de Mme de Sévigné est resté vivant en son château des Rochers, et nous ne saurions trop conseiller à ceux de nos lecteurs villégiaturant en Bretagne de faire ce pèlerinage littéraire et artistique. Situé à 6 kilomètres de Vitré, le château des Rochers, où elle a vécu à maintes reprises de 1654 à 1690, d'où elle a daté tant de lettres (267, a-t-on compté, de là ou de Vitré), offre l'intérêt d'être resté à peu de choses près ce qu'il était sous Louis XIV.

A la mort de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné, en 1714, le domaine devint, par reprise de dot, la propriété d'une famille voisine et alliée, la famille des Nétumières. Les Rochers lui appartiennent depuis lors, les terres qui en dépendent n'ont pas été non plus morcelées, et les mêmes fermiers les cultivent de père en fils. Grâce à cette belle continuité et à la piété respectueuse des propriétaires, le château, s'il a perdu ses "fortifications", a subi peu de modifications; si bien que, nous appropriant le début d'une des lettres de Mme de Sévigné (celle du dimanche 31 mai 1671), nous nous écrions avec elle en entrant: "Enfin, me voici dans ces pauvres Rochers: peut-on revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre sans"... y suivre la célèbre marquise dans sa vie quotidienne, ses travaux, ses dévotions, recevant ses visiteurs.

Plutôt qu'un château imposant, les Rochers sont un manoir pittoresque avec tours et tourelle coiffées d'ardoise, augmenté d'une chapelle en rotonde construite du vivant de Mme de Sévigné, en 1671, pour l'abbé Christophe de Coulanges, abbé de Livry, son oncle maternel, celui qu'elle appelle familièrement le "bien bon". "Notre abbé ne peut quitter sa chapelle", écrira Mme de Sévigné le 26 juillet 1671. Plus tard, elle relatera: "J'ai un tableau de la Sainte Vierge sur mon autel, un crucifix et mon écriteau: *Soli Deo*." Ce tableau, qui est une Annonciation, existe toujours, ainsi que le crucifix et l'inscription: *Soli Deo*. Les fauteuils, les bancs, le lustre en forme de fleur de lis, sont de l'époque, tout est resté tel quel; on peut donc aisément la représenter agenouillée devant l'autel. On sait que Mme de Sévigné était catholique pratiquante, et si profondément qu'on a pu tirer de ses lettres tout un volume de pensées chrétiennes. Elle n'était pas pour rien la petite-fille, par son père, de la baronne de Chantal, fondatrice de la Visitation, canonisée au XVIIIe siècle. (Des reliques de sainte Chantal et de saint François de Sales sont maintenant exposées dans la chapelle). Elle était très fière de cette sainte grand'mère, qui priait dans son couvent d'Annecy pour la petite orpheline (Mme de Sévigné était orpheline de père et de mère à six ans); elle l'avait d'ailleurs connue, avant seize ans, quand sa grand'mère mourut. Elle était reçue dans tous les couvents de la Visitation, et écrivait de celui du faubourg Saint-Germain à Mme de Grignan: "Je vous amènerai ici comme une relique vivante de ma grand'mère." Quand elle passait par une ville où il y avait un couvent de Visitandines, elle ne manquait jamais d'y aller. Ce fut d'ailleurs à la Visitation qu'entra la fille aînée des Grignan, Blanche, qui se fit religieuse.

La chapelle est restée affectée au culte. Ce n'est qu'à cause du manque de prêtres qu'on n'y dit plus la messe aussi souvent qu'autrefois.

Du château proprement dit, on ne visite qu'une pièce située au rez-de-chaussée, donnant directement sur le jardin par une porte-fenêtre, appelée assez improprement: chambre de Mme de Sévigné. Sa vraie chambre était au premier; c'est plutôt son "cabinet vert", dont il est question dans ses lettres; et ce serait dans l'embrasure de la fenêtre, qui fait face à la porte-fenêtre, qu'elle écrivit ses fameuses missives, si pleines d'enjouement, de bonne grâce, de bonne humeur et de naturel. On a fait de cette pièce un vrai petit musée sévignien, y réunissant meubles et souvenirs tous *authentiques;* son lit avec garniture de soie jaune, brodée, suivant la tradition, par Mme de Grignan; sa coiffeuse; de grands fauteuils de tapisserie; son portrait par Mignard, très grand tableau avec cadre très orné, la représentant en pied, tenant une guirlande de fleurs, à trente-cinq ans, elle ne paraît pas cet âge, a quelque chose de jeune et de timide, et est beaucoup plus mince que dans son portrait par Nanteuil; le portrait de son fils, *Charles de Sévigné*, par Sébastien Bourdon, charmant portrait aux tons roux d'un joli cavalier un peu efféminé, et le portrait de son père, le baron de Chantal, tué à la guerre. Le bureau de la marquise, qu'on cherche des yeux, n'est pas aux Rochers. Il serait, à la suite de partages de famille, dans le château d'une autre branche des Nétumières; mais il y a des autographes, l'un de sa grande écriture bien connue, l'autre plus intéressant en ce sens qu'il n'a jamais quitté les Rochers, le livre de comptes du jardin Pilois (dont il est souvent question dans les Lettres) arrêté à la date du 1er novembre 1671. Ce document montre la maîtresse de maison entendue qu'était la marquise.

Le jardin français a conservé sa double charmille de tilleuls, ses parterres "dans le goût de M. Lenôtre", ses orangers, les mêmes qu'il y a deux cent cinquante ans! qu'elle respirait en songeant à la Provence embaumée de sa fille, plus quatre cèdres qui ne remontent qu'à 1806. Deux pierres dans le sol indiquent un écho: "petit rediseur de mots jusque dans l'oreille"; un cadran solaire porte cette inscription voulue par Mme de Sévigné: *"Ultimam time."* Redoutez la dernière". Quand cette heure vint pour elle, elle sut mourir avec la plus grande force d'âme et en vraie chrétienne.

Au delà du jardin s'étend le parc où elle se promenait, avec les mêmes allées, sinon avec les mêmes arbres, qui portent toujours les noms qu'elle leur avait donnés: "l'humeur de ma mère", "l'humeur de ma fille", "la royale", "la solitaire", "l'infinie". Au bout de l'allée du Mail est un kiosque, dit la Capucine, où elle aimait à aller rêver. "Vraiment, écrivait-elle, ces allées sont d'une beauté, d'une tranquillité, d'une paix, d'un silence, à quoi je ne puis m'accoutumer". On a dénié aux gens du XVIIe siècle le goût de la nature; les lettres de Mme de Sévigné prouvent le contraire. Si elle appelait les Rochers: "Cette solitude faite exprès pour y rêver", ses promenades dans les bois étaient loin d'être sa seule occupation. Elle y ajoutait force lectures, dont beaucoup de très sérieuses: saint Augustin, Nicole, Pascal, *l'Histoire des variations des Eglises protestantes*, de Bossuet; Virgile et le Tasse, dans toute la majesté du latin et de l'italien.

Nous avons déjà vu quelle maîtresse de maison "compétente" et "supputante" elle était. Elle y était d'ailleurs obligée; son mari, qu'elle avait épousé à dix-huit ans, et de qui elle tenait les Rochers, ayant été tué en duel, l'avait laissée veuve à vingt-cinq ans, avec deux enfants, dans une situation très embarrassante. Elle ne se remaria pas, s'occupa de ses enfants et du soin de sa fortune. C'est surtout au "bien bon", l'abbé de Coulanges, qu'elle en dut le rétablissement jusqu'à pouvoir donner 300,000 liv. de dot à sa fille; mais elle passa plusieurs fois l'hiver aux Rochers par économie. Les fermiers avaient toujours quelque bon prétexte pour retarder leurs payements ou pour donner fort peu, comme dans la plaisante scène suivante: "Ce matin, il est entré un payson avec des sacs de tous côtés; il en avait sous les bras, dans ses poches, dans ses chausses.... Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais: "Hélas! mon ami, vous voilà bien chargé: combien apportez-vous? — Monsieur, dit-il en respirant à peine, je crois bien qu'il y a ici 30 francs". C'étaient, ma bonne, tous les doubles de France qui se sont réfugiés dans cette province, avec les chapeaux pointus, et qui abusent ici de notre patience".

Mais elle ne recevait pas que des fermiers; elle avait aussi la visite des châtelains du voisinage, attirés par sa gaieté, sa belle humeur, sa vivacité, qualités qu'elle se reconnaît elle-même: la "bonne Tarente", c'est-à-dire la duchesse de La Trémoille, Mlle du Plessis, qui excite sa verve, Mme de Marbeuf, la duchesse de Chaulnes venant aux Etats de Bretagne, etc.

Puis elle avait souvent la compagnie de son fils, qui, après lui avoir donné force soucis, avait fini par se bien marier avec Mlle de Mauron, fille d'un conseiller au Parlement de Rennes, riche de 60,000 livres de rente, douce et pieuse, qui s'entendait fort bien avec sa belle-mère. Charles de Sévigné, qui lisait admirablement, leur faisait la lecture.

Enfin, surtout, elle se livrait plusieurs heures par jour à la correspondance; elle écrivait à sa fille bien-aimée ces fameuses Lettres, du style desquelles nous ne saurions rien dire, puisque Sainte-Beuve disait — déjà! — que "le style de Mme de Sévigné a été si souvent et si spirituellement jugé, analysé, admiré, qu'il serait difficile aujourd'hui de trouver un éloge à la fois nouveau et convenable à lui appliquer". Il nous suffira de rappeler que ce sont les Lettres qui ont immortalisé les Rochers.

S. B. de CHARNAGE

—(*La Croix*)

Un livre remarqué

L'un des livres de poésie les plus remarqués de la saison c'est Ma Gaspésie, *de Mme Blanche Beauregard-Lamontagne. Il est imprimé par les ateliers du* Devoir *et illustré par l'auteur lui-même qui a un joli brin de crayon à sa plume.*

Mme Lamontagne est très goûtée du public lettré à cause de sa simplicité, de sa sincérité qui sont les formules de l'art véritable.

Le volume se vend un dollar franco au Service de librairie du Devoir.

Nouveau service rapide en
FLORIDE
de la gare de Pennsylvanie, N.-York
LE EVERGLADES, dép. à 10.20 p.m.
(à dater du 1er nov.) train rapide
LE HAVANA SPECIAL, dép. 6.50 p.m.
(Durée du trajet réduite de 3 h. ¾)
LE PALMETTO LTD., dép. 2.10 p.m.
Augusta, Charleston, Brunswick, Thomasville, Floride.
6 autres trains quotidiens rapides durant la saison.
Service direct pour la Floride de Montréal en vigueur le 21 décembre, par la route à double voie du bord de la mer.
Atlantic Coast Line
Le chemin de fer modèle du Sud
Billets, réservations, renseignements de B. F. FULLER, A. G. V.
8-ouest, 40e rue, N.-York
Tél. Lackawanna 7080.
Demandez la broch. "Exc. aux Tropiques".

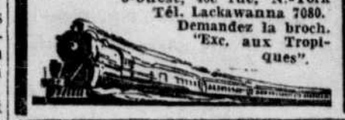

Les Lithinés du Dr Gustin
procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime
Alcaline--Lithinée--Pétillante--Digestive
SONT SOUVERAINS CONTRE
Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin
Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre
PRODUIT DE FRANCE
Franco par poste 45c sur réception du prix
En vente dans toutes les pharmacies
La Cie Canadienne des Agences Modernes - 455 rue Ontario Est, Montréal

CALIFORNIE

Jouissez le plus que vous pourrez de votre voyage en Californie—Voyagez dans *une direction* au moins par le Pacifique Canadien. Allez voir les majestueuses Rocheuses Canadiennes—les pics imposants, les ruisseaux impétueux, les lacs qu'alimentent les glaciers, les canyons sinueux—cinquante Suisses en une seule. Visitez Vancouver—la ville qui trafique le plus avec l'Orient—et Victoria—cité plus anglaise que l'Angleterre elle-même—cet Eden toujours verdoyant. Reposez-vous dans le confort et l'ambiance hospitalière du nouvel Hôtel "Empress"—perdu délicieusement dans un jardin en fleurs.

Nous ferons vos réservations.

S'adresser aux bureaux des billets de la ville pour Montréal, 201, rue St-Jacques Ouest. Tél. HArbour 4211; ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Ouest.

PACIFIQUE CANADIEN

Voyage organisé et dirigé par le DEVOIR

Du 19 novembre au 1er décembre 1929 -- 12 jours

:-: AUX BERMUDES :-:

QUATRE JOURS DE REPOS COMPLET AU PAYS DE L'ÉTERNEL PRINTEMPS

Quatre jours sur l'océan
Paquebots de luxe

Départ de MONTRÉAL: mardi 19 novembre, 8 h. 20 du soir, gare Bonaventure; train WASHINGTONIAN du CANADIEN NATIONAL —Pullman et compartiments réservés.

Départ de New-York, 20 novembre, à bord du "Fort Victoria".

Arrivée aux BERMUDES, vendredi 22 novembre—Séjour jusqu'au 26.

Hébergement dans un cottage privé, hôtel LANGTON, situé sur une élévation ayant vue sur HAMILTON et les deux rives de l'Atlantique.—Plage, tennis et jeu de golf privés.

Trois jours à New-York
Visite de la ville

Programme élaboré d'excursions en voitures et bateaux à St-Georges, la Grotte aux Cristaux, le Harrington Sound, les Jardins aquatiques, le Trou du Diable, etc.

Retour à bord du *"Bermuda"* paquebot à moteur, de superluxe.

A NEW-YORK du jeudi 28 novembre au samedi 30.—Visite complète de la ville en autocar. — Hébergement près du Broadway et de la 5ème Ave centres des magasins et amusements

Départ le samedi 30, à 8h. 35 du soir, gare Pennsylvanie.

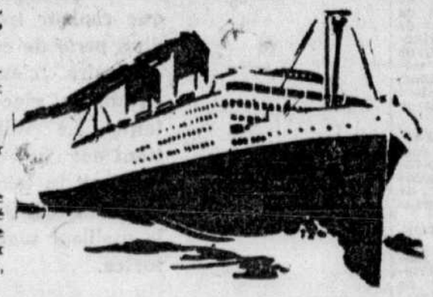

Arrivée à Montréal: Dimanche 1er décembre à 8 h. du matin

DOUZE JOURS ENTIERS SANS SOUCIS NI EMBARRAS — **$180.** (Tous frais compris) — CONFORT PARFAIT CLIMAT DU PRINTEMPS

COMPARTIMENT A DEUX ch-de-fer aller N-Y et retour. (Pas moins de deux personnes) Billet complet, chacun *$185.*

CHAMBRE pour personne seule, aux hôtels à N-Y avec bain et aux Bermudes, sans bain. Voyage complet *$185.*

SUPPLÉMENTS pour cabine aller et retour, chacun
—Intérieure à 2 — $ 5.
—Extérieure à 3 — 10.
—Extérieure à 2 — 20.

PRIERE DE SE HATER
LES PLACES SONT LIMITÉES.

Un dépôt de $25 (chèque au pair) doit accompagner chaque inscription
Le solde est payable avant le 1er novembre.

LE DEVOIR
SERVICE des VOYAGES
430, Notre-Dame est — Montréal
Tél. HArbour 1241

Assurance-bagage: 12 jours, $200, prime $1.20; $300, $1.48. $500, $2.40; 15 jours $200, $1.50; $300, $1.80; $500, $2.50; —plus au prorata.

Assurance-accident: $5000, 12 jours, $2.50; 15 jours, $2.75 —plus au prorata.

CHEQUES de VOYAGE:—Le seul moyen pratique et prudent pour emporter des fonds. Coût: .50 par $100.
S'adresser pour le tout au Service des Voyages LE DEVOIR.

Départ anticipé ou prolongé à New-York au gré du voyageur.—Faire les arrangements avant le départ.

LE PRIX COMPREND:

Le TRANSPORT première classe aller et retour: chemin de fer Pullman, lit du bas; paquebot, lit dans une cabine intérieure à trois.—Le LOGEMENT, chambre à deux sans bain aux Bermudes, avec bain à New-York.—Les REPAS à bord des paquebots et à l'hôtel aux Bermudes (non à New-York).—Le *transfert* du voyageur et de son bagage à main, "suit case" ou mallette (nul autre accepté) aux arrivées et départs.—Toutes les excursions mentionnées au programme.

Le prix ne comprend pas:

Les pourboires; les repas à New-York (ceci afin de laisser chacun libre de se sustenter à son gré sans être obligé de revenir constamment à l'hôtel); les portefaix aux gares et hôtels.

La taxe de débarquement aux Bermudes, $3. (payable à l'arrivée) et la taxe des Etats-Unis, $8. (payable au départ des Bermudes) remboursable, par l'entremise du DEVOIR, après le retour au Canada.

VOYAGE FACULTATIF A ATLANTIC CITY

Deux CROISIÈRES
Méditerranéennes
de New-York

Madère, Alger, Athènes ... 17 jours en Palestine et en Egypte... Monte-Carlo et la Riviera. Visite de 46 villes dispersées dans 17 pays, au cours d'un voyage de 73 jours et pour aussi peu que $900. Vous ne sauriez voir autant de choses et aussi aisément, à moins de voyager sous la direction unique du Pacifique Canadien. L'*Empress of Scotland* partira de New-York le 3 février et l'*Empress of France*, le 13 février.

Direction unique à terre comme en mer

Renseignements complets de —votre agent local ou à notre bureau des billets de paquebots, gare Windsor ou D.-R. Kennedy, agent général, (tél. MA. 7700), 201 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Pacifique Canadien
La plus Grande Organisation de Voyages au Monde
"Ayez toujours des chèques de voyages de la Cie de Messageries du Pacifique Canadian Négociables partout."

LA RADIO

Concerts de samedi

NOIR ET OR, 6.00, WEAF. — Ouverture, de "Musique de ballet", de Prince Igor", suite No 1, de Borodin. Gavotte, de "Iphigénie", de Gluck; Sélection, de "Eva", de Lehar; Sérénade espagnole, de Frimi; Albumblatt, de Wagner; Echos russes, de Leopold; Les sirènes, de Waldteufel; Danse hongroise, de Brahms; Sélection de "Faust", de Gounod; Marche triomphale, de Grieg.

PROGRAMME GILLETTE, 9.30, WJZ. — Polonaise militaire, de Chopin; Pas de fleurs, de ballet de "Naila", de Delibes; Extrait, de "Dans un jardin de Perse", de Lehmann; Jour de fête à Troldhaugen, de Grieg; Venez à la fête, de Martin; Prélude, de "Carmen", de Bizet; Eté indien, de Herbert.

OPERA CIVIQUE DE CHICAGO, 10.00, WJZ. — L'opéra tragique de Giuseppe Verdi, "Il Trovatore", sera irradié par l'opéra Civique de Chicago; Voici la distribution des rôles: Leonora, Claudio Muzio. Inez, Alice D. Hermanoy. Comte di Luna, noble d'Aragon, Giovanni Inghelleri. Manrico, troubadour, Antonio, capitaine de la garde, Virgilio Lazzari. Ruiz, un soldat au service de Manrico. Lodovico Olivier. Un vieux bohémien, Eugenio Sandrini. La pièce est sous la direction de Charles Moor.

La duchesse Léonore est poursuivie des attentions du comte di Luna et du troubadour Manrico. Elle aime ce dernier. Un duel a lieu entre le comte et Manrico et ce dernier épargne le comte tombé à sa merci. Léonore croyant Manrico mort entre au couvent. Di Luna va pour l'enlever, mais Manrico la sauve.

La bohémienne Azucena, mère adoptive de Manrico, est condamnée à être brûlée. Manrico vole à son secours, mais est capturé et jeté en prison avec sa mère adoptive, et condamné à mourir. Léonore consent à épouser di Luna pour sauver Manrico, mais elle s'empoisonne et vient mourir dans les bras de Manrico. Di Luna ordonne l'exécution de Manrico, et lorsqu'il est tué Azucena crie au comte: "Tu as tué ton frère". En effet, le père du comte avait fait brûler la mère d'Azucena. Celle-ci avait juré vengeance et avait enlevé l'un des enfants du comte, le frère du comte di Luna soupirant de Léonore.

HEURE SLUMBER, 11.15, WJZ. — Ouverture, de "The Smuggler's Bride", de Hohm; Sélection, de "Carmen", de Bizet; Pastel menuet, de Paradis; Poème, de MacDowell; Dans le bosquet, de Miersch.

Chaîne Columbia

ENSEMBLE, 7.00, WABC. — Intermezzo, de "L'Amico Fritz", de Mascagni; Valse suite, de Brahms; Prélude de "Tristan et Iseulte", de Wagner; Scherzo, de Sonate tragique", de MacDowell; Sélection, de "The Geisha", de Jones; Wiener Tanz, de Friedman; Ronde capricieuse, de Mendelssohn.

Concerts de dimanche

ECHOS METROPOLITAINS, Midi 30, à WJZ. — Sevillana, entr'acte de "Don Cesar de Bazan", de Massenet. Ich Liebe Dich, de Grieg. Standchen, de Schumann. Scène rurale hongroise, de Hohnanyi. Extrait de "La création", de Haydn. Méditation de "Thaïs", de Massenet. Pas des Amphores, de Chaminade.

MUSIQUE RUSSE, 1 h., WJZ. — Les steppes de Moldavie, mélodie oubliée. Le printemps est ici.

RECITAL DE MUSIQUE ESPAGNOLE, à 1 h. 30, WEAF. — Mallocra, d'Albeniz. Malzito, de Ludlow. Zapadeato, de Sarasate. Si Algin Ser, de Ludlow.

MUSIQUE RUSSE, 2 h., WEAF. — Valse Baykal, de Krotoff. Danse espagnole no 5, de Moszkowski. Dans la forêt. Chant d'amour bohémien, de Sharoff.

MUSIQUE ANCIENNE, 2 h. 30, WEAF. Concert royal, de Couperin. Hans De Schnoekelok, chant alsacien. Danse de Couperin. Air grave, de Corelli. Bourrée, de Bach. The Chase, de Antonio. Menuet, de Grazioli. Gavotte, de Rameau.

NATIONAL LIGHT OPERA, 4 h. WJZ. — "When Johnny comes marching home", opérette militaire de Julian Edwards, sera irradié par le National Light Opera Company. L'orchestre est sous la direction de Harold Sanford. John Graham et le général Allen, par Walter Preston. Phoenix, par Frank Moulan. Major Geoffrey Martin, par Harold Branch. Kate, par Gitla Erstinn. Robert Pemberton et Aurelia, par Muriel Wilson. Susanne et Constance, par Mary Hoppie. Ensemble, par Gertrude Berggren et Richard Maxwell.

MUSIQUE VARIEE, 6 h. 15, WWEAF. — Morir Quiero, de Tosti. La Partida, de Alvarez. Connaissez-vous mon jardin, de Wood.

ANGLO PERSAN, 6 h. 30, WJZ. —

PROGRAMME SPOTLIGHT, 7 h. 10, à WJZ. — The Great Awakening, de Kramer. Hymne au soleil, du "Coq d'or", de Rimsky-Korsakoff. Widmung, de Schumann. Pierrot, de Rybner.

CONCERT BALDWIN, 7 h. 30, WJZ. — Gavotte, de Bach-Saint-Saëns. Souvenir intime, de Saenger. Danse du village, de Dimitresca-Vidas. Air de "Il re Pastore", zart. Hark! hark! the lark, de Schubert-Piszt. Musique de Haendel. Chant d'amour, de Sylvestre-Vidas.

REINALD WERRENRAH AU PROGRAMME ATWATER KENT, 9 h. 15, WEAF. —

MAITRES MUSICIENS, 10 h. 15, WJZ. — Ouverture de "Songe d'une nuit d'été", de Mendelssohn. Salomé, de "Hérodiade", de Massenet. O mon miroir fidèle, de "Thaïs", de Massenet. La Bamboula, de Coleridge-Taylor. Extrait de "La mort de Jeanne d'Arc", de Bemberg. Der Erlkonig, de Schubert. Extrait de "Attila", de Verdi. Suite persane, de Rubinstein. Astrid Fjelde, soprano, Elisabeth Lennox, contralto, Lewis James, ténor et Théodore Webb, baryton, sont au programme de ce concert.

CHOEUR CATHEDRALE, 11 h. 15, WEAF. We Worship Thee, de Tschaikowsky. Ancien chant, de Lvoff. Chant du printemps, de Tolstyakoff. Sérénade espagnole, de Rechnukoff. Kamennoi-Ostrow, de Rubinstein. Chant bohémien, de Bakaleinikoff.

SYMPHONIE DE CHICAGO, 3 h., WGN. Danses de "Henri VIII", de German. Sélections de "Symphonie no 10, en do majeur", de Schubert. Sélections de "Tristan et Iseult", de Wagner. Extrait de "Rhapsodie suédoise", opus 19, de Alfven.

Chaîne Columbia

HEURE SYMPHONIQUE, 3 h., WABC. — Ouverture de Jubel, de Weber. Marche de symphonie no 3, de Beethoven. Marche militaire française, de Saint-Saëns. Andante de symphonie no 1, de Brahms. Ouverture 1812, de Tschaikowsky. Introduction de l'acte III, de "Lohengrin", de Wagner. Marche militaire de Schubert.

HEURE CATHEDRALE, 4 h., WABC. —

MUSIQUE CLASSIQUE, 5 h., WABC. — Pompe et circonstance, d'Elgar. The Erl King, de Schubert. Musique française, de Offenbach. Extrait de "Suide de sérénade", de Rimsky-Korsakoff.

TRIO FRANÇAIS, 7 h. 30, WABC. —Trio des jeux ismaélites, de Berlioz. La neige danse, de Debussy. Sérénade de la poupée, du "Coin des enfants", de Debussy. Romance sans paroles, de Faure.

EXTRAITS D'ORATORIOS, 11 h. WABC. Ave Marie, de Wagner. Sélections, de Parsifal, de Wagner. Rêve évangélique, de Rubinstein. L'âge de pierre, de Hastings. Message, entrée des prêtres, de "Aida", de Verdi. Lord God of Abraham, de Mendelssohn.

Concerts de lundi

NOIR ET OR, 6 h., WEAF. — Marche triomphale, de Grieg. Ouverture de Criolan, de Beethoven. Fantaisie napolitaine, de Boccalari. Marche militaire, de Saint-Saëns. Echos laurentiens, de Laurendeau. Silhouettes, de Hadley. Poème écossais, de MacDowell. Marche militaire, de Granados. Tout Paris, de Waldteutel. Scènes alsaciennes, de Massenet. Pan-Américana, de Herbert.

MOMENT MUSICAL, 7 h., WJZ. — Valse triste, de Sibelius. Les servantes du Cadiz, de Délibes. Berceuse chinoise, de Bowers. Extrait de "Son régiment", de Herbert. Menuet, de Debussy. Oublié, de Voeird.

CONCERT ROXY, 7 h. 30 WJZ. — Ethel Louise Wright, soprano, est au programme du concert Roxy.

CONCERT DE LA MAISON BLANCHE, 8 h. 30 WJZ. — Bal de la victoire, de Ball. From the Canebrake, de Gardner. Danse de Juba, de Dett. Rhapsodie du sud, de Hosmer.

MUSIQUE HONGROISE, 11 h. 15, WJZ. Heure slumber, ouverture, de "Comédie hongroise", de Keler Bela. Ronde égyptienne, de Haydn. Rhapsodie, de Liszt. Czardas, de Grossman. Danse hongroise no 1, de Brahms. Sérénade hongroise, de Joncières.

Chaîne Columbia

ORCHESTRE DE SYMPHONIE, 4 h. à WABC. — Ouverture de Criolanus, de Beethoven. Extrait de Khovantchina, de Moussorgsky. Un jour à Venise, de Nevin. Guitare, de Morzkowski.

ENSEMBLE, 7 h., WABC. — Nocturne et scherzo, de "Songe d'une nuit d'été," de Mendelssohn. Deux valses d'opus 52, de Dvorak. Suite "Casse-noisette", de Tschaikowsky. Etudes nos 19 et 21, de Chopin. Sélections de "La veuve joyeuse", de Lehar. Les collines de Gruzia, de Mednikoff. Liebesfelr, de Weingartner. La tasse, de Godard. Ouverture, de "Rienzi", de Wagner.

ORCHESTRE DE LA CHAINE COLUMBIA, 10 h. 30, WABC. — Ouverture du carnaval, de Dvorak. Sélections, de Ruddigore, de Sullivan. Mon coeur et votre douce voix, de Saint-Saëns. Danse des heures, de "La Joconde", de Ponchielli. Extrait de "I Puritani", de Bellini. Vision fugitive, de "Hérodiade", de Massenet. Sérénade d Rimsky-Korsakoff. Extrait de "La Favorite", de Donizetti. Dimanche soir, de "Scènes alsaciennes", de Massenet. Ensemble des "Joyeuses commères de Windsor", de Nicolai. Extrait de "Maid Marien", de De Koven.

Programme de samedi
Postes locaux

CFCF, 291m. Montréal.

12.20—Ouverture de la bourse.
12.30—Orch. de l'hôtel Mont-Royal
1.00—Bourse, mines, température
1.20—Orch. de concert.
2.00—Résultat de la joute de rugby au McGill, irradié par l'Imperial Tobacco.
4.15—Heure de musique Wilder.
6.00—Heure de musique Twilight.
7.00—Bourse.

CKAC, 411m. Montréal. — 11 h. 30, ouverture de la Bourse. Midi: carillon de la tour de la Paix, à Ottawa. 7 h. 15, orchestre du Ritz-Carlton. 8 h., les routes dans la province de Québec. 8 h. 30, programme musical; 9 h., orchestre symphonique de la "Presse", sous la direction de M. Edmond Trudel. 10 h., de musique Paramount, de la chaine Columbia. 11 h., studio.

Postes extérieurs

7 H. P.M.

CFCA, 840-357, Toronto. Programme musical.
KDKA, 980-306, Pittsburgh. Petite symphonie.
NBC System. "The Business World" à WEAF.
WJZ, 760-394, New-York. Orch. St. Regis à WREN.
WLW, 700-428, Cincinnati. Orch. Gibson; Scrap Book.
WMAQ, 670-447, Chicago. Orch. de concert.
WOR, 710-422, Newark. Causerie sportive; Musique en dinant.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Orch. Cleveland.

7 H. 30 P.M.

NBC System. Musique Spitalny à WEAF.
Columbia Network. Orch. Levitow.
NBC System. The Skellodians à WLS.
WLW, 700-428, Cincinnati. Orch. Burn.

8 H. P.M.

Columbia Network. Lombardo's Canadians à WABC.
NBC System. Lyric Challengers à WEAF.
NBC System. Chicago Celebrities à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati. A être annoncé.
WMAQ, 670-447, Chicago. Drs Pratt and Sherman.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Nouvelles; Orch. de concert.

8 H. 15 P.M.

Columbia Network. Finance à WABC.

8 H. 30 P.M.

NBC System. Launderland Lyrics à WEAF.
Columbia Network. Dixie Echoes à WABC.
NBC System. Marvin Musicians à WJZ.
WOR, 710-422, Newark. Récital.

9 H. P.M.

Columbia Network. Mr. and Mrs. à WABC.
WBBM, 770-389, Chicago. Orch. College.
NBC System. Walter Damrosch's G. E. Concert à WEAF.
WGN, 720-416, Chicago. WGY Players.
NBC System. Comic Skit—Vocal à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati. Historical Highlights.
WOR, 710-422, Newark Play "Comedy of Errors".

9 H. 15 P.M.

WPG, 1100-272, Atlantic City. A être annoncé.

9 H. 30 P.M.

WBBM, 770-389, Chicago. Orch. Edward. Columbia Network. Henry Hadley and Symphony à WABC.
NBC System. Programme Gillette à WJZ.

10 H. P.M.

CFCA, 840-357, Toronto. Orch. Jardine. Columbia Network. Heure publique Paramount à WABC.
NBC System. Orch. de danse Rolfe's Lucky Strike à WEAF.
NBC System. Civic Opera "Il Trovatore" à WJZ.
WLW, 700-428, Cincinnati. Enna Jettick Dance.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. Felton.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Entertainers; News Reel.

10 H. 30 P.M.

WTAM, 1070-280, Cleveland. Entertainers.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. Traymore.

11 H. P.M.

Columbia Network. Orch. Lombardo à WABC.
NBC System. A être annoncé à WEAF.
WGY, 790-379, Schenectady. Orch. De Witt Clinton.
NBC System. Amos 'n' Andy à WJZ.
WOR, 710-422, Newark. Musique de danse.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. de danse.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Musique de danse.
NBC System. Musique Slumber à WJZ.
WMAQ, 670-447, Chicago. Northwest Tabernacle.
WLW, 700-428, Cincinnati. "Your English".

11 H. 20 P.M.

KDKA, 980-306, Pittsburgh. Par North Messages.

11 H. 30 P.M.

NBC System. Orch. Strickland à WEAF. Columbia Network. Orch. Paramount à WABC.
WLW, 700-428, Cincinnati. Orch. Theis.
WOR, 710-422, Newark. Moonbeams.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. Silver Slipper.

Programme de dimanche
Postes locaux

CNRM, 411m. Montréal. — 5 h. à 6 h., programme du chemin de fer Canadien National.

CHYC, 411m. Montréal. — 11 h., service religieux. 7 h., prélude musical. 7 h. 30, service religieux. 8 h. 30: demi-heure de musique de la Northern Electric. 9 h., heure de musique "Majestic", de la chaine Columbia. 10 h., pjogramme de l'Imperial Oil.

CKAC, 411m. Montréal. — 1 h., heure de musique. 2 h., orchestre de symphonie sous la direction de M. Edmond Trudel. Ce programme est irradié conjointement avec CKNC et CFRB, de Toronto. Ce dernier poste appartient à la compagnie Roger's Batteryless. Voici le programme de la symphonie de CKAC. Premier mouvement de seconde symphonie de Beethoveen. "Scherzo", de seconde symphonie de Beethoven. Marche héroique, de Saint-Saëns. Chant: "Novembre", de Crémisicot, par M. Arthur Michaud. "Fête bohême", de Massenet. "Valse triste", de Sibellius. Chant: Nuit d'étoiles, de Widor. Attempt, de Purcell, par M. Arthur Michaud. Ouverture de Tannhauser, de Wagner, par l'orchestre. Chant: L'heure silencieuse, de Staub. Toi, de Rabey. Le ciel luisait d'étoiles, de Puccini, par M. Arthur Michaud, ténor. 3 h. 30, causerie de sir William Clark.

Postes extérieurs

MIDI 30

NBC System, récital, à WEAF.
WJZ, 760-394, New-York, récital.

1 H. P.M.

NBC System, récital, à WEAF.

1 H. 30 P.M.

NBC System, violoniste, à WEAF.
NBC System, concert, à WJZ.

2 H. P.M.

NBC System, Troika bells, à WEAF.
WMAQ, 670-447, Chicago, trio Whitney.
NBC System, symphonie Roxy, à WJZ.

UN VOLCAN DESTRUCTEUR

Vue du Santa-Maria, près de la ville de Guatemala, qui est entré en éruption le 5 novembre. On estime qu'il a causé la mort de 300 personnes.

2 H. 30 P.M.

NBC System, Milady's musicians, WEAF.
WMAQ, 670-477, Chicago, musique.

3 H. P.M.

Columbia network, orchestre symphonique, à WABC.
NBC System, symphonie Chicago, à WTMJ.
WGY, 790-379, Schenectady, orgue.
NBC System, heure juive, à WEAF.
WLS, 870-345, Chicago, chanteurs.
NBC System, conférence pour les jeunes, à WJZ.
WTAM, 1070-280, Cleveland, concert.

3 H. 15 P.M.

WOR, 710-422, Newark, symphonie philharmonique.

4 H. P.M.

Columbia network, heure Cathédrale, à WABC.
NBC System, opérette, à WJZ.
NBC System, Dr S. Parkes Cadman, à WEAF.
WJR, 750-400, Détroit, Shrine of the Little Flower.

4 H. 30 P.M.

WPG, 1100-272, Atlantic City, programme de concert.

5 H. P.M.

Canadian network, symphonie de Toronto, à CNRT et chaine.
KDKA, 980-306, Pittsburg, services.
NBC System, duo Disc duo, à WJZ.
Columbia Network, nouvelles McKessen reel, à WABC.

5 H. 30 P.M.

Columbia Network, service presbytérien, à WABC.
NBC System, Tea time tunes, à WEAF.
NBC System, service religieux, à WJZ.

6 H. P.M.

WMAQ, 670-447, Chicago, concert d'orchestre.

6 H. 30 P.M.

Columbia Network, Entertainers, WABC.
NBC System, Old Companys Songalogue à WEAF.
NBC System, orch. Anglo Persians WJZ.

7 H. P.M.

Columbia Network, Feature, à WDOD.
CFCA, 840-357, Toronto, services.
NBC System, Heroes of the World, à WEAF.
WLW, 700-428, Cincinnati, orch. Gibson.
NBC System, concert, à WJZ.
WPG, 1100-272, Atlantic City, concert.

7 H. 30 P.M.

NBC System, famille du major Bowes, à WEAF.
NBC System, concert Baldwin, à WJZ.

7 H. 45 P.M.

Columbia Network, The World's business, à WABC.

8 H. P.M.

Columbia Network, La Palina Rhapsodizers, à WABC.
NBC System, Enna Jettick quatuor à voix mixtes, à WJZ.

8 H. 15 P.M.

NBC System, heure Collier, à WJZ.

8 H. 30 P.M.

Columbia Network, Wayne King's Sonatrons, à WABC.
CFCA, 840,357, Toronto, concert d'orch.
NBC System, orchestre Choral, WEAF.
WTAM, 1070-280, Cleveland, programme musical.

9 H. P.M.

Columbia Network, Wendell Hall's Majestic Music workers, à WABC.
NBC System, Our government, à WEAF.

9 H. 15 P.M.

NBC System, concert Atwater Kent, à WEAF.
NBC System, Parisienne romance, WJZ.
WPG, 1100-272, Atlantic City, nouvelles, programme de concert.

9 H. 30 P.M.

WLW, 700-428, Cincinnati, heure symphonique.

9 H. 45 P.M.

NBC System, programme Fuller, à WJZ.

10 H. P.M.

Columbia Network, Arabesque, à WABC.
CFCA, 840-357, Toronto, orchestre symphonique.

10 H. 15 P.M.

NBC System, Jean Goldkettes Studebaker Champions, à WEAF.
WMAQ, 670-477, Chicago, Auld Sandy.
NBC System, heure Maestro, à WJZ.

10 H. 30 P.M.

Columbia Network, musique russe, à WABC.
WLW, 700-428, Cincinnati, Great adventures.

10 H. 45 P.M.

NBC Sysctem, At Seth Parkers, WEAF.

11 H. P.M.

Columbia Network, heure Back home, à WABC.
NBC System, Amos n' Andy, à WJZ.
WPG, 1100-272, Atlantic City, orgue.

"De livres en livres"

ESSAIS DE CRITIQUE LITTERAIRE PAR MAURICE HEBERT

Louis Carrier & Cie, Les Editions du Mercure, Montréal. — L'un des meilleurs livres de l'année, l'un des mieux écrits, des plus intéressants et des plus utiles. Maurice Hébert, estimé à Québec comme il convient, était jusqu'ici insuffisamment connu à Montréal. Son livre sera, pour tous ceux qui savent reconnaitre et aimer nos hommes de talent, une véritable révélation. Nos auteurs canadiens lui doivent énormément: Ils trouvent toujours en lui, au *Canada Français*, organe de l'Université Laval, un critique attentif, exceptionnellement intelligent, bienveillant et juste. Cet ouvage établira sa réputation de critique; d'autres viendront, bientôt, qui le feront connaitre comme poète et romancier. $1.00 franco au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

LE NOUVEAU
RADIO SPARTON
EQUASONNE

GRACE A CETTE MERVEILLE DE PRECISION

Modèle 931
$251.50 complet
à votre antenne

Vous oubliez la distance — vous ressentez la présence de l'artiste — vous comprenez ses expressions — vous voyez presque en écoutant, Les artistes deviennent pour vous des personnalités vivantes et captivantes.

CONDITIONS LES PLUS FACILES

J. Donat Langelier LIMITEE
LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA
510 EST, RUE SAINTE-CATHERINE,
Stationnement facile pour autos près du magasin.

Chaleur saine et uniforme
Malgré les changements de température

Les changements frileux des jours d'automne font apprécier le confort et la commodité du chauffage à l'huile Williams dans les résidences, maisons à appartements et grands édifices.

Les méthodes anciennes et surannées de chauffage imposent fatigues et ennuis tels que chaleur trop rapide et trop ardente, d'où perte de combustible ou bien tout le contraire, c'est-à-dire pas de chaleur, chambres glacées et occupants mécontents. Le Williams Oil-O-Matic maintient une chaleur saine et uniforme quelle que soit la température au dehors. Le Williams Oil-O-Matic chauffe avec l'huile la meilleur marché et la plus riche en calories.

Spécifiez le chauffage par le Williams Oil-O-Matic en toute confiance pour toutes vos installations. Ce système a dix ans d'expérience et 90,000 installations pour l'appuyer. Les brûleurs d'huile Williams sont installés chez plus de propriétaires que n'importe quel autre brûleur. Le département d'ingénieurs du Williams Oil-O-Matic offre son concours pratique et prompt pour tous vos problèmes de chauffage.

UNE FETE AU RADIO
Prenez le poste WJZ et la chaine NBC à 10 p.m., heure de l'est et à 8.30 p.m., heure centrale, poste WGN, Chicago.

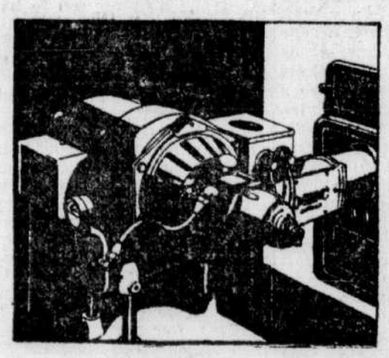

Nouvel
OIL-O-MATIC
JUNIOR!

Demandez les devis du nouveau Williams Oil-O-Matic Junior à bas prix pour installations jusqu'à 750 pieds carrés à vapeur et 1,250 pieds carrés à eau chaude en radiation directe.

WILLIAMS
OIL-O-MATIC
HEATING
Titré "STANDARD" par les Laboratoires d'Underwriters

ANTOINE GUERTIN
Téléphone: LAncaster 0938
1235, Carré Phillips
MONTREAL

DISTRIBUTEUR GENERAL POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

AGENTS REGIONAUX

Argenteuil Motor Sales	Lachute, P.Q.	Goulet & Bélanger	
Louis Charlebois	Ormstown, P.Q.	Albert Jodoin	St-Hyacinthe, P.Q.
F. D. Coron	Sorel, P.Q.	J.-A. Landreville	Joliette, P.Q.
Geo. Davlault	Berthier, P.Q.	S. Langlois	Granby, P.Q.
Dyson & Armstrong	Richmond, P.Q.	Charles Laurin	Longueuil, P.Q.
Garage Mont-Plaisir	Drummondville, P.Q.	Bachand & Dionne	Coaticook, P.Q.
Germain & Frère	Trois-Rivières, P.Q.	J.-A. Richard	Shawinigan, P.Q.
Raoul Goulet	Victoriaville, P.Q.	R. A. Scott	Scotstown, P.Q.
Jos. Vachon	Thetford-Mines, P.Q.	A. Sprata	L'Abord à Plouffe, P.Q.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.
Les Ingénieurs Associés
LIMITEE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest — HArbour 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil I. C.
Spécialité : COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE— INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O. HA. 1841
Chambre 520

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L., L., M.A.L.
Yvain Beaudoin, L.I..B.
BLAIN & BEAUDOIN
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 LAn. 4469
84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

Jacques Cartier, L.L.L. Tél. LAnc. 7513
Jean Victor Cartier, L.L.L.
L.-J. Barcelo L.L.B.
J.-Eug. Rivard, L.L.L.
Cartier, Barcelo & Rivard
AVOCATS
Chambre 703-A, Immeuble "Power"
159, rue Craig ouest - - Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
??? COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN
AVOCATS
Tél. HArb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, L.L.L., C.R.
Jean St-Germain, L.L.,B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2341

BREVETS

INVENTIONS
Demandez le Manuel explicatif des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
1189, rue Université, Montréal.

COMPTABLES

P.-A. GAGNON
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 Ouest rue Craig
Téléphone: HArbour 5990

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
Québec
J. Arthur LaRue, C.A.
J. Wilfrid Boulet, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Montréal
Eugène Trudel, C.A.
Maurice Chartré, C.A.
David Robillard, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A
LaRUE TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
Téléphone: HArbour 2636
Québec
Edif. Banque Canadienne Nationale
71, rue St-Pierre
Montréal
721, Edif. Insurance Exchange
276, St-Jacques O.

Lucien-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE — Associé à P. C. SHANNON FILS & CIE
Comptables publics licenciés
266, rue St-Jacques Ouest - Montréal
HArb. 2420 — YOrk 8204-W.

NOTAIRE

Tél. HArbour 5390
R.-OCT. PELLETIER, B.A.LL.B.
NOTAIRE
266, rue Saint-Jacques, Ouest
Suite 203 Montréal

ENCADREURS

Morency Frères, Limitée
458 Ste-Catherine E. - HArbour 6894
Encadrements de toutes sortes et dans tous les styles.
Restauration de cadres et de tableaux.
Gravures, eaux-fortes, miroirs et matériel d'artistes.

Machines à écrire
Toutes marques, portatives et standard, neuves et reconstruites aux plus bas prix. Aussi réparations.
N. MARTINEAU & FILS
388, rue McGill :: :: Montréal
Tél. MArquette 2545

Philippe BEAUDOIN
Reliure de —Bibliothèque.
1292, rue Ste-Elisabeth
LAnc. 5594.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

L'émigration polonaise au Canada

THESE SOUTENUE PAR MGR HELENOWSKI POUR LE DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Voici un résumé de la thèse sur l'émigration polonaise au Canada que Mgr Helenowski a soutenue à l'Université de Montréal hier après-midi, pour obtenir un doctorat en sciences sociales, économiques et politiques. Nos lecteurs trouveront en troisième page un compte rendu de la soutenance.

La thèse de Mgr Helenowski

Mgr Helenowski commence par expliquer pourquoi, à son avis, une certaine émigration s'impose à la Pologne. Une des grandes raisons de ce mouvement d'émigration inévitable provient, dit-il, de ce que le peuple polonais a aujourd'hui des besoins qu'il ne connaissait pas autrefois et qu'il lui est présentement impossible de satisfaire. Il trace ensuite un tableau d'ensemble de l'émigration polonaise, de celle d'avant la guerre à celle de nos jours. Ce tableau lui fait constater que le Canada est un centre d'attraction pour l'émigration polonaise.

LE CANADA CENTRE D'ATTRACTION POUR L'EMIGRATION POLONAISE

Pour combler les vides de son territoire, le Canada doit recourir à l'immigration. C'est un fait dont personne ne doute et qui est exposé avec assez d'ampleur et de clarté dans les débats des Communes et dans la presse. Tous les pays souffrent de la désertion des campagnes; le Canada en souffre tout particulièrement. Le Canada a tout ce qu'il faut pour attirer l'immigration: richesses naturelles, bon climat, grands chemins de fer, plusieurs lignes de paquebots et sa proximité des Etats-Unis. De plus, l'immigration lui est et lui sera longtemps nécessaire.

Ce sont les chemins de fer du Pacifique Canadien et du Canadien National qui, avec l'autorisation du gouvernement canadien, recrutent l'immigration polonaise pour le Canada. Le Pacifique Canadien a ses propres navires. Le Canadien National s'est assuré la coopération de plusieurs compagnies de navigation. Les bureaux de recrutement que les deux chemins de fer possèdent en Pologne, reçoivent l'aide de divers organismes polonais d'émigration. A noter qu'il n'y a pas de convention entre le Canada et la Pologne au sujet de l'émigration et de l'immigration.

Le principal rouage dans l'organisation administrative de l'émigration polonaise c'est le bureau d'émigration de Varsovie. Divers organismes établis antérieurement lui ont été incorporés. Il a été établi le 22 avril 1920, auprès du ministère du travail et de l'assistance sociale, mais sa compétence n'a été rigoureusement déterminée qu'en 1924. Bien qu'il jouisse d'une grande autonomie il n'est pas aussi indépendant que la Commissariat royal de l'émigration qui fonctionne en Italie. Voici ses principales attributions. En premier lieu, il doit préparer les documents et matériaux qui serviront à l'élaboration des conventions ou autres accords ayant trait à l'émigration. Il envoie dans les pays étrangers des délégués capables d'accueillir la main-d'oeuvre polonaise et examine les conditions d'existence et de travail qu'offre chacun d'eux. Il aide le gouvernement à déterminer les régions où le recrutement est autorisé, à préciser le nombre et la catégorie des travailleurs qui pourront faire l'objet d'un recrutement collectif, de manière à ne pas nuire au développement économique du pays. Il exerce un contrôle sur le recrutement, soit en s'opposant à l'action d'agences intéressées ou à toute propagande contraire aux intérêts des émigrants, soit par la surveillance que des délégués exercent sur toutes les opérations du recrutement. Il règle la question du transport et de la protection des émigrants. Il se tient en contact constant avec le service de placement du ministère du travail.

C'est au Canada qu'ont lieu les premières formalités relatives au recrutement. L'employeur canadien qui désire de la main-d'oeuvre doit remplir une formule de demande d'ouvriers. Il y a une formule spéciale pour demander de la main-d'oeuvre agricole.

Ces formules renferment un contrat d'embauchage. Les demandes de main-d'oeuvre agricole doivent passer par le ministère de l'immigration à Ottawa et recevoir sa ratification. Les demandes ratifiées sont transmises aux compagnies de navigation, qui les présentent au Bureau d'émigration de Varsovie par l'intermédiaire du Pacifique Canadien et du Canadien National, qui seuls ont l'autorisation du gouvernement canadien en la matière.

Le Bureau d'émigration de Varsovie, que ses succursales renseignent sur l'état du marché de la main-d'oeuvre polonaise, collationne les demandes qui lui viennent du Canada et les offres de ses succursales et se trouve alors en mesure d'indiquer aux agents recruteurs et sélectionneurs canadiens les provinces où ils pourront se procurer des travailleurs pour l'agriculture.

Les recrues sont dirigées vers un grand centre, Wejcherowo, où, avant le départ, on les examine une dernière fois au point de vue compétence technique et, surtout, au point de vue médical. Les recrues acceptées traversent à bord de navires du Pacifique Canadien et des compagnies qui coopèrent avec le Chemin de fer national. Laissant d'abord à désirer, le transport est maintenant sensiblement amélioré. A leur arrivée au Canada, la plupart des immigrants sont dirigés sur Winnipeg. Les lieux de concentration offrent beaucoup d'inconvénients. Les immigrants se plaignent d'y être rassemblés en trop grand nombre. Le dépôt de Winnipeg, en particulier, est trop éloigné des moyens de communication. Exténués par un interminable voyage, les immigrants doivent faire plusieurs milles à pied pour gagner leurs salles. Ce qui est également à déplorer c'est le manque d'aide dont souffrent les immigrants qui doivent se rendre isolément du lieu de concentration à leur destination; on a parfois exploité l'ignorance de jeunes filles.

Il est impossible de se procurer des données qui permettent de dresser des statistiques précises sur l'immigration polonaise au Canada. De 1900 à la présente année, on peut avoir des chiffres approximatifs. Les Polonais, avant l'indépendance de leur patrie, émigraient au Canada comme citoyens russes, allemands ou autrichiens. Les statistiques, en tout cas, font constater que la moitié des immigrants destinés à l'agriculture finissaient par passer à l'industrie.

Une sorte de recensement de la population polonaise du Canada donne un total de 135,934 individus, répartis ainsi dans les provinces: Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, 4,567; Québec, 12,781; Ontario, 28,647; Manitoba, 41,574; Saskatchewan, 22,347; Alberta, 21,197; Colombie anglaise, 4,821. On peut évaluer à environ 50,000 le nombre des Juifs qui figurent dans l'immigration polonaise au Canada. Le nombre des immigrants polonais qu'emploie l'agriculture ne dépasse pas cent mille. Tous les agriculteurs polonais dans l'est canadien — ils sont relativement peu nombreux — ont de la difficulté à faire vivre leurs familles.

Mgr Helenowski traite ensuite, rapidement, du statut juridique de l'immigration polonaise, de la vie religieuse et de la vie intellectuelle des Polonais du Canada. Il déplore l'insuffisance numérique du clergé polonais du pays.

En terminant, Mgr Helenowski annonce qu'il se propose d'étudier plus tard ce qu'il y a à faire pour que, dans l'intérêt des deux pays, le Canada puisse devenir et rester la terre de prédilection des émigrants polonais.

L'expédition McAlpine

A gauche, vue d'une côte de l'Arctique où les huit aviateurs ont atterri. A droite: traîneaux à chiens chargés, au lac Baker; au bas: le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au lac Baker.

LE MANOIR RICHELIEU, À LA MALBAIE, QUÉBEC, SERA OUVERT CET HIVER

Un nouveau parc de divertissements hivernaux sera offert pour la première fois cette année aux villégiateurs d'hiver, alors que le Manoir Richelieu, à La Malbaie, Québec, ouvrira ses portes le 18 décembre.

Le Manoir est, depuis des années, le plus populaire des hôtels de villégiature d'été, et l'occasion s'offre maintenant de goûter son confort et son hospitalité durant l'hiver. Le Manoir Richelieu est maintenant une construction absolument incombustible, l'ancien hôtel ayant été complètement détruit par l'incendie peu après la clôture de la saison d'été 1928. Le nouvel immeuble a été inauguré l'été dernier.

OU L'ANCIEN S'ASSOCIE AU MODERNE

La *Canada Steamship Lines*, qui en a l'administration, n'a rien épargné pour faire du Manoir l'un des plus beaux hôtels de villégiature qui se puissent voir. Il est construit dans le style des manoirs français des 17ème et 18ème siècles. C'est une structure incombustible, d'un charme et d'une beauté rares, avec tours et tourelles réunissant les caractéristiques des grandes demeures rurales fortifiées de la France impériale. L'intérieur est une délicieuse combinaison où, à l'atmosphère aristocratique du Canada français primitif, s'ajoutent le luxe et le confort modernes. Trois grands foyers, dans le salon principal, accentuent grandement le cachet familial qui caractérise l'ensemble du manoir.

PROGRAMME DE DIVERTISSEMENTS D'HIVER

Le programme des divertissements d'hiver au manoir en comportera pour tous, depuis le novice jusqu'à l'expert. Il y aura des instructeurs pour vous enseigner comment vous tenir sur les patins ou exécuter les pas les plus compliqués. D'autres vous initieront à la course en skis ou vous livreront le secret du saut en hauteur. Il y aura aussi des instructeurs pour vous révéler les mystères du vieux jeu écossais du curling ou vous faire connaître ce jeu d'intérieur qui consiste dans la chasse à l'oiseau fugitif. Enfin, il y a de tous les jeux qui peuvent agrémenter des vacances.

Le terrain de golf, sur la colline, fournit une pente splendide pour le ski. Les débutants y éprouvent moins de sensations, mais beaucoup plus d'encouragement. Par ailleurs, les skieurs expérimentés pourront trouver plus avant dans la campagne un beau champ d'exploits. A ceux qui préfèrent les moyens de locomotion émotionnants, le Manoir offre le ski avec chevaux attelés. Etre monté sur des skis et tiré par un cheval est peut-être l'un des moyens les plus agréables qui aient encore été inventés de courir sur les chemins d'hiver. Les écuries du Manoir abritent aussi plusieurs beaux chevaux de selle.

TRAINE SAUVAGE ET DOUBLE TRAINEAU

La course rapide en traîne sauvage constitue une autre attraction du terrain de golf. On peut encore faire de la vitesse sur le double traîneau, fabriqué suivant la mode suisse et qui peut couvrir plusieurs milles.

Pour les patineurs, il y a une vaste patinoire découverte, en arrière de l'hôtel, à l'est, sur l'emplacement des terrains de tennis d'été. Au cours de la saison, il y aura des carnavals de patineurs avec costumes de fantaisie où la lune d'hiver fournira sa part de l'illumination. Il y aura également concours de patinage de fantaisie. Le hockey, qui a conquis une si grande vogue ces dernières années, sera une autre attraction régulière à la patinoire. On offrira aussi des facilités spéciales pour le jeu de curling. Tous ces sports, qu'on se le rappelle, s'offrent aux portes mêmes de l'hôtel.

Le Manoir Richelieu aura plusieurs attelages de chiens pour courses de traîneaux, avec conducteurs experts. La course en traîneaux légers tirés par des chiens robustes et batailleurs offre l'une des spectacles les plus pittoresques de l'hiver québécois.

Les amusements d'intérieur n'ont pas été non plus négligés. Le parquet de la grande salle de bal a été marqueté spécialement à l'intention de ceux qui préfèrent prendre leurs exercices à une température plus élevée que celle que fournit Dame Nature. (r)

ros, qui ont des aventures à faire se dresser les cheveux, dans les régions les plus pittoresques de la province de Québec.

Tous les enfants de 10 à 15 ans — même de 20 et de 30 — y trouveront un plaisir extrême et apprendront, en s'amusant, la géographie du pays qui doit les intéresser pardessus tous les autres.

Soixante-quinze sous franco au Service de Librairie du Devoir.

AREX COMPOUND
CONTRE LE RHUMATISME

Encrassé d'acide urique!

Ces mots expliquent la cause du rhumatisme. Le système du rhumatisant est, en effet, encrassé d'acide urique. Le Composé Arex soulage la douleur de façon permanente précisément parce qu'il dissout l'acide urique et l'élimine du système.

Essayez ce composé et vous vous joindrez bientôt aux milliers de personnes qui proclament Arex comme une merveille et qui acclament l'inventeur, le Dr. Weil, comme un bienfaiteur de l'humanité.

Très efficace aussi contre névralgie, grippes, migraines, goutte, l'insomnie, sciatique, etc.

Chez tous les pharmaciens—
Prix: $1.00
THE AREX COMPANY
Lévis, Qué.

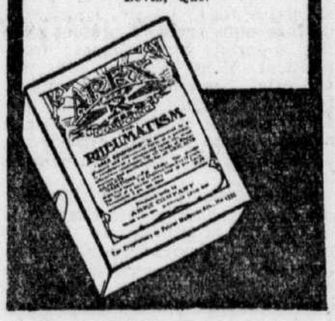

LA FABRIQUE
est l'endroit où acheter des
FOURRURES
En voici une preuve concluante dans cette
Liste de Valeurs Supérieures

Payez Comptant et vous Paierez Moins Cher

SEAL CHAPAL
Prix du détail $195. Prix de notre fabrique $125

RAT MUSQUE FONCE
Prix du détail $200. Prix de notre fabrique $150

SEAL CHAPAL
Prix du détail $225. Prix de notre fabrique $150

Rat Musqué Argenté
Prix du détail $150. Prix de notre fabrique $125

SEAL CHAPAL
Prix du détail $375. Prix de notre fabrique $195

Rat Musqué de Choix
Prix du détail $250. Prix de notre fabrique $195

MOUTON de PERSE
Prix du détail $400. Prix de notre fabrique $295

SEAL HUDSON
Prix du détail $480. Prix de notre fabrique $360

Plus de 1,000 manteaux au choix. Un acompte vous retiendra celui que vous choisirez.

ECUREUIL NATUREL
Prix du détail $600. Prix de notre fabrique $450

CUMMINGS & CUMMINGS
Angle rues St-Paul et St-Sulpice
Ouvert le samedi après-midi. Juste en arrière de l'église Notre-Dame.

"Par terre et par eau"

M. Claude Metançon, publiciste français du Chemin de fer National du Canada, déjà très avantageusement connu dans le monde des lettres, vient de publier un livre de 216 pages pour les enfants: Par terre et par eau. *Le récit, copieusement illustré, promène les deux hé-*

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Ltd., No 2192 Ste-Catherine Est, pour permission d'installer un réservoir à gazoline, sur le lot No 1572, quartier Ste-Marie, coin Ste-Catherine et Parthenais.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 9 novembre, 1929.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Charles Perrault, No 4950 Iberville, pour permission d'ériger un garage public et installer un réservoir à gazoline, sur le lot No 208, subdivisions 143-144, Quartier Montcalm, Coin DeLorimier et Beaubien.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 9 novembre, 1929.

Procédé heureux d'une mère montréalaise....

QUAND votre enfant a mal à la tête, est bilieux, fiévreux, mal en train, manque d'appétit et d'énergie, c'est dû, neuf fois sur dix, à la constipation!

A l'aide du Sirop de Figues de Californie, nettoyez le petit appareil digestif, et voyez comme l'enfant aura l'haleine plus douce, la langue nettoyée, les yeux brillants. Il est rarement besoin de plus de deux doses pour dissiper tout indice d'obstruction du système et rendre à l'enfant sa bonne humeur.

Il n'est pas un enfant qui n'en aimera la riche saveur de fruits. L'appétit, la digestion et l'assimilation s'en trouveront améliorés et le système entier de l'enfant s'en sera tonifié et fortifié.

Mme Ernest Vincent, 4463, rue Rivard, Montréal, P.Q., dit: "Depuis que j'ai constaté comme est bon le Sirop de Figues de Californie, j'en garde toujours à la maison. Il ne manque jamais de faire du bien à mes enfants. Je le leur donne au moindre symptôme de dérangement ou de rhume. Leur merveilleux état de santé prouve que le procédé est bon." *Précaution à prendre*: le produit authentique porte toujours le nom *California*.

CALIFORNIA
FIG SYRUP
THE RICH, FRUITY LAXATIVE AND TONIC FOR CHILDREN

IL Y A QUINZE ANS

Le *Devoir* du lundi 9 novembre 1914

D'après les dépêches, les Allemands ont vainement tenté de reprendre l'offensive contre Dixmude, et Ypres et aussi en Alsace.

Une avant-garde russe s'est rendue aujourd'hui à une soixantaine de milles de Breslau, une armée russe marche sur Cracovie et une autre a refoulé les Autrichiens sur les Carpathes.

* * *

Mgr l'Archevêque a présidé hier (dimanche) la bénédiction de l'hôpital Ste-Justine.

* * *

Un arrêté ministériel vient de conférer au ministre des postes des pouvoirs extraordinaires quant à la circulation des journaux qu'il estimerait desservir les intérêts militaires britanniques.

Aux anciennes du Mont-Sainte-Marie

Les religieuses du Mont-Sainte-Marie invitent cordialement toutes leurs anciennes élèves à se réunir à leur Alma Mater, le jeudi 21 novembre prochain, à 2 heures de l'après-midi. Les Anciennes voudront bien considérer cette invitation comme personnelle et sont priées de donner leur réponse par téléphone ou autrement: Wilbank 3866 ou 1000, rue Guy, Montréal.
(Communiqué)

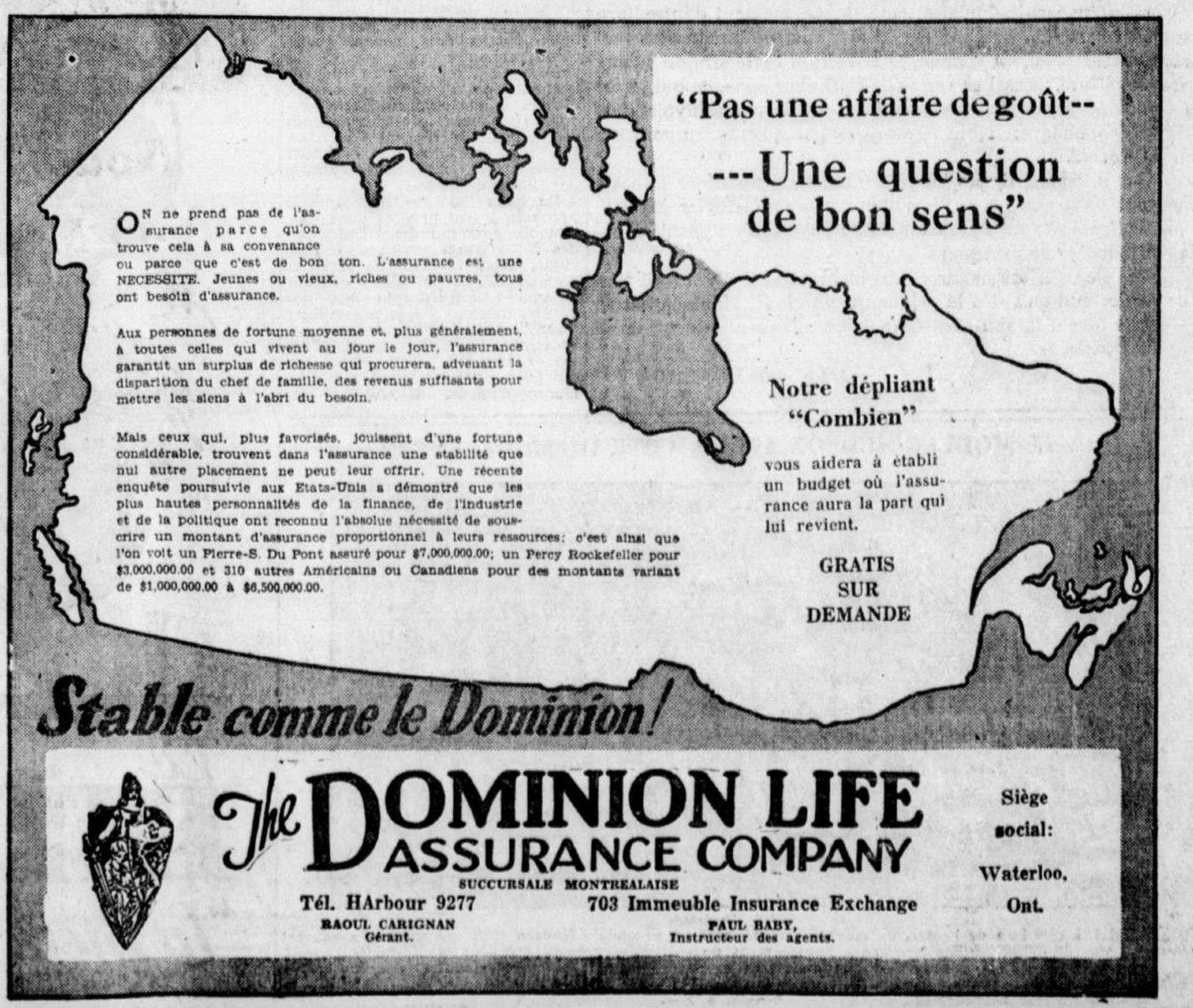

Automobilisme -- Tourisme

LA FABRICATION À MONTRÉAL D'UNE AUTOMOBILE ÉCONOMIQUE

Des financiers canadiens-français sont en pourparlers avec l'inventeur et manufacturier d'une voiturette française afin de former une compagnie canadienne – Avantages de cette voiture de conception nouvelle

INTERMEDIAIRE ENTRE LA MOTOCYCLETTE ET LES AUTOMOBILES BON MARCHE

Il est grandement question, à l'heure actuelle, de l'établissement à Montréal même d'une compagnie canadienne-française qui manufacturerait une voiture économique pour être vendue aux environs de $400. Nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur fournissant quelques particularités sur cette automobile d'invention française qui rendrait d'énormes services à toute une catégorie d'hommes d'affaires, de voyageurs de commerce et d'agents d'assurances qui cherchent avant tout l'économie dans la commodité du transport.

Cette voiture est à deux cylindres, deux temps, pouvant faire 45 milles à l'heure et parcourant 55 milles au gallon d'essence. C'est un moteur à refroidissement par air placé sur l'essieu arrière, ce qui élimine l'arbre de couche et condense en une même unité les engrenages du changement de vitesse, le différentiel et les bielles. La même huile sert pour assurer le minimum de frottement à toutes ces pièces en mouvement.

Les roues de cette voiture ont indépendantes, en ce sens qu'elles ne sont pas réunies deux par deux par un essieu comme dans les automobiles ordinaires. Elles ont fixées au châssis par l'intermédiaire d'un tuyau vertical contenant un ressort en spirale et formant en même temps amortisseur de chocs. Une roue peut ainsi monter sur un obstacle de plusieurs pouces de hauteur sans pour cela que la position horizontale de la machine soit changée.

Ce système de suspension assure à cette voiture une tenue parfaite sur la route même à sa limite de vitesse. Le confort des voyageurs — elle peut en contenir trois—est augmenté d'autant.

Les freins Lockheed agissant spontanément sur les quatre roues permettent un maximum de sécurité à cette voiture qui peut arrêter très rapidement. On sait que les freins Lockheed sont hydrauliques et agissent avec une efficacité incomparable sans jamais nécessiter de rajustements précis. C'est un avantage qu'on ne trouve même pas sur les voitures américaines les plus économiques.

Comme le moteur de cette voiture française est placé en arrière, le champ de vision du conducteur est d'autant débarrassé. Il a donc une vue parfaite des moindres particularités de la route en avant de lui. En été, il n'a pas la chaleur toujours incommodante du moteur et du radiateur qui lui arrive sur les jambes.

Les senteurs d'huile chauffée et autres qui s'échappent toujours des moteurs se perdent en arrière de la voiture en mouvement sans incommoder les voyageurs. C'est un autre avantage à signaler.

La construction de la carrosserie de cette voiture est faite en tôle emboutie d'une grande résistance. Toute la carrosserie est presque d'une seule pièce, ce qui lui assure un maximum d'endurance.

En enlevant quelques écrous, on peut facilement enlever de la voiture en quelques minutes le moteur et les deux roues arrière, ce qui simplifie grandement les travaux de réparation dans les garages où l'espace est toujours restreint. D'autre part, le propriétaire d'une de ces voitures pourrait facilement faire remplacer son moteur par un autre pour le temps que les mécaniciens doivent prendre pour le réparer.

Comme on peut en juger par ces quelques détails donnés très brièvement, cette voiture, qu'on construit depuis deux ans en France où elle a beaucoup de vogue, serait d'un grand avantage ici pour plus d'une raison. Elle serait l'intermédiaire manquant entre la motocyclette et les voitures américaines les moins chères.

Une compagnie anglaise tente à ce moment d'introduire sur notre marché une voiture économique de dimensions fort restreintes. C'est, en somme, la réduction toute simple d'une grosse voiture. Aussi se vend-elle $895 chez nous, ce qui n'est pas très pratique. Le seul avantage qu'elle puisse avoir, c'est d'être économique. Nous ne croyons pas qu'elle remporte un grand succès.

Par ailleurs, si les intérêts financiers canadiens-français peuvent s'entendre avec l'inventeur et manufacturier de cette voiture française pour la fabriquer au pays, il n'y a pas de doute que le succès sera marquant.

Les pourparlers avancent rapidement et il n'y aurait rien de surprenant que, dès le printemps prochain, Montréal ait sa manufacture d'automobiles économiques, la seule du genre en Amérique.

Jean-Louis DUSSAULT

AU LENDEMAIN DU SALON D'AUTOS DE PARIS

Ce que pensent les experts français sur les tendances des manufacturiers après le salon de Paris.

Le Salon automobile de Paris conserve toujours un prestige incomparable. Certains éléments de son succès, quoi qu'on en pense, sont accessoires: par exemple le fait que cette exposition tient ses assises dans un cadre, en un lieu qui n'ont point de rivaux au monde, ou bien cet autre fait que des organisateurs avisés ont su créer du même coup un événement de notre vie sociale. Ce qui, malgré tout, attire invinciblement tous ceux qu'intéresse la locomotion automobile— ne sont-ils point aujourd'hui la majorité?— c'est que le Salon de Paris ouvre la série des grandes manifestations internationales, et c'est aussi que la construcion française, dans ce domaine, ouvre les voies et donne le ton.

Que nous ne sachions pas toujours "achever", on nous l'a souvent reproché, fréquemment avec raison. Mais on accorde volontiers à nos constructeurs, à nos ingénieurs, à nos ouvriers, le don de création. Perdons l'habitude de décrier nos propres travaux et sachons, quand il convient, avoir de la mémoire.

Par le fâcheux effet d'un "snobisme" mal compris, il semble que beaucoup de Français soient systématiquement résolus à accueillir favorablement tout ce qui vient de l'étranger, en même temps qu'ils témoignent d'une singulière méfiance à l'égard des réalisations nées ici.

Les exemples abondent: il y a plus de vingt-sept ans, un inventeur, Truffault, crée l'amortisseur à friction avec fonctionnement dans les deux sens. Chez les gens du métier, on reconnait la valeur de cet apport. Mais l'acheteur se refusent à comprendre. Truffault mourra pauvre et incompris. Cependant, les Américains, quoique bégayant encore, ont su acquérir une licence; le même appareil, d'abord dénommé Hartford-Truffault, puis Hartford tout court, connait là-bas un succès significatif. Nous continuons à bouder. Il faut qu'un Français, Repusseau, revenant, fin 1914, d'Australie en France pour rejoindre son poste, le trouve, comprenne et nous le rapporte. Au lendemain de la guerre, l'omortisseur initial, à ce point amélioré qu'on le dénomme couramment aujourd'hui, et justement, "Repusseau", connait le succès que vous savez. Toutefois, quel retard!

Mais il n'est pas qu'un moyen d'améliorer les suspensions. D'autres chercheurs chez nous, Houdaille particulièrement, travaillent l'amortisseur hydraulique. Il arrivera à la grande notoriété du jour qu'on apprendra que Henry Ford, peu suspect de partialité à l'égard de tout ce qui est français, a résolu d'adapter le Houdaille sur tous les châssis du modèle actuel. Du coup, un gros travail d'ensemble se déchaine sur la même voie, et la quasi-totalité des châssis américains de luxe nous arrive à présent avec des appareils hydrauliques fonctionnant dans les deux sens. On s'extasie. Souvenons-nous que ce type d'appareils a été créé par Louis Renault et que ce dernier, à raison d'une longue expérience, bénéficie d'une maitrise incontestable.

Faut-il évoquer encore la bataille des freins avant? C'est chez nous qu'ils se sont généralisés le plus rapidement et on a rendu leur action sûre, précise, en même temps qu'on a accentué la douceur de leur commande par les mécanismes asservis, soit servo-freins mécaniques (Hispano-Suiza, Renault, Rolls-Royce), soit servo-freins à dépression (Dewandre), soit dispositifs Perrot-Bendix, soit solutions particulières comme celle qu'on rencontre sur le nouveau châssis 5 litres d'Ettore Bugatti. Les Américains ont plus souvent recours à une commande hydraulique (Lockheed). Je n'en méconnais poins l'intérêt, mais je n'oublie pas non plus que la chose a été créée chez nous d'abord, par Rolland-Polain.

De bons juges estiment que le prochain grand progrès dans l'automobile correspondra à l'adoption des roues avant motrices. L'Amérique, déjà, construit en série ce type de châssis; le célèbre coureur américain Léon Duray a ainsi amené récemment à Paris une voiture "Cord" baptisée du nom de son créateur, ingénieur en chef des usines Auburn). Tous ceux qui ont pu essayer cette voiture se déclarent conquis. Allons-nous oublier que, depuis plusieurs années, nous avons chez nous des constructeurs qui se sont attelés au problème et l'ont pleinement résolu. Tracta comme Bucciali et quelques autres?

Assurément, les tendances s'unifient. On n'a plus le droit aujourd'hui de parler d'*école française* ou d'*école américaine*. Dans les grandes lignes, les solutions sont sensiblement identiques.

Deux différences subsistent cependant. A puissance égale, la voiture américaine est moins lourde que la nôtre et, d'autre part, pour des voitures susceptibles de fournir la même performance, le moteur américain a une cylindrée sensiblement supérieure.

Pourquoi?

Comparons deux châssis de même puissance fiscale, l'un de chez nous, l'autre de là-bas.

Pour le nôtre, les pièces sont sensiblement plus fortes et plus lourdes, qu'il s'agisse de fusées, d'arbres ou de bielles. L'Américain aurait-il à sa disposition des métaux supérieurs? Ce n'est point prouvé. Mais il utilise différemment la matière. Je ne crois pas que le 3 litres Ford développe beaucoup plus de 40 CV, et cette puissance est réalisée chez nous par certains 1.500 centimètres cubes, par tous les "moins de 2 litres". Il est bien clair que, chez Ford, on saurait tirer 70 CV d'un 3 litres: mais, volontairement, on a émasculé le moteur. Les soupapes sont petites, les bieilles peuvent devenir extrêmement légères et le moteur conserve aux bas régimes un couple de belle valeur. On ne critique pas plus une solution que l'autre, on fait simplement remarquer que chacun des deux rivaux, le Français ou l'Américain, a abordé le problème dans un esprit différent, et qu'il n'est point étonnant que leurs solutions soient différentes. Ce qui, chez nous, a déterminé le choix, ce sont surtout considérations d'économie et considérations fiscales, puisque, en somme, nous payons d'après la cylindrée.

Cependant, que sont nos impôts directs auprès des impôts indirects? Et déjà, on commence à voir qu'un moteur n'est pas nécessairement économique s'il est de trop faible cylindrée; on a constaté d'autre part que rien ne nuit au bon service d'une voiture, fût-elle la meilleure du monde, comme de la "pousser" toujours à la limite de ses possibilités. Avec l'accroissement des régimes angulaires, d'autres difficultés apparaissent, vibrations et trépidations. On en triomphera avec le temps, mais il y faut du temps.

Une autre raison du gain de poids réalisé par l'Américain, c'est que son châssis est toujours d'assez faible empattement, moins long que le nôtre. Ce n'est pas une qualité, car un châssis court tient rarement bien la route aux grandes vitesses; mais voici précisément le moment venu où on peut se demander si les grandes vitesses (au-dessus de 100 k. à l'heure) seront longtemps encore praticables sur nos routes.

Les usagers le comprennent parfaitement; ce qui importe, c'est la vitesse moyenne. Bien plus que du maximum possible, la vitesse moyenne dépend des facultés d'accélération, du freinage et de la maniabilité. Qui ne l'a remarqué? Les petites voitures font, de nos jours, des moyennes que n'eût pu atteindre, avant guerre, le possesseur d'une 40 CV. Voilà donc la vitesse pure passée à l'arrière-plan des préoccupations de l'acheteur. Il souhaite, au maximum, pouvoir réaliser le 100 k. à l'heure, sans fatiguer sa voiture; le plus souvent, il ne dépasse pas 90. Et ceci encore, chacun de nous l'a constaté. Roulez à 90 k. sur route facile, vous ne serez dépassé que de loin en loin. Si je puis citer un exemple personnel, je dirai que récemment, sur Paris-Lyon et retour, alors que je m'astreignais à ne jamais dépasser 90, je n'ai été dépassé qu'une seule fois. J'avais, par contre, passé plusieurs centaines de voitures, dont certaines plus rapides que la mienne, mais leurs possesseurs se contentaient d'un honnête 75. Il faut s'en féliciter.

Bien entendu, nous aurons toujours des conducteurs rapides, mais leur nombre est infime et une grande industrie comme la nôtre se perdrait à vouloir uniquement les satisfaire. Ils trouveront toujours le châssi de leurs rêves chez quelqu'un de nos constructeurs, mais la production correspondante demeurera faible.

Les trains du dimanche

MONTREAL-SOREL-NICOLET

A dater du dimanche, 17 novembre, et sans interruption jusqu'au 27 avril 1930, le Canadien National établira un service spécial de trains entre Montréal, Sorel et Nicolet. Le départ de Montréal (Gare Bonaventure) est fixé à 8h. 45 a.m. et le départ de Nicolet, pour le retour, à 5h. 30 p.m. Ces trains feront tous les arrêts intermédiaires.

Pour renseignements plus détaillés, etc., s'adresser à n'importe quel agent du Canadien National ou au Bureau des billets en ville, 384, rue Saint-Jacques, Marquette 4731. (r.)

LE MODELE HUDSON 1911 A COTE DU MODELE 1929

On voit ici, à côté l'un de l'autre, un modèle Hudson 1911 et un modèle Hudson 1929. Le premier a couvert plus de 350,000 milles tandis que l'autre vient de sortir des usines. On peut constater les changements dans l'apparence s'il est impossible de se rendre compte des autres modifications plus importantes encore dans le mécanisme. Le modèle 1911 était tout aussi admiré en son temps que le modèle 1929 actuellement.

Vous ne pourrez pas résister à l'arome de ce thé vert

THÉ DU JAPON "SALADA"

"Tout frais des plantations"

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" – dirait LaFontaine

Notaire HArbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. UPtown 4985
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C. I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées.
1448 SHERBROOKE OUEST

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
59 RUE STE CATHERINE OUEST MONTREAL
HArbour 0369
DESSINS CLICHÉS PHOTOGRAPHIES
Des Photograveurs Experts dans un atelier moderne

Calmez la toux des enfants avec le Sirop Mathieu 2-27
DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
En vente partout -- Gros flacons
Cie J. L. Mathieu, Props., Sherbrooke, P.Q.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORS-VERRUES ET DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR –
EN VENTE PARTOUT 25c le Flacon
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

. . . à l'occasion des célébrations

La BIÈRE MOLSON
"La Bière que votre Arrière-Grand-Père Buvait"

Nos écoles normales catholiques

Leur organisation pédagogique — Le programme d'étude et sa mise en oeuvre — "Vers le progrès"

CONFERENCE DE M. C.-J. MAGNAN

Voici la fin de la conférence de M. C.-J. Magnan sur les écoles normales catholiques, dont la première partie a paru dans le Devoir *de jeudi:*

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le cours régulier des écoles normales catholiques en notre province est de trois ans: les deux premières années constituent le *cours élémentaire*, la troisième année, le *cours supérieur*. Une quatrième année vient d'être créée, c'est le *cours supplémentaire*.

Un diplôme élémentaire est accordé après examen spécial, à la fin de la deuxième et un diplôme supérieur après la troisième année, et à dater de juin 1930, un diplôme supplémentaire après la quatrième année.

Aucun brevet ou diplôme n'est accordé à moins de deux ans de séjour dans une école normale: l'année scolaire est de dix mois.

Trois sortes de diplômes sont accordés: un *diplôme français*, un *diplôme anglais* et un *diplôme français-anglais* ou *anglais-français*: ce dernier est bilingue. A noter que nul élève d'école normale de langue française ne peut obtenir un diplôme de sa langue maternelle sans avoir conservé au moins 33 p. c. sur le maximum des points accordés pour la langue anglaise, dont l'enseignement est obligatoire dans toutes les écoles normales. La même obligation existe pour les élèves de langue anglaise, qui doivent conserver eux aussi 33 p. c. sur le maximum des points alloués pour la langue française.

Un point qui mérite d'être mis en relief, c'est que dans cinq écoles normales de notre province, il existe une section anglaise spéciale où les élèves qui y sont admis suivent tous les cours en anglais: c'est pratiquement une petite école normale anglaise hospitalisée dans l'école française. Ces élèves de langue anglaise apprennent aussi le français comme langue seconde.

J'ai oublié de mentionner que les écoles normales catholiques sont autorisées à délivrer des brevets pour les écoles maternelles.

Le régime de l'école normale est l'internat: élèves-maîtres et élèves-institutrices habitent dans des institutions absolument distinctes. Repas, coucher, études, leçons et cours, tout se donne à l'école normale. Les élèves ne sortent que pour la promenade, accompagnés de leurs régents ou maîtres de salle.

L'un des articles du règlement interne de chaque école normale comporte l'assistance à la Sainte-Messe chaque matin, vers 6h. 30, avec la prière du matin en commun, c'est le premier exercice de la journée. Après cet exercice, déjeuner puis récréation.

De 8 heures à 12 (temps coupé par une récréation en plein air à 10 heures) et de 1h. 30 à 6 heures (également coupé par une récréation à 4 heures) l'horaire comprend: des cours ou leçons sur les diverses matières du programme, de l'enseignement pratique à l'école d'application et des temps d'études. En comptant l'heure de 8 à 9 du soir, les normaliens consacrent une moyenne de trois heures chaque jour aux études personnelles, avec accès à la bibliothèque.

Après chaque repas, il y a récréation en plein air et les jours de congé, promenade au loin, avec but précis, autant que possible: visite d'endroits historiques, de fermes ou d'établissements industriels.

PROGRAMME D'ETUDES

Nul élève ne peut être admis dans une école normale en 1ère année à moins d'avoir fait la sixième année de l'école primaire élémentaire (7e du cours primaire, en comptant l'année du cours préparatoire).

Pour être admis en 3e année (cours supérieur), il faut avoir fait au moins la 2e année du cours élémentaire de l'école normale — règle générale, n'entrent au cours supérieur que les élèves qui ont suivi les deux années du cours élémentaire de l'école normale.

Au préalable, tout candidat à l'enseignement qui veut être admis à une école normale doit remettre au Principal: a) son extrait de baptême; b) un certificat de bonne conduite signé par le curé de sa paroisse; c) un certificat de médecin attestant qu'il n'est atteint d'aucune maladie de nature à le rendre impropre à l'enseignement.

Le programme de nos écoles normales est tout à la fois *professionnel* et *académique*, c'est-à-dire que l'élève-maître ou l'élève-institutrice dans Québec continue à étudier, sous la direction de professeurs expérimentés, les matières de culture générale (langues, mathématiques, histoire, géographie, dessin, sciences, littérature, etc.) en même temps qu'il suit des cours de pédagogie théorique et s'exerce à l'enseignement pratique à l'école modèle ou école d'application, section d'entraînement pratique de l'école normale.

Depuis 1922, outre le programme de culture générale, les élèves-maîtres doivent s'initier aux matières des sections de l'école complémentaire: Sections agricole, commerciale, et industrielle, matières qu'ils devront enseigner une fois dans l'enseignement, suivant les besoins du milieu. Et les élèves-maîtresses ajoutent au programme général celui de la section ménagère qui comprend, outre l'étude théorique et pratique de la coupe, de la couture, de la cuisine, de la tenue de la maison, des notions raisonnées d'hygiène et de médecine pratique (premiers soins à donner aux malades, aux blessés, etc., en attendant le médecin). Cette section ménagère renferme aussi un programme d'éducation familiale très au point.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NORMALIEN

Dans nos écoles normales, non seulement les élèves-instituteurs ou les élèves-institutrices s'exercent à l'enseignement pratique à l'école d'application, en 2ème et 3ème années, mais, dès la première année jusqu'à la fin du cours, ils apprennent à enseigner, tout en revoyant et approfondissant les matières du programme des écoles primaires et en étudiant les matières spéciales au cours normal; c'est l'exemple du professeur, dont les leçons deviennent des leçons de méthodologie. Ce que le professeur d'école normale doit apprendre surtout à ses élèves, c'est à transposer les connaissances qu'il leur donne, à les mettre au niveau d'intelligences moins développées. Pour arriver à ce résultat, il faut qu'il pénètre ses élèves de la méthode qui convient à son genre d'enseignement. Je dis *pénétrer* à dessein, car il ne suffit pas de connaître théoriquement une méthode pour pouvoir l'employer habilement et sûrement; il faut s'en être fait une habitude d'esprit dont l'influence s'exerce d'une manière discrète et permanente, à la façon d'un instinct mais d'un instinct capable de progrès.

A l'école normale, la méthode s'enseigne donc d'abord par *l'exemple*. Dans ses leçons, le professeur emploie de préférence les procédés qui conviennent à l'école primaire, entourant ainsi ses élèves d'une véritable atmosphère professionnelle. Il s'efforce avant toute chose d'être simple et clair, de se mettre à leur portée, de provoquer leurs réflexions: recourant très fréquemment aux procédés intuitifs, à la méthode d'interrogation.

Le professeur d'école normale est donc avant tout un maître de pédagogie et de méthodologie. C'est pourquoi il indique à ses élèves, à propos de chaque leçon qu'il leur donne (grammaire, littérature, histoire, géographie, mathématiques, etc.) comment enseigner les mêmes matières aux différents cours ou degrés de l'école primaire. C'est là le point important, c'est là aussi le point difficile: dès l'école normale, le futur maître et la future maîtresse doivent apprendre à transmettre à des enfants plus jeunes la substance des choses que le professeur leur enseigne. Voilà ce qui distingue l'école normale des autres maisons d'enseignement où l'on n'a pas à se préoccuper de la formation pédagogique ou professionnelle.

Ajoutons à cette *préoccupation* pédagogique que je viens d'exposer, les leçons pratiques données à l'école d'application par les élèves-instituteurs et les élèves-institutrices, pendant la 2e et la 3e années; les travaux préparés par ces derniers et lus aux réunions ou séances pédagogiques et littéraires de chaque mois, et encore, dans quelques écoles normales, la leçon faite chaque quinzaine par une élève-maîtresse à une division de l'école annexe, en présence des compagnes des trois années, du principal, de la directrice de l'école et du professeur dans la spécialité duquel rentre le sujet de la leçon. Celui-ci (ou celle-ci) vise le sujet proposé, donne des conseils à la *conférencière* et se prépare lui-même (ou elle-même) à la critique de la leçon qui doit être faite.

VERS LE PROGRES

De même qu'en 1923, les programmes des écoles normales catholiques de Québec ont été profondément modifiés en vue d'une formation générale plus complète des futurs instituteurs ou des futures institutrices, en exigeant d'eux trois années d'études académiques et professionnelles avant de leur accorder un brevet supérieur et deux années au moins avant de leur donner un brevet élémentaire, en cette année 1929, le Comité catholique a ajouté une quatrième année supplémentaire facultative, année plutôt scientifique et de perfectionnement professionnel. Les sciences naturelles, les mathématiques, la littérature, la religion, la morale et l'économie domestique pour les filles forment la principale armature du programme de cette quatrième année supplémentaire. C'est un acheminement vers le professorat aux écoles normales et l'inspectorat. De plus, cette quatrième année d'école normale prépare immédiatement au professorat dans les écoles primaires supérieures (9e, 10e, 11e années) qui se multiplient dans nos grandes villes.

De plus en plus dans nos écoles normales primaires l'on accentue la formation du caractère des futurs instituteurs et des futures institutrices par un enseignement religieux et moral approfondi et des études psychologiques s'appuyant sur les données de la philosophie thomiste.

Le régime de l'internat et le séjour de deux, trois ans, et à compter de cette année quatre ans, pour un certain nombre, favorise la formation du caractère des normaliens, l'acquisition d'une bonne éducation et des habitudes sociales développant en eux un excellent esprit civique.

Enfin, un nouveau pas sera bientôt fait par les Instituts des Frères enseignants qui ont demandé aux autorités scolaires de reconnaître leurs scolasticats (maisons de formation générale et pédagogique) comme écoles normales officielles. Les Frères accepteraient les programmes, règlements et inspections officielles. Les diplômes que les écoles congréganistes décerneraient seraient contrôlés et signés par le surintendant de l'Instruction publique. Ce projet a été approuvé en principe par le Comité catholique de l'Instruction publique. Il est encore à l'étude et recevra une solution au cours de la présente année scolaire.

Loin de moi, Messieurs, la prétention de croire à la perfection de notre système normalien. Ce système est susceptible d'amélioration et le département de l'Instruction publique s'applique à le rendre de plus en plus efficace, tout en lui gardant son caractère académique et professionnel, système encore en vigueur en France et en Belgique.

Découverte à Fort Niagara

En creusant pour trouver les fondations du vieux fort Niagara, à Niagara Falls, on a découvert deux squelettes qu'on croit être ceux du général Trideaux et du colonel Johnstone qui conduisaient les troupes anglaises contre les Français en 1759. (1) La porte du vieux château français à Fort Niagara; (2) vue du château; (3 et 4) MM. Adams et Kincaide qui dirigeaient les travaux; (5) un des squelettes trouvés.

Nos Intimes, de Sardou, au Collège Sainte-Marie

Jeudi soir le 21 novembre 1929, les ANCIENS DU GESU interpréteront: "NOS INTIMES", comédie en trois actes de V. Sardou.

MM. H. Charland et L.-P. Hébert tiendront les principaux rôles supportés par toute la troupe.

Billets en vente tous les jours au sous-sol de l'église du Gesù, rue Bleury de 10 h. 15 a.m. à 6 h. p.m. (sauf dimanche).

(Communiqué)

Pacifique Canadien

SUPPRESSION DES TRAINS NOS 349 ET 350 ENTRE MONTREAL ET QUEBEC

Le train No 350, le *Windsor*, quittant Montréal (Gare Windsor) à 1h. 10 p.m. et arrivant à Québec à 5h. 55 p.m., tous les jours excepté le dimanche, et le No 349 quittant Québec à 9h. 15 a.m. et arrivant à Montréal (Gare Windsor) à 2h. p.m., seront supprimés pour toute la saison à dater du 17 novembre. — Donc, *pas de ces trains après le* 16. (r.)

Chemin de fer Pacifique Canadien

JOUR D'ACTIONS DE GRACES, LUNDI, 11 NOVEMBRE 1929

Lundi, 11 novembre, le train No 508 d'Ottawa, dû à Montréal, gare Windsor, à 9h. 45 du soir, fera sur signal les arrêts suivants: Dragon, 8.28 du soir; Alstonvale, 8.38; Hudson Heights, 8h. 35; Pointe-Claire, 9h. 13 et Valois 9h. 18. (r.)

VENTE PAR LICITATION

Le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-neuf, à dix heures du matin, sera vendu à l'enchère publique au bureau du notaire soussigné, en la Ville de Ste-Anne de Bellevue, l'immeuble suivant, situé en la Ville de Pointe Claire, et faisant partie des lots numéros vingt-neuf et trente-sept au plan et sur le livre de renvoi officiels du Village de la Pointe Claire, mesurant quarante-cinq pieds de largeur, plus ou moins, mesure anglaise, par toute la profondeur qu'il y a de la rue St-Joachim qui le borne en front, au Lac St-Louis qui le borne en arrière, tenant d'un côté à Ernest Lauzon et de l'autre côté à Elphège Marier, avec les bâtisses.

L'immeuble fait partie de la Communauté de biens qui a existé entre Ovide-C. Séguin, maître-plombier, de la Cité de Montréal, et feu Valéda Paiement, son épouse.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

L.-J. BOILEAU, Notaire.
Ste-Anne de Bellevue,
9 novembre 1929.

Conférences du dimanche au Monument National

Le dimanche 10 novembre 1929, à 2h. 30 de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène traitera du sujet suivant: "Le système glandulaire de notre corps".

Le même jour, à 8 heures du soir, M. J.-B. Lagacé poursuivant sa série de conférences sur l'Histoire de l'art traitera du sujet suivant: "L'architecture grecque".

Ces conférences seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

LES ECOLIERS SONT JOYEUX
LES MERES SONT INQUIETES

Les jours de classe sont de beaux jours. Mais, alors plus que jamais, il faut surveiller la santé des enfants.

L'un des éléments les plus importants à la santé des écoliers est la qualité du lait qui leur est servi.

C'est une erreur de croire que tous les laits sont également bons parce qu'ils sont pasteurisés. Nous exhortons les mères à lire le message ci-joint que leur adresse la maison J. J. Joubert Limitée, l'une des plus anciennes et des plus considérables au Canada.

1er Message aux Mères

Madame,

Permettez-nous de vous soumettre les considérations qui suivent:

Il n'y a de lait excellent que celui qui est produit par une source d'approvisionnement au-dessus de tout reproche. Depuis 24 ans, la maison J. J. Joubert Limitée sélectionne scrupuleusement et contrôle par une inspection sévère et constante les fermes qui lui fournissent le lait. Cette sélection et ce contrôle exigent un fort personnel et comportent des frais considérables. Mais le commerce du lait impose une responsabilité publique des plus délicates. Et c'est parce qu'elle a accepté franchement cette responsabilité que notre maison a pu conquérir la confiance qui accueille partout aujourd'hui nos produits laitiers.

Veuillez nous croire,

Entièrement à votre service,

J.J. Joubert LIMITÉE

Sur un appel téléphonique, nos representants seront chez vous.

Bureau Chef: FRontenac 3121*

Lait Crème Beurre Crème à la glace

DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES

ECRITURE SAINTE. — APOLOGETIQUE.
THEOLOGIE DOGMATIQUE, MORALE, ASCETIQUE ET MYSTIQUE.
LITURGIE. — DROIT CANONIQUE. — DROIT CIVIL ECCLESIASTIQUE. — DROIT DES GENS.
HISTOIRE DES RELIGIONS. — HISTOIRE ET GEOGRAPHIE ECCLESIASTIQUES. — PATROLOGIE. — HAGIOGRAPHIE.
PHILOSOPHIE. — QUESTIONS POLITIQUES, ECONOMIQUES, SOCIALES.
INSTITUTS RELIGIEUX. — OEUVRES CATHOLIQUES. — EDUCATION. — PREDICATION. — PRATIQUE PASTORALE.
SCIENCES. — OCCULTISME. — LITTERATURE. — ARTS D'EGLISE. — MUSIQUE SACREE.

Publié sous la direction de J. BRICOURT, 1er vicaire de Notre-Dame de Lorette
Ancien directeur de la "Revue du Clergé Français"

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM.
BARBEDETTE (D.), professeur au grand séminaire de Coutances.
BAUDOT (J.), O.S.B., Farnborough (Angleterre).
BOUYSSONIE (A.), supérieur de l'école Bossuet, Cublac (Corrèze).
CIMETIER (F.), professeur au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux (Seine).
CROUZIL (L.), professeur à l'Institut catholique de Toulouse.
DUBAC (Mme), ancienne élève de l'école du Louvre, Paris.
DUTILLEUL (J.), S.J., professeur à la maison Saint-Augustin, Enghien (Belgique).
FOURNIER (P.), supérieur de l'Immaculée-Conception, Saint-Dizier.
GASTOUE (A.), professeur à la Schola, Paris.
GIRERD (F.), M. S. C., supérieur des Missionnaires, Lobbes (Belgique).
GUIBERT (J. de), S.J., professeur à l'Université grégorienne, Rome.
HEDDE, ancien professeur à la Faculté de Théologie de Lyon.
JEGLOT (H.), vicaire à Notre-Dame de Lorette, Paris.
JEGLOT (Mlle), ancienne élève de l'école du Louvre, Paris.
JULES (L.), curé de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados).
LA BRIERE (Y. de), professeur à l'Institut catholique de Paris.
LENOBLE (E.), supérieur de l'Ecole de Pontlevoy (Loir-et-Cher).
MAIRE (E.), aumônier au Collège Stanislas, Paris.

MM.
MERTENS (J.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy.
MICHEL (A.), professeur aux Facultés catholiques de Lille.
MOLIEN (A.), aumônier du Bon-Pasteur, Amiens.
MONNOT (P.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy.
MOREAU (E. de), S.J., Louvain (Belgique).
PARIS (P.), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
POURRAT (P.), supérieur du grand séminaire de Francheville (Rhône).
RIVIERE (J.), professeur à l'Université de Strasbourg.
ROMEYER (B.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy.
ROURE (L.), rédacteur aux "Etudes", Paris.
DE SINETY (R.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy.
SIX (P.), directeur des Oeuvres sociales du diocèse de Lille.
SYNAVE (P.), O.P., professeur au Saulchoir, Kain (Belgique).
TANQUEREY (Ad.), supérieur de la Solitude Issy-les-Moulineaux (Seine).
THERMES (J.), Toulouse.
TIXERONT (J.), professeur aux Facultés catholiques de Lyon.
VACANDARD (E.), aumônier du lycée, Rouen.
VAGANAY (L.), aumônier, Lyon.
VERNAY (R.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy.

Cet ouvrage en six volumes de plus de mille pages chacun est imprimé sur papier couché relié en toile avec dos cuir. Pour juger de sa valeur, il faut le voir, le feuilleter, l'étudier. C'est ce que nous invitons nos lecteurs à se presser de faire, car nous n'en avons qu'un nombre limité.

Posséder le "DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES", c'est avoir sous la main une mine inépuisable de renseignements précieux sur toutes les questions que peut avoir à résoudre un prêtre, un religieux, un catholique dans sa vie courante.

Ce dictionnaire se vend $35.00 franco, les six volumes reliés, au

Service de Librairie du Devoir
430 Notre-Dame (est)
Case postale 4020
MONTREAL

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

La situation économique

Le fait le plus important, celui que nous avons souligné à chaque occasion ces derniers temps, c'est que la situation économique reste satisfaisante dans l'ensemble et toutes les autorités s'accordent pour le déclarer et même le démontrer. Les bulletins de Dunn et de Bradstreet s'accordent pour l'affirmer de nouveau aujourd'hui, le dernier en donnant de multiples preuves. Ainsi, malgré que le commerce des marchandises de luxe sera le principal atteint à la suite de la dégringolade en Bourse, on prévoit que l'augmentation pour l'année sera satisfaisante. Les compensations des banques augmentent de 7% pendant octobre comparativement à l'an passé. La construction pendant le même mois a augmenté de 18%. La production d'énergie électrique augmente considérablement. La production des mines établit un nouveau record et devient aussi importante que celle de l'agriculture. La production du fer et de l'acier se maintient bien. Malgré la diminution dans les chargements de grains à Montréal, les revenus de la Commission établissent un nouveau record. Ce sont les facteurs favorables. Il y en a qui le sont moins, mais tous sont en rapport avec l'agriculture, la situation du blé dans l'Ouest, celle du fromage dans l'Est, où on constate une diminution.

Il n'en reste pas moins que les indices qui comptent vraiment, soit ceux qui démontrent le mieux l'état des affaires, sont favorables et indiquent une augmentation sur l'année 1928.

C. H.

LE MARCHE DE MONTREAL

LE 9 NOVEMBRE 1929

Cours fournis pour les farines, par la maison Elzéar Turgeon, 206, édifice du Board of Trade pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour le beurre et le fromage par Gunn, Langlois & Cie, rue St-Vincent; pour le poisson par Hatton et Cie et pour les volailles par P. Poulin et Cie, les viandes, par Noé Bourassa, Limité, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril, 2 sacs:

1ère patente, Manitoba	$8.10
2ème patente, Manitoba	$7.70
Forte à boulanger, le baril	$7.10
Farine à pâtisserie	$6.40
Gru blanc, la tonne	$44.25
Gru rouge, la tonne	$37.25
Son, la tonne	$35.25

BEURRE ET FROMAGE

Beurre:	
De ferme	35s.
De crémerie, en blocs	42s.
De crémerie, en boites	41s.
Fromage:	
Québec, doux, meule, 20 lbs	21s.
Québec, doux, au morceau	22s.
Canadien, fort, meule de 80 lbs	27s.
Canadien, fort, au morceau	28s.
Kraft, boite d'une livre	37 s.
Kraft, boite de 5 livres	35s.
Oka	37s.
Roquefort, meule de 5 lbs	54s.
Camembert, boite doz.	$5.00
Gruyère, suisse, lb.	42s.

OEUFS

(Prix fournis par la maison Z. Limoges et Cie).

Oeufs frais:	
Entrepôt Extra	44s.
Entrepôt Premier	40s.
Entrepôt Second	37s.
Chantecler	70s.
Frais Extras	62s.
Frais Premiers	53s.
Frais Seconds	39s.

SAINDOUX

En bloc d'une livre	17½s.
En seau	16½s.
En tinette	16s.
Saindoux composé:	
En tinette	14 1-4s.
En seau	14 3-4s.

AU SERVICE DE L'EPARGNE

Ceux qui s'adressent à notre Maison participent aux avantages que donnent l'entrée à cinq Parquets, dix bureaux reliés par un réseau télégraphique particulier, et les communiqués de correspondants dans tous les grands centres financiers.

Une telle administration facilite notablement l'achat ou la vente, aux meilleures conditions, de toutes les valeurs officielles ou hors-liste.

Notre Service Français, dirigé par M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL, s'empresse de coter gratuitement tous effets publics, actions ou obligations, et de fournir, à ce sujet, une documentation intégrale.

JOHNSTON AND WARD

NOUVELLE ADRESSE:
Imm. de la Banque Royale
Tél.: HArbour 8281

MEMBRES:
de la Bourse de Montréal,
de la Bourse de Toronto,
du "Montreal Curb Market",
du "Winnipeg Grain Exchange",
du "Board of Trade" de Chicago.

No 2

NOUVEAU DIRECTEUR

M. Fred. J. Clark, président de la Conywango Refining et de la Fred J. Clark, Inc., de Cleveland, qui vient d'être élu directeur de la "Montreal Petroleum Company of Canada". M. Clark est attendu à Montréal pour le 14 courant. Il descendra à l'aéroport de Cartierville, ayant fait le trajet Cleveland-Montréal dans son avion particulier, le *Hyvis*.

MIEL

Blanc, can de 5 lbs, la lb	12s.
Brun, seau de 5 lbs., la lb.	10s.
Brun, seau de 10 lbs., la lb	9s.

VOLAILLES

Dindons, de 7 à 9 libs	44s.
Dindons, de 10 à 12 lbs	46s.
Dindons, de 12 à 14 lbs	48s.
Dindons, de 15 à 18 lbs	50s.
Poulets à griller	$1.75 à $2.00
Poulets d'incubateur	$1.50
Oies	28s.
" de 3 à 3 1-2 lbs	35s.
" de 4 à 4 1-2 lbs	40s.
" de 5 à 5 1-2 lbs	43s.
" de 6 lbs et plus	45s.
Poules.	
3 à 3 1-2 lbs	30s.
4 à 4 1-2 lbs	33s.
5 lbs et plus	36s.
Canards domestiques	38s.
Canards, Lac Brome	40s.
Cochon de lait, la lb	40s.
Pigeonneaux Jumbo, la pair	$2.00
Lapin, lb	28s.
Cailles (sud-américain), paire	$1.75
Perdrix, Montagnes Grises	$2.50
Pluviers	$1.10
Pigeons, paire	60s.
Pigeonneaux	1.00
Faisan anglais, paire	$6.00
Pintades	$2.50
Canards noir, la paire	2.25
Sarcelles, la pr.	$1.00

LE MARCHE DU POISSON

Ce sont là des prix de détail:

Flétan gelé	25s.
Doré gelé	18s.
Poisson blanc, gelé	18s.
Aiglefin fumé	13s.
Filet d'aiglefin fumé	18s.
Morue fraiche	10s.
Filets d'aiglefin frais	19s.
Flétan frais	29s.
Maquereau frais	14s.
Saumon frais	30s.
Plié	12s.
Crevettes	45s.
Homards vivants	40s.
Brochet frais	13s.
Truite de lac, fraiche	20s.
Saumon gelé (Cohoe	24s.
Saumon (Spring	30s.
Aiglefin frais	9s.
Doré frais	20s.
Maquereau gelé	8s.
Poissons salés, baril de 200 lbs:	
Morue No 1	$14.00
Morue No 1 grosse	$15.00
Maquereau No 1	$20.00
Sardines de Québec	$10.00
Hareng Labrador baril	$13.00
Hareng Labrador, ½ baril	$7.00
Hareng Ecosse, ½ baril	12.00
Turbot salé, baril	$13.00

HUITRES

Huitres Malpèques	$12.00
Huitres Buctouches	$10.00
Standard, canistre no 1	$ 3.00

VIANDES

Rosbif:	
Tenderloin	38s.
Epaule	20s.
Sirloin	52s.
Steak:	
Ronde	38s.
Sirloin	42s.
Flanc	35s.
Cotelettes	42s.
Pointe sirloin	42s.
Hamburger	38s.
Porter House	52s.
Langue, la livre	37s.
Filet	$1.10
Saucisses:	
Saucisse au porc frais	25s.
Saucisse Regal	25s.
Saucisse Belle Fermière	30s.
Veau:	
Longe	34s.
Tranches	52s.
Epaule	20s.
Fesse entière	38s.
Demi-fesse, bout rond	45s.
Devant	17s.
Foie tranché	42s.
Tete de veau	18s.
Langue de veau	28s.
Pied de veau	18s.
Viande de boeuf:	
Poitrine	20s.
Saucisse au boeuf	17s.
Rognon	30s.
Porc:	
Filet	60s.
Epaule	28s.
Tranches dans la fesse	35s.
Fesse, bout rond	34s.
Lard salé	30s.
Lard gras	30s.
Longe	32s.
Jambon, fesse	34s.
Jambon, épaule	27s.
Demi-jambon, bout rond	36s.
Tête	12s.
Bacon tranché:	
Marque "La Belle Fermière"	42s.
Bacon, le côté	37s.
Agneau du printemps	
Derrière	32s.
Devant	18s.
Longe	33s.
Cotelettes	40s.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Hudon, Hébert, Chaput, Ltée.

Granulé, 100 lbs, jste	$5.55
Granulé, 100 lbs, coton	$5.65
Cassonade, No 1, 100 lbs	$5.25
Cassonade, No 2, 100 lbs	$5.15
Cassonade, No 3, 100 lbs	$5.05

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 263 Des Commissaires Est

FRUITS

Oranges Sunkist	$4.00 à $8.00
Citrons Red Ball	13.00 à 14.00
Pamplemousses, Floride	6.50 à 7.00
Pamplemousse Jamaica	$5.00 à $7.00
Poires Howell	5.50 à 6.00
Bananes, 1-c 7 mains, 1.25 à 2.00 le rég.	
Bananes, Jumbo, le régime	3.00 à 3.50
Pêches	1.75 à 2.00
Raisins Malaga, la bte	$2.25 à $2.50
Raisins Tokay, la bte	2.40 à 2.50
Raisins cornichons, la bte	2.40 à 2.50
Pommes Alexandre	$3.50 à $4.50
Pommes Fameuses	6.00 à 6.50
Pommes Saint-Laurent	$5.00 à $6.00
Wealthy	$5.00 à $5.50
Citrons Messine Verdelli	13.00 à 13.50

LEGUMES CANADIENS

Patates sucrées	2.00 à 2.25
Salade frisée Montreal, moyen, la douzaine	30 cts 35 et 60 cts.
Salade frisée, gros, la doz.	35, 40 et 75 cts.
Poireaux Jumbo	.40 à .60
Radis	.40 à .50 douz.
Navets	$1.00 à $1.25 le sac
Betteraves	1.00 à 1.25 le sac
Salsifis	1.30 à 2.00 douz.
Panais	$1.50 à $1.75 le sac
Patates, Québec A	1.50 à 1.55
Patates Québec B	$1.35 à $1.45
Patates Vertes, N.-B.	1.75 à 1.90
Epinards	.50
Tomates, la bte	3.50 à 3.75
Céleri canadien	1.25 à 1.50
Aubergines, Ontario	$1.25 à $1.50
Piments verts et Rouges, 6.00 à 6.50 caget	
Choux-fleurs	1.50 à 1.75
All Californie	.30 à .35
All Chilie	.30 à .35
Persils, la douz.	.30 à .40 douz.
Cocos, sac	$4.25 à $4.50
Pois verts	1.00 à 1.50
Melons de miel	$2.50 à $3.25
Oignons espagnoles	$3.50 à $4.00
Oignons rouges, 100 livs	$3.50 à $4.00
Salade Iceberg	5.00 à 5.75
Atocas, la bte	5.00 à 5.50
Pomegranate, boîte	$2.75 à $3.00
Pommes en bte:	
Wealthy	2.50 à 2.75
St-Laurent	2.50 à 2.75
McIntosh Fancy	3.50 à 3.75
Huitres Selected, gros baril 1,	14.00 à 15.00

Ces prix sont sujets aux variations.

Le commerce du foin en Ecosse

Malgré la faillite partielle de la récolte de foin en Angleterre, comme résultat de la sécheresse, ces conditions ne s'appliquent pas à l'Ecosse où le rendement ne sera que légèrement au-dessous de la moyenne et d'une bonne qualité. La température, en juillet, fut spécialement favorable à la moisson et presque toute la récolte fut rentrée dans le meilleur état, de sorte qu'il n'y eut presque point de perte.

Il y a un nombre considérable de gros consommateurs ici qui sont très favorablement disposés envers le foin canadien et qui paieront un prix raisonnable pour s'en procurer, comme par exemple 10s. à £1 la tonne longue de moins que le prix du produit écossais, du moment qu'il sera d'une qualité uniformément élevée. Dans une saison comme la présente la demande du produit canadien sera moins forte que d'habitude, malgré le fait qu'une bonne quantité se vende sans qu'on s'occupe de la qualité de la récolte écossaise.

Sur la côte orientale de l'Ecosse, la Norvège est un concurrent important et les approvisionnements de cette source sont un trèfle de haute qualité, qui est populaire dans cette section du pays.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (2½%) (soit au taux de 10% par année) a été déclaré par les administrateurs de la Banque Canadienne Nationale sur le capital versé de la Banque pour le trimestre finissant le 30 novembre 1929. Ce dividende, portant le numéro 155, sera payable au bureau principal ou aux succursales de la Banque le ou vers le 1er décembre 1929 aux actionnaires inscrits dans les livres à trois heures de l'après-midi le 15 novembre 1929.

Par Ordre du Conseil d'Administration
BEAUDRY LEMAN,
Gérant général.

L'Ambition perd son maître

Beaucoup d'adeptes du "get rich quick" ont subi des revers désastreux.

Profitons de leur expérience pour éviter la même erreur.

L'acquisition de titres garantis avec rendement assuré est encore la spéculation la plus sage.

Société Générale de Finance, Inc.
57, rue St-Jacques ouest
MONTRÉAL
Téléphone HArbour 5168

AVIS

Aux actionnaires de "The Commerce and Transportation Building, Ltd.

Le 1er novembre, le 5ème paiement d'intérêt semi-annuel sur les actions privilégiées, au montant de $105,000.-00, a été déclaré payable et les chèques ont été adressés par poste aux porteurs d'actions privilégiées. Tous actionnaires inscrits détenant des actions privilégiées et qui n'ont pas encore reçu lesdits chèques, par suite de changement d'adresse ou autre cause, voudront bien en avertir G.'A. Stimson & Co. Ltd., Commerce and Transportation Building, angle des rues Bay et Front, Toronto, Canada.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*

Revenu Stable

VOULEZ-VOUS vous assurer un revenu stable et faire profiter vos épargnes?

Seules les obligations recommandables vous procurent cet avantage!

Nous offrons une liste de valeurs de placements de premier ordre. Cette liste renferme des titres à courtes et à longues échéances de municipalités, de commissions scolaires, de communautés religieuses, de services publics, etc.

Demandez notre liste de placement
Elle vous intéressera!

BRAY, CARON, Ltée
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
71, rue Saint-Pierre
Tél. 2-8160 Québec

J.-Paul BENOIST, C. P. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.
Edifice "Banque d'Epargne"
266 ouest, rue St-Jacques - Ch. 216
Tél. HArbour 9979 14-6-29

Le banquier sérieux

Dans toutes les circonstances difficiles de la vie, les personnes sages et avisées consultent des spécialistes dont l'expérience et la bonne réputation sont un gage de sérieux et de sécurité.

Bien peu de capitalistes ont les connaissances ou les loisirs nécessaires à l'étude minutieuse et suivie des différentes valeurs qui sollicitent leur choix. Comment alors nier le rôle du banquier sérieux et avisé? L'autorité de ce banquier se mesure à ses états de service, à la justesse éprouvée de son jugement, à son expérience acquise, à son bon renom.

C'est moins le titre acheté qui compte, que le banquier qui le vend.

RENE-T. LECLERC
Incorporée
Montréal:- 240, ouest, rue S.-Jacques
Québec:- 71, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)
377

Placements

Gonthier, Panet-Raymond, Masson
& COMPAGNIE LIMITEE
Banquiers et Courtiers
37-39, rue Saint Jacques Est,
MONTREAL 2F

PRUDENCE

On ne monte pas dans la finance comme dans un escalier: les récents krachs à la Bourse ont ruineusement démontré que la technique y est indispensable.

Alors, avant de placer définitivement votre argent, consultez - nous donc: nous avons des années d'expérience dans la conservation du capital.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
55, rue St-Jacques Ouest, 55
Montréal *HA. 2185

BRUNEAU & RAINVILLE
Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

MONTREAL
61, rue St-Jacques Ouest
Tél.: HArbour 4286

QUEBEC
71, rue St-Pierre
Tél.: 2-8160

DRURY & THOMPSON
Membres:
BOURSE DE MONTREAL
MONTREAL CURB MARKET
MONTREAL

360 rue St-Jacques ouest Tél. HArbour 1254
2MF

36,783 actionnaires . . . vivant dans 32 pays différents . . . détiennent les valeurs de

POWER CORPORATION OF CANADA

et des compagnies associées

PAYS OÙ VIVENT DES ACTIONNAIRES
Canada
Etats-Unis d'Amérique
Angleterre
Ecosse
Antigoa
Indes
France
Espagne
Cuba
Terre-Neuve
Japon
Belgique
Panama
Açores
Italie
Ceylan
Dominique
Autriche
Pérou
Barbades
Honduras brit.
Suisse
Ouganda
Irlande
Galles
Portugal
Monaco
Allemagne
Chine
Porto Rico
Honolulu
Jamaïque

DEPUIS sa constitution il y a quatre ans, la Power Corporation est devenue une puissante organisation financière intéressée dans des services publics canadiens et étrangers, dont les actifs dépassent $300,000,000. Les recettes brutes réunies au 30 juin 1929 s'élevaient à $30,759,761.

Les douze compagnies affiliées à la Power Corporation desservent une région de 11,450 milles carrés dont la population dépasse 1,500,000. Du 1er juillet 1928 au 30 juin 1929, ces compagnies ont vendu 1,958,306,088 kilowatt-heures d'énergie électrique à 181,029 clients. Avec les 64,474 clients pour le gaz, le total de ceux-ci s'élève à 245,503.

La puissance réunie des usines des compagnies affiliées à la Power Corporation s'élève à 732,340 h.p., 232,000 autres h.p. sont en cours de construction. La puissance définitive totale atteint 2,030,050 h.p.

Nous considérons que les actions ordinaires Power Corporation constituent un placement intéressant au cours actuel du marché.

PRIX: *au marché*

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED
355, rue St-Jacques, Montréal

Toronto Québec Ottawa Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Victoria Vancouver

784-F

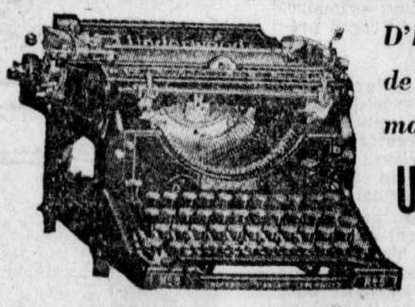

D'heure en heure, de jour en jour, la machine à écrire

UNDERWOOD

épargne du temps: — le principal facteur en affaires. elle est 22% plus rapide que toute autre machine à écrire.

Plus de 3,000,000 en usage.

United Typewriter Co. Limited
639 rue Craig Ouest,
MONTREAL Tél. LAn. 4241

GEOFFRION & CIE
VALEURS DE PLACEMENTS
Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market
231, rue Notre-Dame Ouest. Tél. HArbour *2291.
MONTREAL
(Fil direct avec New-York)
SUCCURSALES:
MONTREAL
Immeuble "Canada Cement"
QUEBEC, P.Q.
93, rue Saint-Pierre
OTTAWA
18, rue Elgin
PARIS, FRANCE
4, rue Vignon

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
112, rue ST-JACQUES OUEST
MONTREAL
Capital versé, $1,105,000
Hon. F.-L. Béique, *président*
Hon. J.-M. Wilson, *vice-président*
Hon. D.-O. L'Espérance, *vice-président*
René Morin, N.P., *directeur général*
EXECUTEURS TESTAMENTAIRES - ADMINISTRATEURS
FIDUCIAIRES - LIQUIDATEURS - AGENTS FINANCIERS

LA VIE SPORTIVE

A mon avis . . .

La guerre est déclarée à la Q. A. H. A. depuis que cette association a décidé de refuser le droit aux joueurs du Canadien de prendre part aux parties du groupe senior avant d'avoir obtenu leur congé du St-François-Xavier et comme le disait si bien le président Foley, cette lutte est la mort du hockey amateur.

Hockey amateur. Qu'est-ce que cela signifie? D'après les règlements de l'Association Canadienne de Hockey Amateur, les joueurs, pour obtenir leurs cartes qui leur donnent le droit de figurer sous une équipe de purs, il faut que les applicants n'aient jamais reçu un sou de salaire ou d'indemnité pour leurs services et qu'ils n'aient jamais vendu les prix qu'ils ont pu recevoir en reconnaissance de leur dévouement à la cause. Il ne faut pas non plus que ces joueurs aient joué pour un pari. Voici les grandes lignes du règlement de l'amateurisme.

Les joueurs qui se sont vu refuser le droit de participer aux joutes du Canadien ne sont pas accusés d'avoir accepté ou reçu de l'argent pour leurs services mais ils sont mis au rancart pour avoir refusé de jouer pour le St-Frs-Xavier, après avoir obtenu leurs cartes de l'Association de la province pour jouer pour le club intermédiaire de la Ligue Mont-Royal.

Qui doit-on blâmer dans les circonstances? La faute en est-elle aux directeurs du St-François-Xavier ou à "Doc" Clément, le pilote du Bleu Blanc Rouge? Les directeurs des champions de l'an dernier ne peuvent être critiqués de tenir à conserver leurs joueurs et "Doc" Clément ne peut être blâmé pour avoir recruté une équipe là où il croyait pouvoir obtenir de bons joueurs. La faute en est aux joueurs eux-mêmes, si nous acceptons la version du St-François-Xavier.

Les trois frères Gagnon, Brunet, Arcand, Lapointe et Bartl appartenaient au club de la Ligue Mont-Royal. Il y a quelque temps ils s'engageaient à jouer pour ce club en faisant une demande de cartes auprès de la Q. A. H. A. et après avoir obtenu leur droit de jouer dans la Ligue du président Reed ils ont changé d'idée et se sont enrôlés avec le Canadien. Ces joueurs ont peut-être raison d'être mécontents contre la direction des "Saints". L'on a peut-être fait des promesses sans les tenir mais cette état de choses était lorsque la demande de cartes fut faite. Si l'on n'était pas satisfait des conditions l'on n'avait tout simplement qu'à demander son congé et si l'on n'obtenait pas justice l'on pouvait porter cette cause devant les autorités de la Q. A. H. A. mais non pas s'engager à une chose pour ensuite faire volte-face.

Le groupe senior veut à tout prix conserver les joueurs qu'il a obtenus et à la suite du refus de la Q. A. H. A. de permettre aux joueurs précités de s'aligner avec le Canadien lundi soir prochain dans les parties d'ouverture la cause a été portée en appel et M. Hewitt, registraire de la C. A. H. A., devra rendre sa décision. Quelle sera-t-elle? Tout porte à croire que M. Hewitt appuiera M. Morrisey et ses directeurs. Dans ce cas, les joueurs du groupe senior seront reconnus comme "out-laws" s'ils s'alignent contre les joueurs du Canadien et contre Connolly, du Columbus.

Il y a longtemps que nous prêchons l'abandon de la Q. A. H. A. aux joueurs des groupes senior et intermédiaire, car nous ne voyons pas la raison pour laquelle ces adeptes persisteraient à se munir d'une carte qu'ils n'ont pas droit d'avoir. Ceci s'applique du moins à la grande majorité des joueurs. Nous nous expliquons. Pour être amateur et obtenir une carte, il faut être pur, c'est-à-dire, n'avoir jamais reçu d'argent pour ses services. Quels sont les joueurs qui peuvent prétendre ne pas avoir été payés pour jouer au hockey, soit à Montréal, soit dans la province? Si nous acceptons la déclaration d'un officier d'un prétendu club amateur, déclaration qui nous a été faite hier soir, aucun joueur ne donne aujourd'hui ses services gratuitement. Alors ces joueurs ne sont pas amateurs et n'ont pas le droit de s'affubler de ce titre. Pourquoi ne pas y aller ouvertement? Un joueur y gagnerait beaucoup en acceptant d'être reconnu comme professionnel ou semi-professionnel si on veut nous permettre de nous servir de cette qualification. Les fervents du hockey qui ont une certaine réputation comme joueurs pourraient discuter les conditions plus à leur aise et ils obtiendraient beaucoup plus. En voulant demeurer sous la bannière de l'amateurisme les joueurs sont obligés de traiter discrètement avec les gérants et il en est de même pour recevoir l'enveloppe de paye, tandis qu'en jouant sous ses véritables couleurs les équipiers pourraient transiger avec les propriétaires des clubs et l'on n'aurait pas à se retirer dans un petit coin pour toucher le prix de ses services. Cela devient une véritable farce et le public ne prend plus nos amateurs au sérieux. La plupart, pour ne pas dire tout le monde, sait que les joueurs sont payés et l'on connait même le salaire que les joueurs reçoivent.

La chose ne se pratique pas seulement à Montréal mais bien dans toute la province et par tout le Canada et nous croyons qu'il est grandement temps de laisser à la Q. A. H. A. et à la C. A. H. A. le soin de gouverner les jeunes qui commencent et qui sont les seuls véritables amateurs.

X.-E. NARBONNE

LES JOUTES DE FOOTBALL-RUGBY

Les parties d'aujourd'hui:
UNION INTERCOL.
McGill à Western.
Queen's à Toronto.
UNION INTERPROVINCIALE
Ottawa à Montréal.
Argonauts à Hamilton.

Un rude adversaire pour Deglane lundi soir au Monument National

La seconde séance de lutte de la saison d'hiver aura lieu lundi soir, au Monument National. Le programme préparé par le promoteur Lucien Riopel laisse prévoir un autre succès car les lutteurs qui se disputeront la victoire comptent parmi les meilleurs dans la classe des poids lourds.

L'Ukrainien Anton Katan, que le Français Henri Deglane rencontrera en semi-finale, doit arriver dans la métropole cet après-midi. Il se rendra dans un gymnase local pour faire quelques légers exercices en préparation du rude combat qu'il aura à livrer à son adversaire.

Deglane est revenu à Montréal enchanté de son voyage aux Etats-Unis où il doit retourner après son combat de lundi. Les promoteurs américains réclament ses services et les demandes lui arrivent tous les jours pour des rencontres dans différentes villes américaines.

Etienne Boulanger, qui a remporté une si belle victoire sur le Polonais Wladeck Zbysko, se propose bien de battre en finale, l'Allemand Carl Vogel. C'est un rude adversaire que Vogel. Il ne recule devant rien, pas même devant les coups défendus qu'il applique sans se gêner à ses adversaires, quitte ensuite à protester auprès de l'arbitre avec des airs d'innocence.

Il est tout probable que Boulanger lui fera passer cette manie de tirer les cheveux ou de frapper à coups de poings. Si le Français sort de son caractère, l'Allemand passera un mauvais quart d'heure.

Einar Johannsen et Charley Novina, le plus jeune lutteur poids-lourd professionnel, se rencontreront dans une préliminaire de 30 minutes. Ce sera un combat rapide que celui qui mettra aux prises ces deux hommes. Johannsen est l'un des lutteurs les plus agiles qu'on puisse rencontrer et Novina ne le cède en rien au Norvégien en fait de rapidité. Ce sera un beau spectacle que celui que fourniront ces deux hommes luttant d'adresse pour remporter la victoire.

Comme les billets sont tous réservés, les amateurs feraient bien d'aller retenir les leurs le plus tôt possible s'ils veulent avoir une place lundi soir. Les dames seront admises à moitié prix.

UNE PUISSANTE EQUIPE POUR LES PIRATES

Pittsburg, 9. — Quoique peu d'amateurs regardent le Pittsburg comme un dangereux aspirant au championnat de la ligue Nationale de hockey, cet hiver, les Pirates peuvent être considérés comme beaucoup plus forts que l'an dernier.

Au cours de l'entrainement, le Pittsburg s'est révélé beaucoup plus puissant que l'an dernier tant à l'attaque que sur la défense. Il est aussi certain qu'il aura l'un des clubs les plus rapides de tout le circuit.

Le propriétaire, Benny Leonard, et le gérant, Frank Frederickson, se sont préparés ferme pour cette saison et auront plusieurs nouveaux joueurs à présenter au public lors de l'ouverture de la saison. D'après leurs déclarations, on peut s'attendre à voir le Pittsburg causer de fortes surprises, la prochaine saison.

Les Pirates ont d'abord acheté Archie Briden, un joueur de centre. Briden n'est pas tout à fait un inconnu pour les amis de la ligue Nationale, puisqu'il a joué pour les clubs Boston et Détroit. L'an dernier, le vétéran faisait partie du Philadelphie de la ligue Canadienne-Américaine.

Bud Jarvis, un jeune qui promet beaucoup, vient du Port Arthur, champion amateur du Canada. C'est un rapide avant qui peut aussi fort bien jouer sur la défense.

Norman Pridland et Oliver Redpath, deux sensationnels joueurs de défense de Winnipeg, joueront aussi pour le club de Benny Leonard. Ils ont déjà joué pour le Victoria, de la ligue de la côte du Pacifique. Owen A'Hearn, l'an dernier du Saint-Franoçis-Xavier de Montréal, sera mis à l'essai sur la ligne d'avants.

Les vétérans de l'an dernier, qui forment l'une des plus rapides équipes de la ligue, seront encore présents sur l'alignement du club. Joe Miller sera encore dans les buts tandis que Rogers Smith, Johnny McKinnon et Bert McCaffrey formeront la défense. La ligne d'avants se composera de Frank Frederickson au centre, Hibs Milks sur l'aile gauche et Harold Darragh sur l'aile droite. Jerry Lowrey, Tex White et Herb Drury formeront la deuxième ligne d'attaque.

Les Pirates étaient reconnus l'an dernier comme l'un des clubs les plus rapides de la ligue. Frederickson s'attend à ce que son équipe soit encore plus vite cette année. Il est aussi d'opinion que son club sera favorisé par les nouveaux règlements et s'attend à ce qu'il fasse belle figure dans la course au championnat.

MONTREAL VS WINDSOR AU FORUM

La première exhibition locale des clubs professionnels aura lieu ce soir au Forum alors que le club Montréal, de la Ligue Nationale, et le Windsor, de la Ligue Internationale, seront aux prises dans une joute dont les bénéfices seront versés au Children's Memorial Hospital et nul doute que les fervents de notre sport national canadien se feront un plaisir et un devoir de se rendre au Forum afin de voir ces deux équipes à l'œuvre.

L'admission à la partie de ce soir sera gratuite mais une collecte sera faite et les spectateurs donneront ce qu'ils voudront.

Les équipes se composeront des joueurs suivants:

MONTREAL		WINDSOR
Benedict	but	Cox
Munro	déf.	Arbour
Dutton	déf.	Brown
Smith	centre	Neville
Stewart	avant	Carson
Seibert	avant	Emms
Walsh	subs.	Gregg
Boucher		Elliott
Wilcox		Northcott
Phillips		Hinsperger
Ward		Bellemer
Trottier		

LES COUGARS VAINQUEURS

Détroit, 9. — La saison de hockey a été inaugurée en cette ville, hier soir, alors que le club Détroit, de la ligue du président Calder, a vaincu le London par un résultat de 5 à 3. Cette joute fut très intéressante et fort rapide.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

On a annoncé que Pamphile Yvon et Léo Heffernan arbitreront les trois joutes de demain après-midi à l'Arena lors de la troisième séance régulière de la Ligue Mont-Royal intermédiaire. Ces deux arbitres ont déjà officié cette saison et se sont montrés impartiaux. Il n'y a nul doute qu'ils sauront encore rendre justice à tous les clubs du circuit.

La première rencontre de dimanche alignera le Champêtre contre l'Eureka. La lutte promet d'être enlevante, car il faut absolument une victoire au club du gérant Penny pour demeurer en tête de la ligue. Une défaite donnerait la première position au club anglais. L'Eureka a prouvé depuis le début qu'il n'est pas facile à vaincre. Si Billy Cyr joue aussi brillamment dimanche qu'il l'a fait depuis le début de la saison, le Champêtre est loin d'avoir la partie gagnée d'avance.

La rencontre entre le Saint-François-Xavier et le C. P. Verdun promet toutefois d'être le point saillant de la journée, car chacun des deux clubs est bien déterminé à vaincre. Le Saint-François veut faire oublier son échec de dimanche dernier aux mains du Champêtre et s'apprête à livrer une lutte enlevante au club du gérant Arthur Therrien.

Le C. P. Verdun, qui n'a pas connu meilleur début de saison depuis nombre d'années, a toutefois confiance de continuer à faire belle figure et a confiance de remporter les honneurs de la partie de dimanche. Il sera intéressant de suivre le duel que vont se livrer les porte-couleurs des deux équipes mais en particulier Ulric Pagé du Saint-François-Xavier et Charlie Lafrance du C. P. Verdun, deux anciens compagnons de l'Université de Montréal, qui joueront l'un contre l'autre pour la première fois depuis quatre ans.

Le Martin et le Tacoma feront les frais de la troisième et dernière partie au programme de la journée.

LES CLUBS SONT PRETS POUR LUNDI

Quoique les officiers du groupe senior n'aient pas encore reçu une réponse à l'appel présenté à M. Hewitt, registraire de la C. A. H. A., les quatre clubs qui sont inscrits au programme de lundi soir pour la soirée d'ouverture du groupe senior ont donné la liste de leurs joueurs et les gérants se déclarent prêts à commencer la course vers le championnat de la ligue.

Le Canadien et l'Université de Montréal feront les frais de l'ouverture dans la partie initiale et le pilote du Bleu Blanc Rouge, Doc Clément, a douze joueurs à sa disposition, et ces équipiers ont promis de jouer avec ou sans carte d'amateurs.

Les parties de lundi soir seront arbitrées par Jean Sauvé et Billy Bell.

Voici la liste des joueurs des quatre clubs à l'affiche:

Canadien		U. de M.
L. Gagnon	but	Denault
Brunet	défense	Bennon
Arcand	défense	Lanctot
P. Gagnon	centre	Raymond
Carroll	avant	Gagné
R. Lapointe	avant	Lanthier
Baril	subs	Leblanc
J. Jagnon		Sullivan
M. Lapointe		Jarry
Bell		Verchelden
Fairweather		G. Lanctot
M. A. A. A.		Columbus.
Kerr	but	Boyd
I. Gallagher	défense	McMahon
Huggins	défense	Carter
E. Roche	centre	O'Connell
P. Haynes	avant	Connelly
D. Roche	avant	Mullins
Brydson	subs	Munro
Hill		Weir
Wilson		Leamy
Ewing		Lanthier
M. Gallagher		Jessop
B. Haynes		Wait
		Tobin
		Harnott

Ching Johnson avec Montréal

On a annoncé, hier soir, que la direction du club Montréal était en pourparlers avec celle du New-York Rangers, pour acheter Ching Johnson, dont on annonçait hier la retraite. A la suite des développements de New-York, on dit que le président James Strachan, de Montréal, aurait invité le colonel Hammond à communiquer avec lui. Montréal a besoin d'un homme de défense et naturellement on considère que Johnson serait l'homme par excellence.

Les Echecs

La rencontre pour le championnat du monde en était, aux derniers rapports reçus, à la 22e partie qu'Alekhine a gagné en 39 coups. Le résultat se trouve donc: Alekhine 11, Bugoljubow 5, et six parties nulles. Cette rencontre qui se terminera presque certainement par la victoire d'Alehine, fait beaucoup de réclame au gambit de la dame refusé. Les deux adversaires sont des partisans de cette partie. Ainsi lors du tournoi de Baden-Baden en 1925, Alekhine qui y remporta le premier prix joua plusieurs fois cette ouverture, et de même Bugoljubow qui se classa quatrième. Voici une partie que ce dernier gagna dans la première ronde de ce tournoi. Les commentaires sont de Sosine, dans *Chakmatny Listok*.

1.—P4D		C3FR
2.—P4FD		P3R
3.—C3FR		P4D
4.—C3F		P3F
5.—P3R		CD2D
6.—F3D		PxP
7.—FxP		P4CD
8.—F3D		P3TD
9.—P4R		

On jouait dans le temps: 9. Roq, après quoi les noirs cherchaient l'égalité par 9.... P4FD (Cf. la partie Lasker-Tartakover, tournoi de New-York, 1924).

9.—....	P4FD

Après 9..... F2C, les noirs obtien-
11.—CDxPCD

Nouveauté de Blumenfeld jouée par lui contre Rabinowitch dans le championnat de Moscou, 1925.

11.—....	PxC?

Rabinowitch dans la partie précitée a continué par: 11.... C5C; 12. D4T, D3C; 13. P3TR, F2C; les noirs sont mieux. Le coup de la partie 11.... PxC est l'erreur décisive comme on le verra dans cette partie. La variante suivante mérite d'être examinée: 11.... CxP; 12. CxC, PxC; 13. FxP+, F2D, et si 14. CxF, D4T+; 15. F2D, DxF; 16. CxC+, PxC; 17. D3F, D4R+, ou bien 17.... TID; 18. DxP, DxP; 19. Roq. T1C, etc.

12.—PxC		P4R

Un peu mieux est 12.... PxP (évidemment pas 12... DxP à cause de 13, F5C et 12.... CxP perd un pion), mais après 13. CxP, P5C les noirs ont une position désespérée à cause du pion CD et du côté roi affaibli.

13.—PxP		FxP
14.—D2R!		

Menaçant CxPD ainsi que FxPC ce qui est encore impossible à cause de D4T+, en même temps les blancs empêchent le roque, car après 14.... Roq; 15. D4R et les noirs perdent une tour. Dans la suite les blancs exécutent leur plan d'attaque en empêchant le roque adverse.

14.—....		D2R
15.—Roq		F2C
16.—T1R		D3D

Si 16.... FxC; 17. DxF, T1C suivi par exemple de 18. P4T, PxP; 19. TxP (menaçant D4C et TxPD), etc. La position des noirs laisse à désirer, la suite adoptée par les noirs n'est pas la meilleure.

17.—C4T!		R1F

Si 17.... Roq; 18. C5F, D3F; 19. D4C, R1T (menacé de F6T); 20. F5C, D3C; 21. CxF, DxC (si 21... C3F; 22. FxC!); 22. DxC avec une pièce de plus. Si 17.... D4D; 18. D4C, et si alors 18.... C3F simplement 19. DxF, T1C; 20. DxC, TxPC+; 21. R1F, T8C+; 22. R2R.

18.—C5F		D3F
19.—F2D!		

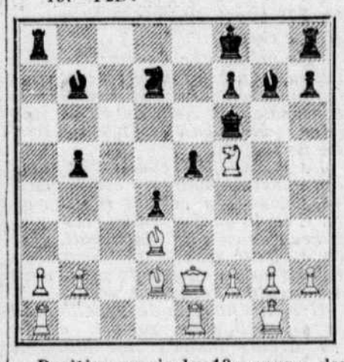

Position après le 19e coup des blancs.

19.—....		T1R
20.—D4C		

Plus simple était 20. CxPD suivi de CxPC (si 20.... P5R; 21. F3F).

20.—....		P4T
21.—D3T		F4D
22.—FxP		F3R

nent une partie très difficile (Cf. la partie Rabinowitch-Rosselli du même tournoi, deuxième ronde).

10.—P5R		PxP
23.—D3TD+		R1C
24.—C6D		T1D

Ce coup perd immédiatement. Avec T1C les noirs avaient encore des ressources pour la défense, par exemple: 25. D7T, F5C; 26. FxC, DxC ou 26. C4R, D3CD, etc.

25.—C4R!		D3C
26.—D7R		T1T
27.—FxC		F1F
28.—D5C		DxD
29.—FxD		FxF
30.—C6F+		R2C
31.—CxF!		Aband.

FORUM
WILBANK 6131
MONTREAL
(MAROONS)
Les billets de saison
sont maintenant prêts
Les souscripteurs sont priés, s'ils veulent voir la joute entière, jeudi, le 14 novembre, entre les New York Rangers et les "Maroons", de bien vouloir retenir leurs billets aussi tôt que possible de lundi à mercredi soir. Le guichet des billets est ouvert de 9 h. de l'avant-midi à 7 h. du soir tous les jours.

FORUM
Wilbank 6131
Lundi, 11 nov. à 8 h. du soir
(Senior Quebec A.H.A.)
Canadiens
vs
Université de Montréal
M. A. A. A.
vs
Chevaliers de Colomb
Enfants 25
Admission générale 50
Sièges de loges et promenade . . $1.00
Taxe comprise. Billets en vente lundi.

Tous les Connaisseurs en Cigarettes

Disent que les Player's Plaisent

Ce ne sont que les toutes meilleures feuilles de tabac de Virginie, mûries à point et triées spécialement, qui entrent dans la fabrication des Cigarettes Player's Navy Cut.

"Tout est dans la Qualité du Tabac"

IMMEUBLE et CONSTRUCTION

Les ventes d'immeubles à Montréal

Tableau du *Montreal Real Estate Board* pour la semaine:

	Lots vacants		Immeubles	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
A Montréal	120	$128,448	76	$ 920,936
Municipalités de la banlieue	25	74,838	27	254,263
Total	145	203,286	103	1,175,199
			145	203,286
Total des ventes réunies			248	1,378,485
Total semaine précédente			277	2,344,069
Diminution			29	965,584

Les ventes de la semaine

1109, 1105 Sherbrooke, James Blackwood Paterson à The Welcome Foundation Ltd, $200,000.

1439, 1441, Metaclee, Isaac Lande et B. Caplan à la succession François Décary, $95,000.

Ave Maplewood, Le Crédit Foncier Franco-Canadien à John Dominique, $31,500.

1105, 1111, ave Union, la succession Edward M. Roberts à la succession Jos.-Ovide Gravel, $30,000.

660, 670, 672, 682, 3ème avenue, Ephrem Lamy à Roméo Gélinas, $25,000.

Le placement immobilier

Les récentes statistiques publiées par le service municipal d'évaluation indiquent que la valeur de la propriété à Montréal a augmenté de 56 millions au cours de 1928 et atteint aujourd'hui un montant total de près de 1,200 millions. Cela, dit M. Ernest Pitt, n'est qu'une évaluation pour l'imposition des taxes municipales et il est probable que dans l'ensemble les propriétaires des immeubles à Montréal ne seraient pas disposés à vendre aux prix de l'évaluation. On peut même dire que dans l'ensemble on ne céderait pas à moins de 25% de plus que le montant de l'évaluation. La valeur réelle de la propriété à Montréal est donc à un prix notablement plus élevé que ce que nous laissent entrevoir les statistiques de l'évaluation.

Les statistiques de l'évaluation de 1910 à 1920 montrent que la valeur de l'évaluation a doublé pendant cette période. Cette augmentation est due en partie aux annexions nombreuses qui ont été faites à la métropole pendant cette période. Mais de 1920 à cette année, l'augmentation a été de 50% près, et cela sans aucune annexion. Cela démontre que c'est bien la valeur immobilière qui a augmenté et dans des proportions qu'on n'aurait jamais pu imaginer il y a quelques années. C'est que la ville, à mesure qu'elle grandit, voit le besoin de propriétés augmenter dans une proportion considérable. Aussi, dans certains quartiers du nord où il était possible d'obtenir des terrains à 5 sous le pied, il en coûte 20 fois plus aujourd'hui. Et comme cette augmentation ne peut que s'amplifier avec les années, il en résulte que le placement immobilier à Montréal est non seulement l'un des plus sûrs, mais aussi l'un des plus rémunératifs qui soient.

MASSE & GAUTHIER
Immeuble général
et
Prêts hypothécaires
3985 rue Wellington
Tél. YOrk 4707

Téléphone: BElair 8012-W
Rés. 4932 St-Denis, Montréal
The Valley Realty Co. Ltd
J.-H. LAFRAMBOISE, prés.
Immeubles et finances
Tél. FRontenac 2138
Bureau: 4502, Mentana,
Angle Mont-Royal

PROBLEME SYMETRIQUE

La jolie composition ci-dessous de A. van Geen, est un 4 coups. Toutes les pièces noires sont immobilisées sauf le roi, qui ne peut jouer qu'à 4R. Une fois le roi à 4R on voit que le fou blanc à 2C ou à 2T assure le mat en 3 coups.

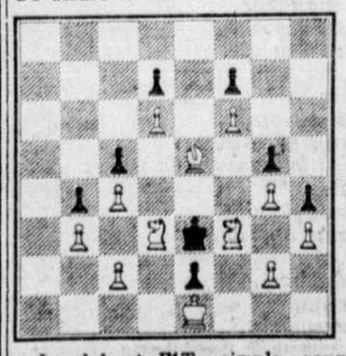

La clef est F1T, simple coup d'attente, après quoi:

1.—....		R4R
2.—F2C		R3R
3.—F1F+		R4R
4.—C2F mat.		

Ca-Paul SAURIOL

PETITES AFFICHES

-Tarif-

TOUTES DEMANDES — Locations, Maisons, chambres, magasins, etc. —A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc.—$1.00 par insertion.

MAISON A VENDRE

Rue St-Denis, près Villeray, grand logement moderne de 8 grandes pièces, construction 30 x 75, cave cimentée; aussi 4 petits logements de 5 pièces, et 3 garages chauffés. HArbour 9678, ATlantic 0470. j.n.o.

MAISON A LOUER

Dans Outremont, plain-pied, huit pièces, chauffé ou non, avec ou sans garage. Maison tranquille, moderne. Quelques meubles à vendre. ATlantic 0389.

MEDECIN

MEDECIN d'expérience, licence fédérale. Meilleures références et parlant les deux langues, désire un centre avec bon district. Ecrire à Casier 241, "Le Devoir".

COIN DES JEUNES

L'AMBITIEUX

Contre son habitude, Guy est ce soir songeur, presque triste, c'est tellement peu normal que son papa ne peut s'empêcher de le remarquer. Qu'est-ce que peut bien cacher un front aussi soucieux, se demande-t-il.

— As-tu mal à la tête, mon Guy?

— Non, papa.

— Qu'est-ce qui ne va pas, alors, ça ne file pas bien en classe?

— Ce n'est pas ça.

— Mais dis donc, il t'est certainement arrivé quelque chose. Une querelle de camarade?

— Ah! non. Je suis triste, papa, parce que je voudrais, lorsque je serai homme, faire de grandes choses, devenir populaire, et je ne sais pas comment m'y prendre. Je voudrais faire une grande, grande traversée en avion, par exemple, comme Lindberg; ou bien, être le héros d'une extraordinaire aventure où j'aurais beaucoup de misère et d'où je sortirais victorieux, comme Robinson Crusoé; ou même prononcer un discours et gagner un championnat international, comme Roch Pinard. Les journaux parleraient de moi et ma photo paraîtrait dans les grands quotidiens. Tout le monde voudrait me connaître; on me demanderait mon autographe; je serais invité dans les plus riches familles de la société... Je voudrais devenir quelqu'un enfin!

— Que de rêves ambitieux pour un cerveau de douze ans! Tout cela est bien joli, mais si tu t'exerçais à accomplir parfaitement tes petits devoirs, en attendant?... Si, lorsque ta maman te demande de lui faire ses messages, tu y allais sans maugréer... Tu as faim d'aventures où tu aurais beaucoup de misère... tu ne peux même rentrer le bois et le charbon, quand il fait froid l'hiver, sans te plaindre!

Guy ne fut pas autrement charmé par ce discours de son papa, qui était pourtant plein de bon sens. Il se retira dans sa chambre, boudeur.

N'y a-t-il pas beaucoup d'autres Guy comme celui-là? Au lieu de rêver d'une gloire mondiale, ne serait-il pas mieux de s'exercer, comme dit le père du petit ambitieux, à faire ses devoirs de chaque jour? Certes, cela n'entraîne pas beaucoup de publicité pour le bon garçon qui agit de la sorte, mais combien de mérites! La gloire, elle est enviée par l'orgueil. Le bonheur intime du devoir accompli, c'est le coeur qui le désire, et je vous assure que cette satisfaction d'une bonne conduite qui rend notre entourage heureux vaut bien l'autre, et elle est plus durable.

L'amie LINE

La légende du violon

Il y avait une fois une tribu de Bohémiens qui cheminait lentement sous le couvert des forêts de sapins de Moldavie.

Les femmes et les petits enfants étaient tassés dans de pauvres voitures qui allaient cahotant sur les mauvais chemins de la forêt. Les hommes et les autres enfants marchaient derrière les véhicules, entourant le chef de la tribu: un beau vieillard à barbe blanche.

—Arrêtons-nous ici, dit soudain celui-ci, inspectant d'un coup d'oeil sûr les pentes de la montagne, nous allons entrer maintenant sur les terres du magyar de Vodni. C'est un méchant seigneur qui ne croit pas en Dieu et se plaît à rançonner les pauvres voyageurs et aussi à les faire pendre par ses hommes d'armes. Soyez donc tous prudents et nous pourrons peut-être traverser ses domaines sans être aperçus ni inquiétés!

Puis, s'appuyant à l'épaule d'une petite gitane, Mikaëla, il fit signe à tous de s'arrêter, et dans la profondeur d'une clairière la tribu organisa sa halte coutumière.

Les feux s'allumèrent. Tout à coup, la clairière fut envahie par des hommes armés. Les Bohémiens essayèrent une courte résistance pendant que les femmes et les enfants s'enfuyaient dans la forêt. Alors les soudards se saisirent du vieux chef et l'emmenèrent en otage au château du magyar.

Seule, la petite gitane Mikaëla les suivit de loin, se glissant d'arbre en arbre.

Le vieillard comparut alors devant le seigneur hongrois, qui, de méchante humeur, le fit jeter au cachot, sans vouloir écouter aucune explication.

Cependant Mikaëla, ayant réussi à se glisser dans le château, se jeta à ses genoux pour le supplier de rendre la liberté au vieil homme. Mais, sur un signe de leur chef, les soldats la mirent à la porte et, sitôt passée, levèrent le pont-levis du château fort.

Alors la fillette s'assit à l'orée de la forêt et se mit à pleurer bien fort. Tout à coup, de derrière les sapins, jaillit un grand homme maigre, vêtu de rouge des pieds à la tête; on ne voyait pas sa figure, dissimulée sous un immense feutre.

Mikaëla, prise de peur, se dressa et fit un grand signe de croix qui éloigna précipitamment l'inconnu. Elle connut alors être en présence du malin.

— Mikaëla, lui cria-t-il de loin, veux-tu délivrer le vieux Bohémien et avec lui tous les innocents qui souffrent dans les prisons du château?

— Oui! oui! dit la fillette tremblante mais résolue, que faut-il faire? En aucun cas je n'offenserai ni la Vierge Marie ni les saints!

Le diable ricana et sortit de dessous son manteau un instrument étrange sur lequel il promena un archet.

— Il te suffira de jouer un air de mon violon, dit-il.

Alors Mikaëla se saisit du violon, se sentant protégée par une force mystérieuse, et se mit en marche vers le château. Arrivée devant le pont-levis, elle promena l'archet sur les cordes qui vibrèrent d'une façon étrange et le pont s'abaissa de lui-même. Au second coup d'archet, les portes s'ouvrirent malgré les gardes accourus et la fillette pénétra dans la cour du château. Elle se mit à jouer d'une façon si merveilleuse que tous les habitants en sortirent. L'archet voltigeait maintenant sur les cordes et l'air en était si entraînant que tous se mirent à danser.

Cependant, dans les cachots les portes s'ouvraient d'elles-mêmes, les fers tombaient et bientôt tous les prisonniers purent s'enfuir. Leur pauvre troupe pitoyable et désordonnée, le vieux Bohémien en tête, fit irruption dans la cour.

Alors, Mikaëla, marchant à reculons et jouant toujours, leur fit signe de la suivre. Tous s'enfuirent du château maudit.

Quand le dernier fut sorti, un éclair fulgurant enveloppa la triste demeure et en cadence du coup d'archet les murailles s'écroulèrent sur la garnison.

Le malin qui guettait l'instant propice s'empara des âmes des méchants et s'enfuit.

Alors Mikaëla et le vieil homme revinrent vers leur tribu.

La fillette, tenant toujours le merveilleux instrument alla s'agenouiller devant les icones et joua de toute son âme pour Madame Marie et l'Enfant Jésus. Les sons du violon devinrent alors plus légers et plus doux. Il était délivré de l'influence du malin.

Les Bohémiens, ravis de cette musique, s'en furent reprendre leur course vagabonde et c'est depuis ce jour-là qu'ils ont la passion de la musique. Les sons qu'ils tirent de leurs violons sont si étranges, si doux et parfois si tristes que les larmes nous en viennent aux yeux.

Tirage d'une auto au bénéfice du Conservatoire de Musique

Le Conservatoire national de musique compte sur l'aide du public pour poursuivre son œuvre. Il offre actuellement des billets de tirage pour un auto Sédan Graham-Paige. Ce tirage se fera le 20 décembre au soir aux Enchères Baillargeon où la voiture est exposée.

On peut acheter ces billets de loterie des vendeurs ou des vendeuses ou s'adresser au Conservatoire, 441, Lagauchetière-est, au secrétariat.

Les deux lampes

Tout reposait: au temple solitaire
Où veille du Seigneur l'éternelle bonté,
Une lampe brûlait et, dans le sanctuaire,
Répandait sa douce clarté.
Une autre lampe auprès pendait inanimée,
Sans chaleur et sans flamme, et l'huile parfumée
Reposait inutile en son sein argenté.
"Vous voilà, disait-elle, à demi consumée,
Et bientôt s'éteindra votre pâle lueur:
Je plains votre destin, ma soeur!
La flamme ardente vous dévore:
Demain, quand renaîtra l'aurore,
Du liquide trésor que je porte en mon sein,
Ma soeur, je serai pleine encore.
Et vous, que serez-vous demain?
— Vous me plaignez, répondit l'autre.
Et mon sort vous paraît bien triste auprès du vôtre;
Je le préfère cependant.
La lampe où ne luit nulle flamme,
O ma soeur, c'est un corps sans âme,
Qui languit éternellement.
Je bénis la main qui m'allume,
Car en brûlant je me consume,
Mais j'éclaire en me consumant."

Anatole de SEGUR

M. Bourassa aux fêtes de l'A. C. J. C.

M. Henri Bourassa, le directeur du *Devoir*, sera l'orateur d'honneur à la grande séance de clôture des fêtes jubilaires de l'Association de la Jeunesse canadienne-française.

La séance porte sur l'*Avenir* de l'œuvre, et se tient, au Gesù, sous les auspices du cercle Sainte-Marie, le lundi soir 11 novembre, et sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield. Un travail intitulé: "A la conquête de la Jeunesse" sera présenté par le notaire Alphonse de la Rochelle, ancien chef du secrétariat général de l'A.C.J.C.

Le R. P. aumônier général donnera les conclusions des fêtes. Mgr Langlois prononcera une allocution d'honneur.

Et le collège Sainte-Marie exécutera un magnifique programme d'orchestre et de chant.

Un beau livre

Le Révérend Père Duchaussois est l'historiographe des Oblats de Marie-Immaculée. Il a remporté, comme tel, des succès aussi mérités que nombreux, quand il a peint la vie des missionnaires des régions glaciales. Cette fois dans SOUS LES YEUX DE CEYLAN, *chez les Singhalais et les Tamouls, il décrit et fait vivre aux yeux des lecteurs une autre région du globe en ayant soin de donner comme fond du tableau l'histoire vivement intéressante de ces peuples. Ce volume est édité chez Grasset, ce qui prouve assez, quand on connaît les habitudes de cet éditeur, que le succès est promis à ce nouveau volume comme aux centaines d'autres sortis de la même maison.*

SOUS LES FEUX DE CEYLAN, volume de 375 pages, nombreuses illustrations, format 5½ par 7½, au comptoir, 90s. par la poste $1.00. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

L'A. C. J. C.

AVIS IMPORTANT

Les quartiers généraux de l'A.C.J.C. pour toute information pendant les trois jours des fêtes (9, 10 et 11 novembre) sont:

Le Comité de réception (ou Cercle Pie X) à la salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, et le Secrétariat général de l'A.C.J.C., 60, rue Saint-Jacques ouest, bureau 701, Téléphone, Harbour 6383.

Grande tombola à Maisonneuve

Samedi, le 9 novembre, s'ouvrira une grande tombola sous la présidence de M. le curé J.-C. Chaumont, à l'hospice de la Providence de Maisonneuve.

Les ouvrages en vente sont nombreux: il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Tous sont invités. Porte d'entrée sur la rue Desjardins. Entrée gratuite. Les enfants ne sont pas admis le soir.

L'épopée canadienne

Candide de Nant, Capucin. Préface d'Emile Lauvrière, format 6 1-2 x *PAGES GLORIEUSES DE L'EPOPEE CANADIENNE.—Une Mission capucine en Acadie, par le R. P. 10, 338 pages, nombreux hors-texte et une carte.*

"De même que Georges Goyau a intitulé son beau livre récent: Les Origines religieuses du Canada, *le P. Candide de Nant aurait pu intituler le sien:* Les Origines religieuses de l'Acadie.

Le P. Candide connaît à fond cette contrée pour y avoir passé vingt-deux ans comme missionnaire. C'est là qu'il a réuni les premiers éléments de son travail, pour les enrichir ensuite de documents inédits puisés en grande partie dans les archives romaines.

Il écrit l'histoire de l'Acadie, son histoire religieuse surtout, depuis ses débuts jusqu'à nos jours. A l'aide de documents irréfutables il précise certaines données communément admises; il en contredit et en réfute d'autres, remettant chacun à sa juste place, au risque de détrôner certaines idoles.

En un mot, le P. Candide fait oeuvre de justice et d'érudition. Il complète ce qu'ont écrit avant lui et Georges Goyau, et Emile Lauvrière dans La Tragédie d'un Peuple. *Il s'étend en particulier sur la fondation de la Mission des Pères Capucins chargés de l'évangélisation de ces contrées (1632-1655), et sur son développement ultérieur.*

Il semble bien que maintenant le "mot définitif" soit dit sur cette "glorieuse mission" des anciens Capucins d'Acadie.

Mais l'ouvrage du P. Candide ne fait pas seulement honneur à sa "probité historique et à sa perspicacité psychologique", il contient aussi de nombreux détails pittoresques sur les indigènes, les curiosités géographiques, etc., le tout écrit dans un style vivant, alerte et limpide.

Service de Librairie du *Devoir*, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. $2.00 franco. Conditions spéciales pour les libraires.

L'exécutif et la direction générale de l'Hôpital Notre-Dame ont leurs bureaux au No 10 rue Saint-Jacques ouest. Téléphone:

MArquette 9351.

MArquette 9352.

PETITE VIE DES SAINTS

9 novembre SAINT THEODORE, soldat, martyr.

Saint Théodore, jeune soldat romain, un des plus célèbres martyrs de l'Orient, naquit en Syrie à la fin du IIIe siècle; il faisait partie d'une légion romaine. Le jeune soldat, plein de l'amour de Jésus-Christ, se fit une gloire de professer publiquement sa foi; aussi, désigné comme chrétien au tribun de sa légion, celui-ci lui demanda comment il osait pratiquer une religion proscrite sous peine de mort: "Je ne connais point vos idoles, répondit-il, j'adore Jésus-Christ, fils unique de mon Dieu. Je vous abandonne mon corps, vous pouvez le déchirer, le mettre en pièces et le livrer aux flammes."

Le tribun et les juges, affectant une fausse compassion, se contentèrent de le menacer et le laissèrent en liberté. Théodore ne songea qu'à gagner des âmes à Jésus-Christ, à fortifier les autres confesseurs de la foi et à les animer au martyre. De nouveau arrêté, il fut battu cruellement puis jeté dans un horrible cachot pour y mourir de faim.

La nuit suivante, le Sauveur vint le visiter, et le fortifia pour le dernier combat. Cette visite donna à Théodore tant de joie qu'il se mit à chanter des louanges de Dieu et des anges vêtus de blanc vinrent unir leurs voix à la sienne. Les géoliers et les gardes, le juge lui-même, témoins du miracle lui offrirent de nouveau la liberté, mais en vain.

Le saint fut alors déchiré avec des crochets de fer, eut les côtes brûlées avec des torches ardentes, puis fut condamné au feu. Le vaillant soldat, placé sur le bûcher, se munit du signe de la croix et reçut la récompense éternelle.

LA GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Paméla — Bon sens et réflexion nécessaires pour assurer le jugement, car l'imagination et la sensibilité sont actives et vives et peuvent favoriser certaines exagérations. L'esprit est ouvert et assimilateur; elle est très sincère et d'une franchise un peu naïve qui ignore tout détour. Bonne, active, dévouée, généreuse, elle est toute à ceux qu'elle aime et ne lésine jamais avec eux. Toute simple, toujours naturelle et spontanée quoique d'une réserve délicate et timide qui nuit aux effusions. Courageuse et optimiste mais de volonté un peu faible; elle manque d'initiative et de résolution, elle est très influençable. L'obstination est douce et facilement vaincue. Grand besoin d'affection, de conseil, de sympathie. Elle dépérirait dans la froideur et la solitude du cœur. Faite pour aimer, être aimée, elle a tout ce qu'il faut pour faire du bonheur aux siens. Humeur capricieuse, un peu, très peu de susceptibilité.

I am Alone — Bien jeune encore et modifiable avec les années. Elle ne manque ni de réflexion ni de bon sens et elle est assez pratique. L'humeur et l'activité sont très capricieuses, celle-ci influencée par celle-là. Le cœur est bon et affectueux mais gêné, dans ses bons élans, par un égoïsme qui peut le rendre dur parfois. La volonté est ferme et tenace. L'orgueil est accentué: elle est susceptible et un peu portée à l'envie. Sincère et ouverte, bien habituée à dire ce qu'elle pense sans s'inquiéter des conséquences. Variable, capricieuse, on ne sait jamais d'avance ce qu'elle fera. Vive et un peu impatiente; la sensibilité est combattue et dissimulée et elle paraît souvent moins bonne qu'elle ne l'est au fond. Capable d'affection mais l'exprimant peu, on doit la juger indifférente.

Caroline — N'avez-vous pas lu, dans notre journal, qu'on ne doit pas se servir de papier ravé pour l'analyse graphologique? C'est l'exactitude du portrait qui souffre de votre négligence à remplir les conditions. Elle paraît sensée et pratique. Elle est active, d'une activité routinière et égale. Très bonne et naturellement dévouée, elle a un cœur affectueux et constant. Elle est timide, d'une grande réserve, elle manque de confiance en elle et elle craint de s'avancer et d'importuner. Cette disposition nuit au dévouement et elle le regrette trop tard, quand l'occasion est passée. Je la crois courageuse et plutôt optimiste, mais je n'en suis pas sûr. La volonté est précise, ferme, un peu autoritaire mais sans dureté. Un peu de susceptibilité combattue par la bienveillance qui est grande. Pour le moment, l'ordre est médiocre; mais cette qualité peut se développer en l'exerçant. C'est une modeste qui n'a aucune vanité.

Frère de Marcel — La sensibilité et l'impressionnabilité sont délicates et vives et il y a des signes de nervosité. La lutte contre les manifestations de cette sensibilité est visible dans cette écriture si inégale.

La bonté est grande et je vois peu de traces d'égoïsme; le dévouement cependant ne s'est pas exercé encore, mais il peut devenir beau si on suit les élans du cœur. Ce cœur est affectueux et généreux, capable d'une tendresse profonde qui sommeille. Simple, naturel, sans vanité. Nature ouverte qui a besoin de confiance et d'expansion mais qui se livre difficilement à cause de la timidité. Cette timidité peut aller jusqu'à la gaucherie. Humeur variable, tendance à la tristesse, et, à cause de la faiblesse de la volonté, le découragement est plus facile que chez d'autres devant trop de difficultés et d'épreuves. Cette volonté manque de résolution et la résistance est faible et influencée par les gens et par les événements, mettant cette personne à la merci des influences fortes de son entourage.

Margot, lilas blanc. — Une lettre ordinaire est toujours préférable à ces compositions, qui, même personnelles, sont copiées et non écrites au courant de la plume.

Appliquée et soigneuse, elle a de l'ordre et elle est réfléchie et pratique. La volonté est précise, égale et ferme, courageuse et persévérante. Je vois un peu de vanité, de la susceptibilité: Margot déteste la critique et endure mal les reproches. La sensibilité est modérée et il n'entre pas de tendresse dans ses affections. Le dévouement sera dicté par le devoir et la raison et la sensibilité y a peu de part. Elle a du bon sens et elle est essentiellement pratique. Elle a très bonne opinion d'elle-même et elle s'occupe peu des conseils. Assurance, confiance en soi. Un côté gai et rieur, très gentil, mais elle est souvent mécontente et de mauvaise humeur.

Capricieuse II. — Elle se connaît bien, la petite fille! Elle est capricieuse comme les nuages, tantôt gaie et aimable, tantôt maussade à propos de rien, souvent sans savoir pourquoi, mais souvent aussi parce qu'elle est froissée dans son orgueil car elle est très susceptible. Elle est délicate, tendre et un peu jalouse. L'imagination est vive, lui exagère les choses et nuit à la sûreté du jugement. Spontanée, naturelle, animée, active et courageuse, elle travaille et s'amuse avec entrain. La volonté est plus faite pour la résistance que pour l'initiative; elle manque de résolution et elle compte sur les autres pour se décider. Elle est habituellement obstinée. Gentille, bonne, aimable quand elle le veut, elle est encore à l'âge où l'on se modifie et elle pourrait peut-être s'habituer à être toujours aimable!

Eva G. M. G. — Vous partagez le triste sort de ceux qui attendent leur tour! Soyez patiente, vous l'aurez certainement un jour!

Jean DESHAYES

PETIT CARNET

Le docteur Auguste Desjardins, oculiste, 3605, rue Saint-Denis, en face du carré Saint-Louis, est de retour d'Europe.

chez Dupuis

Rues Ste-Catherine, St-André, St-Christophe et Demontigny

Nous invitons les délégués au 5ème congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs

A VENIR A MONTREAL A NOS FRAIS

Nous rembourserons vos frais de chemin de fer aller et retour là où nous ne faisons pas la livraison, d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles sur achats de **100.00**
Rayon de 75 milles sur achats de **75.00**
Rayon de 50 milles sur achats de **50.00**
Rayon de 25 milles sur achats de **25.00**

Ces remboursements se feront à notre bureau d'information sur présentation du billet de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Bijouterie religieuse

Chapelets

de fines pierres ovales sur monture dorée avec croix et motifs de fantaisie — avec écrin carré. Prix ordinaire 1.50. SPECIAL 98

Chapelets

en perles satin incassables et inaltérables; garanties sur monture à motifs en or doublé 10k. Prix ordinaires, 2.50 à 3.00. SPECIAL . . 1.98

Chapelets

de fines pierres ovales; améthyste, cristal, saphir, lune, jais, grenat, rubis, émeraude, topaze; croix et chaîne en or doublé 10k, avec écrin oblong doublé de satin. Prix ordinaire 2.50. SPECIAL 1.98

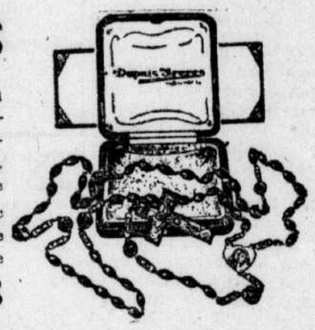

Chapelets de grand luxe

Aventurine, Crista. de Roche, Oeil de Tigre ou Améthyste ou Agathes véritables.

10.00 à 20.00

PLateau 5151—Local 13
DUPUIS FRERES
—au troisième

Culottes et jambières

POUR GARÇONNETS ET FILLETTES

Ages 2 à 10 ans

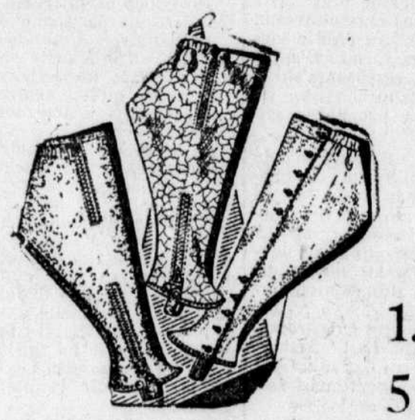

1.50 à 5.50

Voici des articles qui se portent durant l'hiver et qui sont surtout utiles pour le confort qu'ils assurent aux enfants. Modèles tels que vignette avec fermoir "éclair" (zip) ou boutonnés. Choix de tissus jersey, chinchilla, velours par côtes, suède ou cuirette en bleu, beige, tan, gris ou brun. Prix variant selon l'âge ou la qualité.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Les noces d'argent de l'A.C.J.C.

Nous ne pouvons laisser passer une si belle occasion sans présenter nos voeux de succès à la noble association qui travaille à l'avancement et au bien-être de notre jeunesse catholique depuis 25 ans.

Dupuis Frères

Dupuis Frères LIMITEE

J.-N. DUPUIS, *prés. honoraire* ALBERT DUPUIS, *président*
A.-J. DUGAL *s.-p. et dir-gér.* ARMAND DUPUIS *sec-trés.*

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE
de JEAN DESHAYES
— AU —
"DEVOIR"

9 NOVEMBRE 1929 **Bon pour 2 semaines.**

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir"

AVIS LEGAUX

Province de Québec,
District de Montréal.

Cour Supérieure

DAME POLLY WEXLER, des cité et district de Montréal, dûment autorisée, par jugement de cette Cour, à ester en justice, Demanderesse
— vs —
HENRY WESTRICK, desdits cité et district de Montréal, marchand, Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le 15ème jour d'octobre 1929.

Montréal, 15 octobre 1929.

ROBINSON, SHAPIRO & FELS,
Procureurs de la demanderesse

Province de Québec
District de Montréal
No F-59455

Cour Supérieure

DAME JEHUDES MAGID, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de MAX GOODIS, du même endroit, dûment autorisée à ester en justice, par jugement de cette honorable Cour, demanderesse,
vs
MAX GOODIS, du même endroit, marchand, défendeur

AVIS

Une action en séparation de biens a été instituée par la demanderesse contre le défendeur.

GERALD-S. TRITT,
procureur de la demanderesse
Suite 718-719,
276, rue Saint-Jacques ouest
Montréal, P. Q.

— Montréal, le 28 octobre 1929.

Auxiliaire et Gardien de la Vie, l'Hôpital est une Nécessité